

381.44
C.16cc

NOUS POUVONS
TOUT SANS "EUX."



BULLETIN

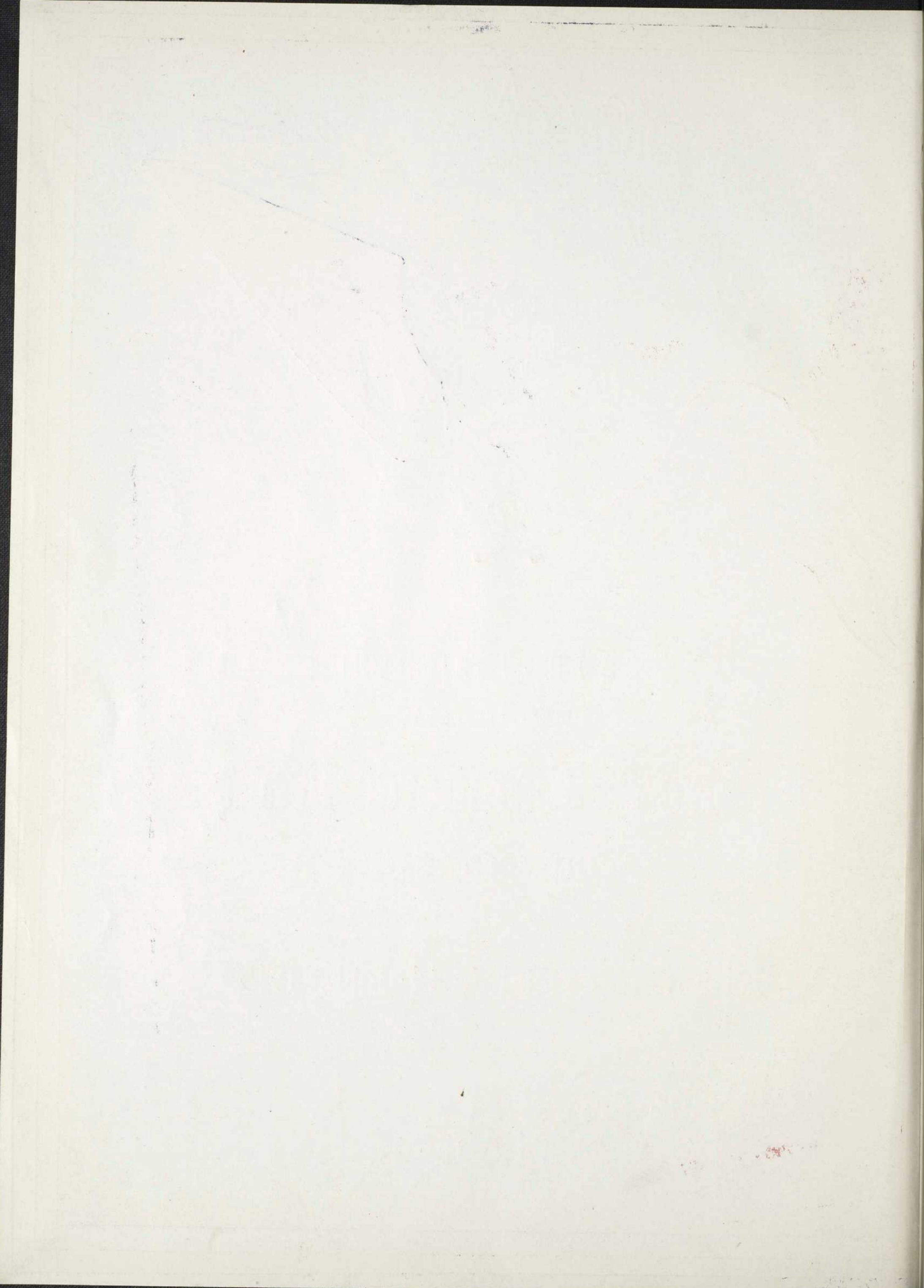
DE LA

Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Numéro spécial du 14 Juillet 1915

Le rôle du Canada depuis la déclaration
des hostilités.



23^e année.

Nous pouvons tout sans eux.

Les Chambres de Commerce françaises à l'étranger ont, en tous temps, vis-à-vis du commerce et de l'industrie de la métropole, une tâche importante à remplir et les événements présents contribuent dans une grande mesure à augmenter encore cette tâche et elles ont toutes, dès maintenant, le devoir impérieux non seulement de renseigner le commerce français sur les débouchés possibles offerts à ses produits dans le pays de leur résidence, mais aussi et de la façon la plus complète, sur les moyens les plus efficaces à employer pour supplanter et remplacer les produits exportés par nos ennemis.

La Chambre de Commerce française de Montréal, suivant ses traditions, ne faillira pas à cette tâche. La campagne que nous avons commencée dans ce sens, le 12 novembre dernier, par la nomination d'une Commission spéciale pour étudier les moyens propres à employer en vue de la concurrence à faire aux produits allemands et hongrois (voir rapport annexé à notre bulletin de décembre 1914) se poursuit sans relâche, et pour atteindre notre but nous publierons désormais dans notre bulletin tous les mois, sous la rubrique "Nous pouvons tout sans eux" une série d'articles et d'études destinés à éclairer les industriels et exportateurs français sur les produits déjà exportés ou à exporter au Canada et sur les méthodes à employer pour réussir à les implanter et atteindre un chiffre d'affaires important.

Ces études seront traitées par des spécialistes; les différents produits y seront passés par eux en revue et nul doute que leurs connaissances et expérience mises ainsi à la disposition du commerce français ne soient à ce dernier une aide précieuse et lui permettent, s'il tient compte de nos indications, de remporter au Canada, sur le terrain économique, une victoire aussi décisive que celle de nos armées remporteront sur le champ de bataille.

Nous soulignerons sans crainte nos torts et nos défauts du passé et nous indiquerons dans tous ses détails la marche à suivre pour arriver à débarrasser le marché canadien de la pacotille germanique qui y était livrée en si grande quantité depuis quelques années, surtout depuis l'abolition de la surtaxe, et qui menaçait de tout éclipser.

En effet, ici comme ailleurs, la pieuvre allemande allongeait ses tentacules dans les différents domaines commerciaux et industriels. L'ennemi est établi dans des positions solides et il nous faut l'en déloger. Les produits de France ne craignent pas la concurrence, mais il faut veiller à la contrefaçon et la supprimer. Il faut développer chez la clientèle de l'étranger le goût du beau, du fini, du solide, mais il faut aussi que les manufactu-

riers français, grâce à des méthodes nouvelles, à une organisation plus moderne du travail, arrivent à offrir leurs produits à des prix acceptables pour la clientèle du Canada. Il faut qu'ils livrent bien emballé et beaucoup plus rapidement que par le passé. Il faut qu'ils s'inspirent des goûts, des besoins de la clientèle canadienne, de ses habitudes, qu'ils se prêtent à ses demandes, tant aux points de vue plus haut cités qu'à ceux des poids, des mesures à employer, des détails de crédit à accorder, des voies d'expédition, de l'assurance de l'établissement du C.I.F., etc., et également des langues à employer dans la correspondance.

Il n'y a pas de temps à perdre; il ne faut pas se borner à des discours ou à des articles. Il faut dès maintenant se mettre à l'oeuvre.

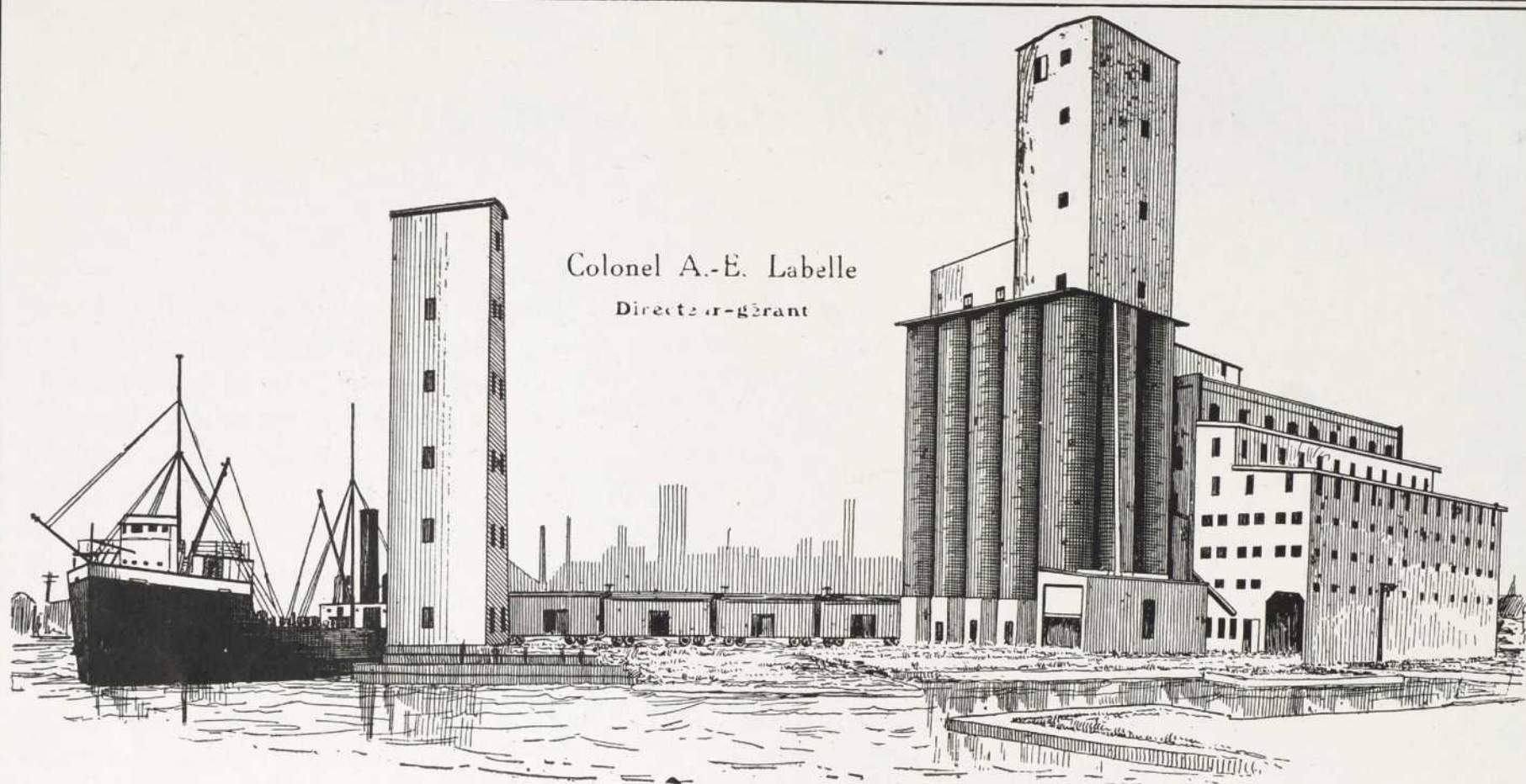
Certes nous n'ignorons pas les difficultés de l'heure présente, mais d'un autre côté, nous savons aussi qu'il nous faut absolument nous préparer de suite car ce travail d'organisation et de préparation sera long et nous ne voulons pas être surpris par la paix avant d'être complètement outillés pour la conquête des marchés du monde.

Cette guerre si cruelle, si coûteuse pour nous, doit, puisque nous avons dû la subir, puisqu'elle laissera des traces sanglantes, tant de misères et de ravages dans notre beau pays, elle doit aussi nous rapporter des résultats, non seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue pratique.

Depuis plusieurs mois déjà nos concurrents étrangers alliés, ou neutres, l'ont bien compris et la puissance de production de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche et autres étant considérablement diminuée et leur exportation presque nulle, les uns et les autres de tous côtés font des efforts énormes pour accaparer la plus grosse part du gâteau.

Laisserons nous les spectateurs, les impassibles, ceux que cette lutte n'a pas encore émus, qui n'ont pas encore saisi, peut-être, toute la portée du conflit gigantesque, profiter seuls des dépouilles de nos ennemis. Nous qui aurons été l'assise de la digue de jetée en travers du débordement des Huns, nous qui aurons été les instruments de la victoire, nous contenterons-nous des restes des gloutons, si encore ils n'entament pas notre domaine propre?

Non, n'est-ce pas? il faut à la France mieux que des rebuts, il nous faut une part correspondante à nos sacrifices, mais cette part, soyons en convaincus, on ne nous la donnera pas; là encore, il faudra nous battre pour la prendre et ensuite nous battre encore pour la garder et l'augmenter. Pour cela il nous faudra être prêts; après une guerre, une autre, économique celle-là, lutte âpre et



Colonel A.-E. Labelle
Directeur-gérant

VUE DES GRANDS MOULINS

— DE LA —

St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd.
MONTREAL, CANADA

LES Moulins à Farine les plus modernes
et les mieux outillés du Canada.

Nos farines sont fabriquées avec les meilleurs blés de l'Ouest Canadien.

Le Blé Canadien, est le meilleur au monde
— pour la farine à boulanger.

Nous sollicitons les commandes de MM.
les Négociants Français.

St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd.
MONTREAL, CANADA

sans merci dans laquelle tous les moyens en nous basant sur le passé seront bons à nos ennemi et concurrents pour tenter de nous détruire économiquement, contrefaçon, vol, camelote, dénigrement etc., etc.

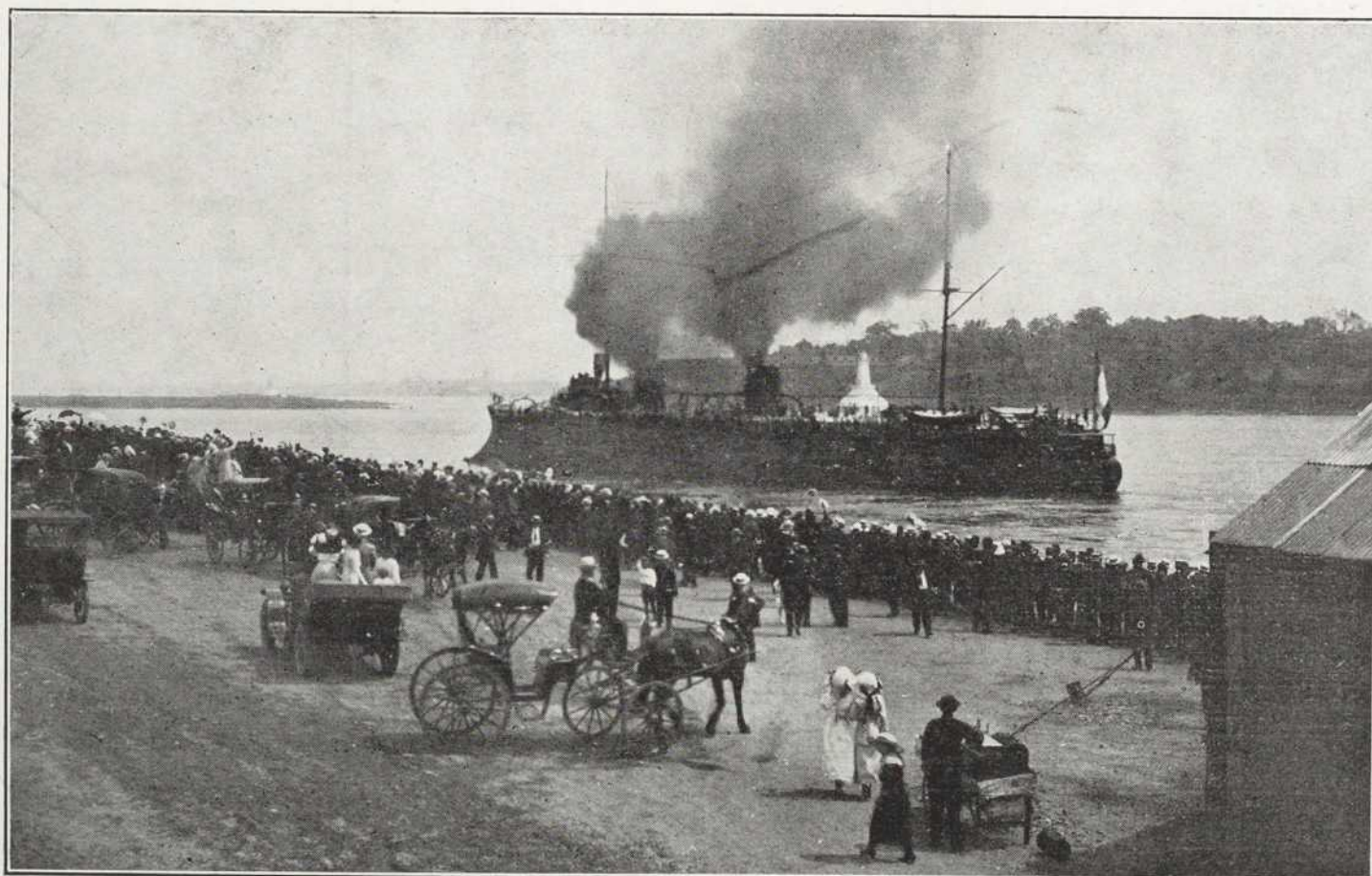
Sachons-le et convenons-en, et pour y remédier et atteindre notre but, sentons-nous les coudes comme nos braves soldats dans les tranchées ou à l'assaut, mettons nous à l'oeuvre dès maintenant, étudions, renseignons nous, osons, voulons, car tout est là, *Vouloir*.

"Vouloir, c'est ce mot bien simple pourtant, mais qui ancré dans la "caboche" de tous les Boches, murmuré, appris, pratiqué par eux depuis la plus tendre enfance, et dans toutes les classes de la société, par l'ouvrier, le négociant, l'industriel, le financier, l'espion, le soldat, c'est ce mot qui a donné à l'Allemagne cette production, cette exportation, cette conquête commerciale qui a précédé l'autre qu'elle voulait faire.

Le moment est propice, le rôle que la France remplit actuellement pour la salut de l'humanité, entoure son front d'une auréole dont les reflets projettent leur rayonnement jusque dans les coins les plus reculés du monde entier. Ici particulièrement les Canadiens-Français sont fiers de l'effort et de la gloire de la France car eux aussi ils sont Français; les Canadiens anglais se sont enfin rendus compte de la part que notre pays prend dans la lutte et ils savent que sans nos obus, peut-être? hélas! qui sait? Ils le reconnaissent, ils l'admettent, ils savent également

combien sont liés les intérêts français et anglais, combien l'entente est étroite là-bas, eux aussi sont revenus de leurs jugements erronés sur les qualités de la race française et la solidité de nos institutions, enfin le Canada tout entier lutte à nos côtés. Ceci n'est-il pas suffisant pour vous montrer combien le terrain est favorable ici pour y jeter la semence des bonnes récoltes commerciales futures. Les sentiments indiqués peuvent aider énormément au développement de notre commerce au Canada si nous le voulons, c'est-à-dire c'est à nous de décider, d'être pratiques, encore une fois de vouloir. Réfléchissez, répétez vous ce mot "vouloir". Le mois prochain, vous également, industriels, exportateurs français, vous voudrez, alors nous commencerons pratiquement notre conversation, nous vous dirons tout ce que nous avons appris, nous qui sommes venus ici librement, pour tenir haut l'étendard commercial de la France et qui luttons sans trêve depuis tant d'années, nous vous dirons ce que vous devez faire pour préparer vos débouchés de demain au Canada et tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour réussir. Si nos articles omettent quelques détails particuliers vous intéressant, vous nous écrivez nous les demandant, et ce sera avec plaisir que nous vous fournirons tout ce qui pourra vous être utile et, en agissant ainsi, nous aurons conscience de faire notre devoir nous aussi et de servir un peu la France.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCAISE DE MONTREAL.



Adieux de la Colonie française et des amis de la France
au "Descartes" (juillet 1913).



GRANDS MOULINS "OGILVIE"

LES PLUS GRANDS DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Meuniers de Sa Majesté le "Roi Georges V"

PAR DÉCRET SPÉCIAL

Capacité: 35,000 sacs par jour

145 élévateurs distribués dans tout l'Ouest Canadien

Blé acheté directement des cultivateurs

ROYAL HOUSEHOLD



Marques:

Royal Household
Glenora
Spéciale Patente
Manitoba

Etc. Etc. Etc.

GLENORA



The Ogilvie Flour Mills Company Limited

Bureau principal:

MONTREAL, Canada

Adresse télégraphique:

"OGILVIE, MONTREAL"

Moulins: MONTREAL, WINNIPEG, FORT WILLIAM, MEDICINE HAT

L'appel aux armes.

La Colonie française du Canada ayant dès le début de la mobilisation répondu à l'appel du devoir avec le plus grand patriotisme, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le témoignage qui lui a été publiquement rendu par l'autorité la mieux placée pour le connaître et le faire savoir, c'est-à-dire par le Consul Général de France au Canada. C'est dans l'assemblée organisée le 20 mai 1915 au Monument National par le Fonds Patriotique Canadien pour toutes les familles de langue française assistées (canadiennes, françaises et belges) que M. C.-E. BONIN, Consul Général, a eu l'occasion de prononcer les paroles suivantes, saluées par les applaudissements des milliers d'auditeurs :

“Puisqu'on a bien voulu me demander de vous adresser aujourd'hui quelques paroles, je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remplir un devoir à la fois agréable et juste. Je tiens à dire ici en effet publiquement toute la reconnaissance éprouvée tant par le gouvernement français que par la colonie française du Canada pour la mesure si généreuse qu'a prise le Fonds Patriotique canadien en admettant les familles de nos mobilisés à participer aux vastes ressources réunies par cette institution grâce à l'esprit de générosité et de solidarité des citoyens du Dominion.

“Les statuts qui ont constitué le Fonds Patriotique canadien prévoyaient que les soldats des armées alliées pourraient bénéficier de cette institution : les nôtres y ont donc été admis, ainsi que les familles des soldats belges, et la France qui en a été profondément touchée tient à en exprimer par ma voix toute sa gratitude.

“Je suis heureux de pouvoir remercier aussi tous les concours apportés à cette oeuvre : les donateurs connus et inconnus, les membres du comité, les dames visiteuses, qui ont donné à nos familles assistées le meilleur de leur temps et de leur coeur, non pas pour que leurs noms soient cités ou pour se mettre en avant, mais avec l'unique récompense de penser qu'ils ont pu faire le bien.

“Le gouvernement français n'a d'ailleurs pas voulu que le Fonds Patriotique fût seul à assumer la charge de l'entretien des familles de nos mobilisés : alors qu'en France même il soutenait déjà, non pas des milliers, mais des millions d'assistés et de réfugiés, il a étendu cette assistance à toutes les familles françaises de réservistes établies avant la guerre à l'étranger, et il accorde à celles-ci les mêmes allocations que celles qui sont distribuées dans la mère-patrie. La charge du Fonds patriotique s'en trouve ainsi allégée en ce qui regarde les familles françaises : d'une façon générale, le quart de l'allocation mensuelle fournie au Canada aux femmes de nos soldats est payé par le Gouvernement français et celle que touchent ici leurs en-

fants est pour la majeure partie payée par notre Gouvernement, en sorte que l'on peut dire, pour rendre justice à chacun, que le Fonds patriotique canadien soutient pour la plus grande part nos mères de famille avec la contribution du Gouvernement français et que ce dernier de son côté garde la plus grande part de la charge des enfants de nos mobilisés.

“Et ce n'est que justice, car, j'ai le droit et le devoir aussi de l'ajouter, la colonie française du Canada a donné le plus haut exemple de patriotisme en répondant au-delà de toute attente à l'appel du devoir. Ce n'est pas par des assertions plus ou moins tendancieuses ou des insinuations vagues qu'on peut juger une question aussi grave et délicate, c'est par des chiffres, et ces chiffres, je vais vous les donner afin que l'on sache bien avec quel admirable dévouement cette colonie française du Canada est venue au secours de la Patrie en danger et tient sa place parmi les armées alliées.

“On sait qu'une nation en état de guerre, comme le montrent les circonstances actuelles, peut mettre sur pied au maximum, en faisant appel à toutes ses ressources, le dixième du total de sa population, fraction qui représente toutes les classes valides en écartant les femmes, les enfants, les hommes trop âgés ou physiquement inaptés. C'est le cas de l'Allemagne, qui compte 65,000,000 d'habitants et, qui en levant toutes ses réserves, dispose de six millions de soldats.

C'est le cas de la France, qui avec une population beaucoup moindre, 38 millions seulement, c'est-à-dire cinq fois environ la population du Canada, aurait dû mettre 3,800,000 hommes sous les armes ; mais, comme elle a un front immense à défendre, — les neuf-dixièmes de la ligne de tranchées qui s'étend entre la mer du Nord et la frontière suisse, — elle a été obligée de faire un effort plus grand encore, et c'est plus de quatre millions d'hommes qu'elle a déjà sous les armes, bien que toutes les classes et, dans chaque classe, tous les mobilisables ne soient pas encore appelés.

“A l'aide de ces chiffres et de ces comparaisons nous pouvons nous rendre compte de ce qu'a fait la colonie française du Canada : le dernier recensement opéré par les autorités fédérales, celui de 1911, a constaté la présence au Dominion de 17,619 Français d'origine ; il faut ajouter à ce nombre ceux qui depuis lors ont immigré en ce pays ainsi que les enfants de familles françaises nés ici depuis 1911, et déduire d'autre part ceux de nos compatriotes qui étaient rentrés en France avant le mois d'août 1914. En tenant compte de ces causes diverses d'augmentation et de diminution on peut évaluer à 25,000 le nombre des Français de tout âge qui habitaient le Dominion à l'heure de la déclai-

Tétrault Shoe Manufacturing Company

Les plus grands fabricants de chaussures militaires et Good Year Weltes du Canada.

Nous sollicitons correspondance des importateurs français.

En plus de la spécialité de chaussures militaires nous fabriquons des chaussures en tous genres. Nous pouvons également fournir les cuirs. Nos prix sont les plus bas et nous pouvons produire quatre mille paires de chaussures par jour et pouvons expédier des cuirs en quantités considérables.

Le chef de notre Maison, Monsieur N. Tétrault, est actuellement à Paris, ayant son bureau et ses échantillons à l'Hôtel Continental; un représentant après son départ se tiendra à la disposition des commerçants français.

331, Rue Demontigny Est
MONTREAL, CANADA

ration de guerre Le dixième de 25,000 est de 2,500, et c'est ce chiffre de mobilisés qu'on pouvait attendre de notre colonie en admettant que tous les hommes capables de servir viennent répondre sans exception à l'appel. Or, ce chiffre maximum — et je tiens à le dire bien haut, car je suis assez bien placé pour le savoir et pour le prouver, — ce chiffre maximum de 2,500 a été atteint par les départs de nos réservistes dès les premières semaines de la mobilisation : oui, dès la fin du mois d'août, il s'était embarqué à Montréal le contingent maximum de ce que l'on pouvait attendre de notre colonie, et depuis lors, entendez-le bien, il n'y a pas eu une seule semaine où je n'ai eu à faire partir un convoi supplémentaire de mobilisés, au fur et à mesure des présentations volontaires et des nécessités militaires qui les faisaient appeler à tour de rôle, et cela, depuis neuf mois sans interruption, en sorte que l'on peut prévoir, puisque tous sont loin d'avoir reçu encore leur ordre de route, le jour où le chiffre maximum de l'effort que devait faire la colonie française pour répondre à l'appel du devoir sera non seulement dépassé (il l'est depuis longtemps), mais *doublé*.

“Je ne crois pas que nulle part ailleurs, dans aucun des éléments dont se composent les armées alliées, on puisse trouver un plus grand témoignage de dévouement et de sacrifice. Nos Français du Canada, en répondant ainsi à l'appel de la France en danger, ont fait ce qu'un de nos grands écrivains disait en 1870, en rentrant lui aussi pour prendre sa place parmi nos combattants : “J'accours; on bat ma mère.” Et ce qui augmente encore la beauté de leur geste, c'est qu'aucune contrainte n'a été exercée sur eux; ils sont tous dans la plus large acception du mot des VOLONTAIRES, car vous savez que les représentants de leur pays ne disposent ici d'aucun pouvoir effectif pour les faire partir : beaucoup d'entre eux, fixés depuis longtemps au Canada, y avaient acquis droit de cité, y ayant leurs femmes, leurs enfants, leur profession et leurs terres, et ils auraient pu se retrancher derrière cette situation pour y rester en paix. Non, ils ont tout quitté, librement et volontairement, parce qu'on attaquait “leur mère”; il a suffi que l'on fasse appel à leur honneur de Français pour les entraîner jusqu'à la ligne de feu où ils se font tuer pour un sou par jour, — car les soldats de France ne touchent pas de solde — et, s'il se trouve quelques-uns qui n'ont pas su répondre à cet appel, ceux-là ne sont pas des Français, n'ayant plus de patrie puisqu'ils ont renié la leur, et il faut espérer qu'aucun autre pays n'ouvrira ses rangs pour les recueillir et revendiquer comme siens des indignes.

“Et parmi ces milliers de bons et vaillants Français qui sont partis ainsi, combien ne reviendront pas; combien ont déjà payé de leur sang leur dévouement et leur courage; combien déjà de blessés, combien de tués, combien de mères en deuil et d'enfants sans pères! Vous savez que la France, à la différence des autres états en guerre, ne publie pas la

liste de ses pertes; elle fait directement prévenir les familles et, si je pouvais vous dire toutes celles qui ont déjà été touchées ainsi au Canada, vous verriez encore mieux quel lourd impôt du sang notre colonie a déjà payé.

“Non seulement, dès la première heure, elle a envoyé tous ses fils valides sur la ligne, mais encore elle en a vu tomber que la mort semble avoir choisis parmi les plus braves et les meilleurs. Nous saluons avec admiration les héros canadiens du combat de Langemarck, nous saluons leurs frères d'armes d'Angleterre qui sur terre et sur mer portent haut le pavillon britannique, nous saluons les fils de l'immortelle et malheureuse Belgique, et les Slaves vainqueurs des champs de bataille de Serbie et de Galicie, mais, si vous voyez passer le drapeau tricolore de France, vous pouvez le saluer aussi, car il n'y en a pas qui représente plus de dévouement et de sacrifice, qui soit teint à la fois de plus de sang et de plus de gloire.

“Et puisque j'ai l'honneur de parler aujourd'hui devant des Canadiens français, laissez-moi leur dire que leur pays, qui a tant fait pour la France, qui l'a tant aidée par les mille moyens que lui suggéra son cœur noble et généreux, peut être fier du “vieux pays” qu'il n'a pas oublié, comme vous pouvez être fiers du sang français qui coule dans vos veines...

“Vous connaissez certainement ce merveilleux épisode de la grande lutte dont les derniers journaux nous ont apporté le récit, venant du principal témoin : un lieutenant français blessé est tombé évanoui dans la tranchée qu'il a défendue avec ses hommes, frappés tous aussi autour de lui : “Un éclat de bombe, dit-il, me déchire la main gauche et la douleur me réveille : comme j'ouvre les yeux, affaibli et engourdi, je vois les Allemands sauter par-dessus le barrage et envahir la tranchée. A ce moment un de mes hommes, étendu avec une blessure au front, une blessure au menton, et dont tout le visage n'est qu'un ruissellement de sang, se redresse à demi, empoigne un sac de grenades et le lance sur les assaillants en criant “Debout les morts!” A son appel trois autres blessés se redressent; deux qui ont la jambe brisée prennent un fusil et commencent un feu rapide dont chaque coup porte; le troisième, dont le bras gauche pend inerte, arrache de la main droite une baïonnette et s'élance sur l'ennemi”.

“Et bien, nous aussi, à l'appel de ce soldat sublime dont on ne sait pas même le nom, nous pouvons dire : Debout les morts! Il faut qu'ils restent debout dans notre mémoire, qu'ils demeurent vivants dans nos cœurs. Ils ne sont pas morts en vain : que leur grand exemple nous enseigne le courage, le calme, l'ordre et la patience jusqu'à l'heure définitive, celle que nos héros préparent et qui leur est bien due, l'heure de gloire et de justice où planeront sur les drapeaux des alliés les ailes d'or de la Victoire.”

Charles Eudes BONIN,
Premier Secrétaire d'Ambassade,
Consul général de France au Canada.

La Standard

Assurance Vie

ETABLIE EN
1827

d'Edinbourg, Ecosse

Bureau principal de la Succursale Canadienne

Montréal

(QUÉBEC)

Total des fonds placés	\$ 66,500,000
Total des placements faits par le bureau Canadien	16,000,000
En dépôt au gouvernement Canadien et au même en fidéi au- delà de	7,000,000
Revenu au-delà de	7,900,000
Bonus déclaré	40,850,000
Réclamations payées	151,000,000

Placements de Fonds et Achats de Débentures

Pour les personnes désirant une agence s'adresser à

E. CHAMPAGNE,

Agent de la Province de Québec.

La France à Montréal

Le Président de la République, dans sa proclamation du 2 août disait: "Il y a la France éternelle, il y a la France pacifique et résolue!" Et tout, depuis cette date mémorable, a donné raison à ce cri de ralliement: l'héroïsme et la bravoure de nos soldats et de nos marins, l'activité et la direction éclairée des membres du gouvernement, l'union, le dévouement et l'abnégation des populations.

Cette union sacrée des partis, cet élan général, cette adaptation à de nouvelles méthodes de guerre, ces qualités latentes d'endurance, de patience et d'opiniâtreté maintenant révélées au monde et qui ont étonné nos amis et surpris nos ennemis, tout cela a contribué à augmenter encore le respect et l'admiration des autres peuples pour la France, la "Nouvelle France" comme l'appellent ceux de nos amis qui viennent seulement de la découvrir.

Mais nous, Français, nous qui la connaissons si bien et qui l'aimons tant, la France, nous savons bien qu'elle n'est pas changée; nous savons bien que c'est la même France éternelle de sacrifice et d'héroïsme qui se renouvelle sans cesse, la France d'Eustache de Saint-Pierre et de Jeanne d'Arc, de Bayard et de Crillon, de Vincent-de-Paul et d'Assas, de Bara et de Barbanègre, de Denfert-Rochereau et de Bobillot.

Il est donc naturel que les Français au Canada aient suivi l'élan de la Mère-Patrie et qu'ils aient répondu comme ils l'ont fait à la voix qu'ils entendaient par delà l'océan, à l'appel de leur coeur. Par un très éloquent discours prononcé il y a quelques semaines, le 20 mai, au Monument National, à Montréal, par M. le Consul Général de France au Canada et que nous publions d'autre part, on pourra apprécier l'effort accompli par la colonie française.

Et c'est à Montréal, au Consulat général, ce coin de territoire français au Canada, qu'il a été possible de voir et d'apprécier cette oeuvre. C'est là que sont passés tous ceux qui ont répondu à l'appel, qu'ont été adressées des offres de toutes sortes, engagements volontaires, services de la Croix-Rouge, offres de secours et d'assistance; c'est de là que sont parties des demandes devant assurer le transport des hommes et du matériel ou des approvisionnements nécessaires, et qui étaient adressées aux compagnies maritimes, aux compagnies de chemins de fer, au gouvernement fédéral ou aux autorités municipales. C'est là qu'il fallait recevoir les mobilisés, les grouper, assurer le loge-

ment et la subsistance de ceux qui étaient sans argent; c'est là qu'il fallait organiser les départs et c'est de là qu'il fallait accompagner les hommes aux bateaux et aux trains.

Il fallait inscrire les noms de ceux qui laissaient des familles derrière eux et organiser un service spécial qui devait, dans toute l'étendue du Dominion, assurer à ces familles la distribution régulière de l'aide que le gouvernement français leur accorde en l'absence de leurs chefs; il fallait intervenir près des représentants du Fonds Patriotique Canadien dans toutes les provinces pour que nos familles françaises bénéficient, dans la mesure la plus large, de l'offre généreuse de cette organisation d'aider les femmes et les enfants des mobilisés des nations alliées; il fallait faire des démarches auprès des autorités fédérales, à Ottawa, pour que les terres abandonnées par nos colons français fussent protégées pendant leur absence, et que leurs patentes fussent conservées; et il est bien de noter ici que le gouvernement fédéral a non seulement accédé à toutes les demandes mais a encore décidé que le temps passé sous les drapeaux serait compté aux colons comme temps de présence effective sur leurs terres.

Enfin il fallait, après le départ, continuer à correspondre avec les familles, répondre à leurs demandes, répondre à celles des hommes au front qui pouvaient s'inquiéter sur le sort de ceux qu'ils avaient laissés derrière eux.

Tout cela s'est passé, et tout cela se passe encore, dans ce coin de France, à Montréal, au Consulat Général, là où beaucoup sont venus aux jours sombres d'août et de septembre 1914, anxieux et le coeur triste, réconfortés d'entendre au-dessus d'eux, à l'entrée, le claquement joyeux du drapeau tricolore et les voix toujours gaies des hommes qui partaient.

Pour que toutes ces bonnes volontés ne soient pas rebutées, pour que tous ces efforts ne soient pas faits en vain, il fallait les coordonner et les centraliser, il fallait les organiser. Et la colonie française est reconnaissante à ceux qui ont présidé à cette organisation et qui l'ont dirigée de façon à obtenir le beau résultat dont parlait M. le Consul Général dans son discours au Monument National. La colonie française est reconnaissante aux Représentants du Gouvernement de la République au Canada!

Paul SEUROT.

Montréal, 1er juillet 1915.

La Cie U. Pauzé & Fils

MONTREAL

Menuisiers Manufacturiers

ETABLIE EN 1883



Toujours en stock

**Bois de sciage et de charpente de
toutes sortes**

pour marché domestique et exportation

L'Union Nationale Française.

(Les hommes passent, mais les œuvres restent).

Ce n'est pas pour vous, généreux Fondateurs et Directeurs de cette oeuvre qui nous est chère, que ces lignes sont écrites. Ils sont passés en faisant le bien : La Colonie Française s'en souvient, leur mémoire nous sera toujours présente et leurs noms demeureront éternellement gravés sur le seuil de cette maison de charité où la France à l'ombre de son drapeau, accueille à bras ouverts les petits et les pauvres qui pleurent et qui souffrent.

Ils sont passés, mais l'oeuvre demeure et demeurera tant que la France comptera des enfants sur les bords hospitaliers du St-Laurent.

Quelle est donc cette oeuvre? quel fut son passé, et quel rôle a-t-elle joué, pendant ces heures tristes entre toutes que nous vivons depuis le commencement de la guerre?

Tel est le but de ce modeste article qui n'a d'autre prétention que de faire mieux connaître et de faire plus aimer encore une oeuvre si française et si patriotique.

Pour répondre à la première question, je n'ai qu'à copier l'article 1er de nos statuts :

L'Union Nationale Française, a été créée dans le but de grouper les efforts charitables, de la colonie française de Montréal et des personnes de nationalité étrangère qui lui sont sympathiques, pour secourir avec la plus grande efficacité possible les Français qui se trouvent dans le besoin.

A cet effet, et dans la mesure justifiée par ses ressources :

1° Elle entretient une maison de refuge où un abri et la nourriture sont fournis gratuitement et temporairement aux Français ou enfants de Français sans ressources.

2° Elle distribue des secours à domicile.

3° Elle fait visiter à domicile, les malades indigents et leur fournit gratuitement les médicaments.

4° Elle rapatrie gratuitement les indigents qui resteraient à la charge de la société.

5° Elle pourvoit à l'inhumation de ses membres et des Français reconnus nécessiteux.

L'Union Nationale Française est donc une oeuvre de charité, mais elle est plus encore; elle est oeuvre de solidarité, oeuvre de patriotisme. Là toutes les classes de la société se rencontrent, toutes les opinions sont représentées; c'est l'Union dans le patriotisme, c'est l'Union dans la charité.

Bien modestes furent les débuts de notre société :

Fondée en 1886, par des humbles, dont le travail était nécessaire pour pourvoir aux besoins de leurs familles, ces braves et charitables coeurs français partageaient leur pain et leurs modestes ressources pour réaliser leur généreuse idée de solidarité.

Modeste comme ses fondateurs, notre société, pendant 16 ans, se contenta d'un pauvre abri, rue Cadieux, en rapport avec ses ressources, mais sa porte était toujours grande ouverte à nos pauvres compatriotes.

Nous sommes maintenant en 1902 : Notre société avait grandi, sa mission devenait chaque jour plus lourde, il fallait un cadre plus grand à l'oeuvre qui devenait plus grande.

C'est sous la présidence de M. Jules Helbronner que le siège de l'oeuvre fut transporté rue Dubord et que notre société vécut pendant six autres années.

Enfin, en 1908, grâce au précieux appui et à la haute influence du regretté M. George Cochery, de passage à Montréal, nous obtenions du gouvernement de la République Française une allocation de 25000 francs, sur les fonds du pari mutuel; allocation qui, toujours sur la même recommandation de notre dévoué protecteur et ami, fut doublée l'année suivante. Ces soixante quinze mille francs assuraient à jamais la vitalité de notre oeuvre.

Si un malheur ne vient jamais seul, un événement heureux en entraîne souvent un autre : cette même année notre maison devenue encore une fois insuffisante, fut achetée par le gouvernement provincial, et nous pûmes alors nous rendre acquéreurs du vaste et spacieux immeuble qui a groupé, depuis dans ses murs, et le Consulat de la mère-patrie, et toutes les autres sociétés françaises de Montréal.

Qu'il me soit permis de reconnaître ici une fois de plus la précieuse intervention du gouvernement de notre pays, et de l'intérêt si profitable à notre société qu'il a bien voulu témoigner à notre oeuvre de solidarité.

Mais nous devons être justes, et la reconnaissance que nous devons à la République Française ne doit pas nous faire oublier ce que nous nous devons à nos frères les Canadiens-Français, qui ont tant fait pour l'Union Nationale Française, et dont la générosité inlassable, est mise chaque année à contribution.

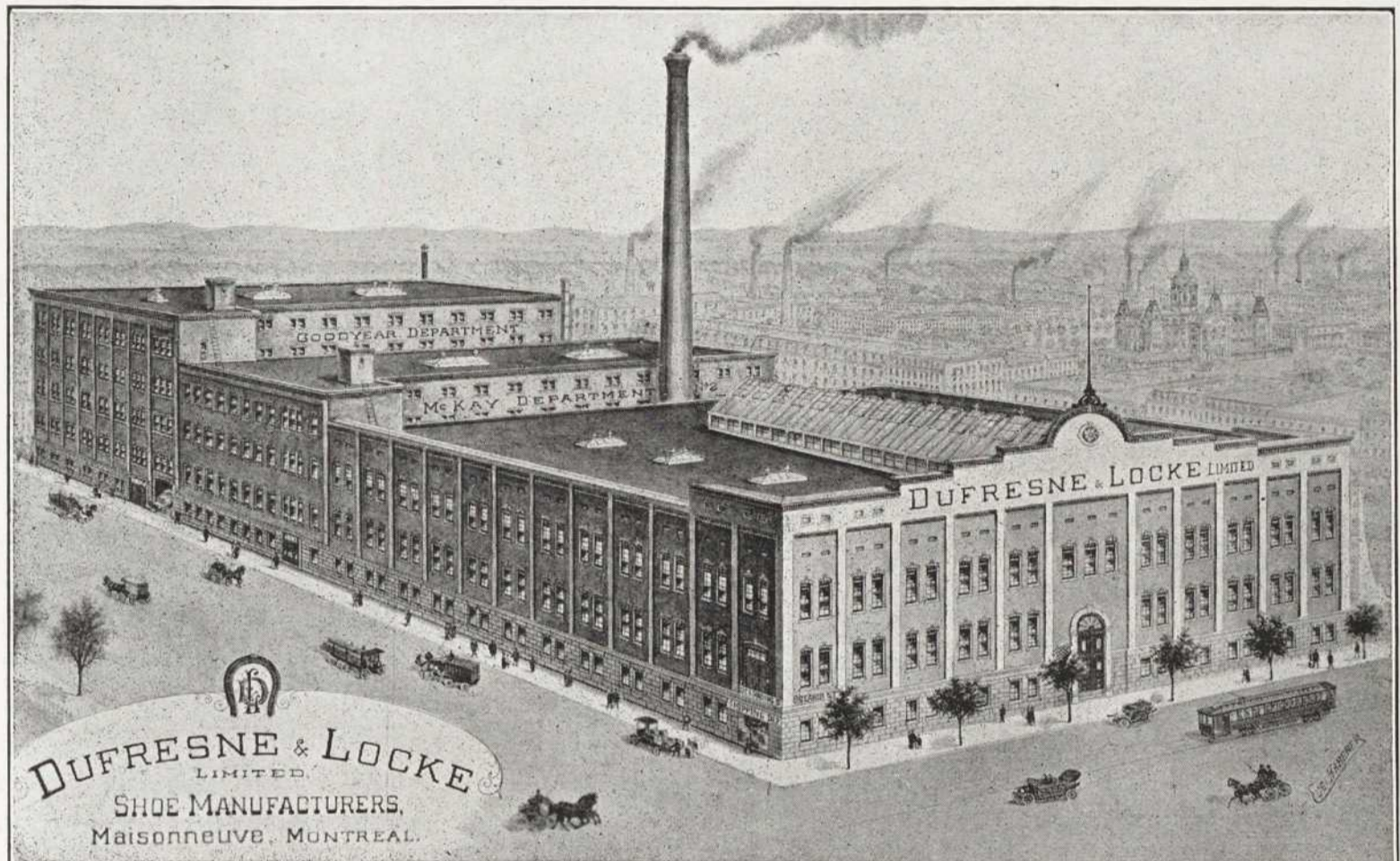
Une longue liste de ces généreux bienfaiteurs suit cet article. Les nommer n'est pas suffisant. Au nom de la Colonie Française de Montréal, qu'ils veuillent bien, tous accepter l'hommage ému et bien sincère de notre reconnaissance.

DUFRESNE & LOCKE

LIMITÉE

MAISONNEUVE

MONTREAL, Canada



Fabrique de chaussures en tous genres

Spécialité :

Brodequins militaires

Exportation

Capacité : = 5000 paires par jour

Non seulement l'Union Nationale Française accomplit avec un dévouement inlassable sa mission de solidarité française au Canada, mais encore le patriotisme toujours en éveil de ses Conseils d'Administration est heureux de saisir toutes les circonstances qui s'offrent à eux de témoigner leur ardent amour filial à notre chère et noble France.

C'est ainsi que lors des inondations qui affligèrent notre pays en 1910, le Conseil d'Administration de la Société, ayant alors comme Président Monsieur J. R. Genin, prit l'initiative d'une souscription qui lui permit de recueillir et envoyer à Monsieur Cochery, ministre des Finances, près de 3,500.00 dollars.

Et ce fut dans les locaux de l'Union et à l'instigation de son Président, que se réunit un groupe d'hommes éminents parmi lesquels l'Honorable Juge Robidoux, l'Honorable Juge Honoré Gervais, l'Honorable Dr J. Guérin, alors Maire de Montréal, H. V. Meredith, Gérant de la Banque de Montréal, qui organisa une souscription publique, et ce fut dans cette réunion que l'Honorable Gervais demanda à Sir Wilfrid Laurier, alors premier Ministre, et obtint de lui une allocation de \$50,000.00 du Gouvernement Fédéral, pour venir en aide à nos compatriotes victimes de cette épouvantable catastrophe.

Pour donner un aperçu des états de services de notre société, donnons maintenant des chiffres :

Prenons les quinze dernières années : Depuis ce temps, l'Union Nationale Française a hospitalisé au-dessus de 6000 compatriotes qui ont passé au Refuge 42000 nuits et ont pris 112000 repas ! De plus elle a dépensé au-delà de \$3,800.00 pour les rapatriements et \$2,500 environ pour des frais de funérailles ! Nous devons ajouter environ \$30,000.00 pour la bienfaisance faite à domicile sans compter toutes les nombreuses visites faites par ses dévoués médecins ainsi qu'au Dispensaire où, deux fois par semaine, les pauvres malades reçoivent des soins et des médicaments gratuitement.

Voilà, en quelques mots, l'histoire de notre société ; graduellement, insensiblement, elle est devenue une oeuvre nationale, connue de tous, aimée de tous : c'est là que nous retrouvons la France, c'est là que nous parlons d'Elle, que nous l'aimons en nous aimant.

Il était donc bien naturel que notre chère Union fut le rendez-vous de tout ce qui était français pendant les jours désormais historiques des graves événements qui se sont passés depuis le 1er août dernier.

Les premiers coups de clairon sonnaient en France que leurs vibrations se faisaient entendre dans notre maison française : l'Allemand n'avait pas mis le pied sur notre territoire que tous les Français de Montréal étaient déjà groupés autour du représentant de la France, dans nos salles décorées du Drapeau Tricolore tous prêts à partir et à donner le meilleur de leur sang pour la défense de la Patrie.

Jamais, depuis sa fondation, l'Union Nationale, n'avait eu une plus belle occasion de montrer ce qu'elle était et nous pouvons assurer que, grâce à ses dirigeants, elle s'est montrée à la hauteur des graves événements de l'heure présente.

De toutes les parties du Canada, nos compatriotes affluaient en nombre considérable pour répondre à l'ordre de mobilisation. Notre société se mit à la disposition de tous ; l'hospitalité la plus large leur fut offerte, et tous ces braves Français, répondant à l'appel de la mère-patrie, vécurent à l'Union du jour de leur arrivée jusqu'à celui de leur embarquement.

Pendant leur séjour dans notre maison de charité, 66234 repas leur furent distribués et 2570 nuits furent passées sous son toit hospitalier !

Rien ne fut épargné pour leur être utile ; et tous nous devons le dire, se montrèrent heureux et fortifiés par ce chaleureux accueil qui leur était fait.

Mais là ne se borna pas le rôle de l'Union ; je l'ai déjà fait remarquer : pour être une oeuvre de solidarité matérielle, notre société n'en est pas moins une oeuvre de solidarité morale. A tous ces braves qui partaient pour défendre leur drapeau, laissant leurs femmes et leurs enfants abandonnés, pour la plupart sans ressources, sur une terre étrangère, il fallait dis-je un réconfort, il fallait secher les larmes de ceux qui allaient donner leur sang, il fallait leur donner l'assurance que les êtres chéris qu'ils laissaient derrière eux ne souffriraient pas de leur absence et qu'ils auraient, avec le pain quotidien, un appui dans les difficultés de la vie.

Ce fut encore là le rôle de l'Union Nationale Française. Dès le début des hostilités, dans une réunion spéciale tenue le 4 août 1914, le conseil d'administration décidait de convoquer la Colonie Française de Montréal en assemblée générale, afin d'aviser aux mesures à prendre pour la sauvegarde des intérêts de ceux qui partaient et mettre à l'abri du besoin les familles qu'ils laissaient au Canada. L'héroïsme de la Belgique avait créé, entre ce vaillant peuple et notre Patrie, un lien de fraternité trop fort pour que les colonies des deux pays restassent étrangères l'une à l'autre.

Aussi la colonie belge fût-elle appelée à prendre part à cette grande assemblée, afin de bénéficier, dans une mesure égale des décisions qui y seraient prises.

Tous ceux qui assistèrent à cette réunion, ne peuvent avoir oublié le fraternel et patriotique enthousiasme qui faisait vibrer tous les coeurs.

Cette assemblée produisit d'excellents résultats : ce fut alors qu'on décida, en principe, que les \$10,000.00, montant d'une 1ère souscription dont la généreuse initiative revient à M. Genin, alors trésorier de notre société et depuis Président honoraire, seraient versés par l'entremise de l'Honorable Sénateur M. Dandurand et de M. le Dr Lachapelle, à un comité de secours organisé par l'élément

Le Gant "PERRIN"

C'est le gant "chic" par excellence

Le complément indispensable d'une jolie toilette

Bertrand, Foucher, Bélanger
Incorporée

ORNEMENTS D'ÉGLISE

*Statues, Fleurs, Chandeliers, Croix, Candélabres, Cierges
et Bougies, Huile du Sanctuaire, Chapelets,
Médailles, etc., etc., etc.*

Spécialité :

MARBRES ET OBJETS D'ART, AUTELS EN MARBRE

26, RUE NOTRE-DAME, OUEST

Téléphone Main 7437

Montréal

Papier d'Égypte

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

Dépositaires pour l'Amérique du Nord

ROUGIER FRÈRES,

63, rue Notre-Dame Est MONTREAL

Anglo-Canadien de Montréal sous le nom de Fonds Patriotique. Organisation qui, il est juste de le reconnaître, ne fut que la soeur puinée de celle dont je viens de parler plus haut. Cette première mise de fonds nous donnant le droit de participer proportionnellement à la répartition de la souscription nationale.

* * *

Dès que le comité Franco-Belge du Fonds Patriotique fut fondé il s'installa dans les locaux de l'Union qui se montra heureuse de lui offrir la plus large hospitalité. A côté de ces organisations de secours, l'Union Nationale, avec le concours dévoué de Dames et de Demoiselles, organisa dans ses locaux un ouvroir pour habiller les femmes et les enfants des réservistes. Là, par leurs soins et par leur zèle et grâce à la générosité de la population Canadienne et des colonies Française et Belge à Montréal, environ 5000 vêtements furent distribués! Sans compter 600 paires de chaussures, 600 paires de caoutchoucs, 600 paires de bas, qui ont été distribués par les soins de l'ouvroir, aux femmes et aux enfants des réservistes Français et Belges pendant la saison d'automne et d'hiver.

Comme elle fut admirable de dignité et de dévouement à la Patrie la Colonie Française de Montréal! A l'instant même où fut tiré le premier coup de canon qui annonçait que l'heure de la délivrance avait sonné pour nos frères Alsaciens-Lorrains, toute trace de mésintelligence disparut, il n'y eut plus que d'ardents patriotes unis dans un pur et profond amour de la France! L'Union se fit dans le Patriotisme.

La preuve tangible de cet unanime sentiment fraternel fut donnée lors de l'assemblée générale du 25 octobre dernier, qui eut lieu dans le plus parfait accord.

C'est dans cette assemblée à laquelle nous fit l'honneur d'assister Monseigneur Bruchési qui, après avoir affirmé sa très vive sympathie pour la France, dans un discours qui fut salué par des applaudissements unanimes, nous offrit de chanter dans sa cathédrale une messe pour le repos de l'âme des soldats français et des armées alliées tombés au CHAMP D'HONNEUR. Ajoutant que dans cette même cathédrale, il serait heureux d'entonner le TE DEUM, au jour de la Victoire.

Le service solennel pour le repos de l'âme des Français et de leurs alliés morts pour la Patrie, eut lieu à la cathédrale le 20 novembre 1914 et sur l'invitation de l'Union Nationale Française, une foule considérable vint assister à cette imposante et émouvante cérémonie.

Si l'Union a tenu à rendre un juste tribut d'hommages et de reconnaissances à ceux qui sont morts pour la Patrie, elle a tenu à donner aussi à ses morts de la colonie, un souvenir de regrets, une pensée d'affection aux frères disparus.

Une démonstration d'un caractère tout intime, eut lieu le 1er novembre dernier.

Sur convocation de l'Union Nationale, la colonie française se rendit au champ du repos, où les compatriotes français dorment leur dernier sommeil. Là, après les prières d'usage, des couronnes furent déposées au nom de toutes les sociétés françaises sur les tombes, dans les cimetières catholiques et protestants.

L'Union pense à ses morts, elle assure la subsistance de ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin, elle soigne ses malades, mais elle pense aussi aux petits, à ceux qui ne connaissent encore de la vie que ses amertumes et que ses douleurs: Elle a voulu donner un peu de joie à ces pauvres petits déshérités, pouvait-elle mieux faire que de choisir le jour de Noël, la fête des tout petits!

Cette jolie démonstration eut lieu le dimanche suivant, le 27 décembre dernier. Fête bien patriotique aussi celle-là qui réunissait tous les enfants de la colonie à l'arsenal du 65ème régiment, où un immense arbre de Noël avait été dressé à leur intention.

La joie innocente de tous ces petits êtres mettait au coeur de leurs mères un peu de bonheur qui séchait dans une certaine mesure les larmes causées par la pensée des dangers auxquels étaient exposés l'époux et le père absent.

Il est d'usage, chaque année, de profiter de la fête nationale du 14 juillet pour la célébrer par des fêtes et des réjouissances auxquelles toute la colonie prend part. Cette année il ne saurait être question de fêtes et de joies en présence de la terrible lutte engagée pour la libération du sol natal. Les deuils sont trop nombreux et les coeurs trop douloureusement meurtris. Mais dans sa réunion du 9 juin dernier, notre conseil d'administration a décidé d'offrir aux femmes et aux enfants des réservistes un goûter qui aura lieu au Parc Dominion le 14 juillet et au cours duquel un souvenir sera distribué aux enfants de ceux qui luttent pour la défense de la Patrie.

Là encore, la charité couvrira de son manteau le bonheur que tous ressentiront de la joie de ceux qui n'ont rien fait pour souffrir.

Tels sont les états de service de l'Union Nationale Française depuis sa fondation: ses traditions sont trop nobles et trop belles, pour craindre que désormais elle faillisse à sa tâche.

Peut-être que pendant ses trente ans d'existence, bientôt, il y a eu quelques divergences d'idées, quelques opinions contraires, mais tous se sont toujours ralliés sur le terrain de la charité.

Saluons, encore une fois, tous nos dévoués compatriotes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la prospérité de notre société. Ils sont passés en faisant le bien et le bien qu'ils ont fait, demeurera toujours pour leur plus grande récompense.

Dr A. BRISSET DES NOS,
Président de l'Union Nationale Française

Le Droit

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée

Téléphone Rideau 1448
Téléphone Rideau 2939

COIN GEORGE & DALHOUSIE
OTTAWA

Le *Droit*, journal quotidien indépendant, est la sentinelle des avant-postes de la langue française au Canada.

Circulation quotidienne, 10,000

Circulation hebdomadaire, 4,000

Le *Droit* atteint tous les centres canadiens-français de l'Ontario et constitue le meilleur medium d'annonce pour les industriels et commerçants de l'étranger.

Le *Droit* sollicite surtout la publicité des maisons de commerce étrangères qui désirent se mettre en relation avec la population opulente et progressive de la vallée de l'Ottawa.

Son personnel est entièrement à la disposition des maisons françaises et s'engage à leur fournir tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de nouer des relations d'affaires avantageuses.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

No 53, RUE SAINT-SULPICE, Montreal

Avant de placer votre commande en

Librairie, Papeteries,
Livres de classe,
Articles religieux et
Articles de fantaisie,

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ

Représentants des célèbres marques de Papier

Superfine Linen Record, Earncliffe Bond et Empire Bond

Manufacturés par

LA COMPAGNIE PAPIER ROLLAND, Limitée
USINES A SAINT-JEROME, P. Q.

L'Alliance Française.

Le but que poursuit l'Alliance française, on ne l'ignore pas, c'est de propager aux quatre coins du monde le culte de la France, de faire participer tous les peuples à son lumineux génie et de travailler à la diffusion de ses productions littéraires. Elle n'a pas failli à sa mission, puisque dans le plus fort de la mêlée, alors que le destin de la France se décidait sur les champs de bataille, elle nous a envoyé des conférenciers, M. Brioux entre autres, un des quarante immortels, pour nous montrer que le verbe français peut dominer le bruit des canons et des mitrailleuses, et qu'il n'est aucune puissance humaine pour l'étouffer. Comme Orphée aux enfers, c'est par la magie des sons qu'il agit sur les puissances des ténèbres pour les charmer, les asservir, les endormir et leur subtiliser les âmes prisonnières de l'opacité et de l'obscurité. C'est en cela que la civilisation française se montre supérieure à toutes les civilisations de l'antiquité. Les initiés de Memphis et d'Eleusis, les temples ésotériques de l'antiquité gardaient jalousement pour eux les secrets de la science. Peu de chose a transpiré au dehors de leurs doctes dissertations lorsqu'ils élaboraient à huis clos les merveilles du système planétaire et qu'ils apprenaient l'art difficile de se connaître soi-même. La France plus généreuse ouvre à tous les richesses de ses trésors. La pensée qu'elle a extraite des vieux parchemins tombés en poussière, distillée à travers l'alambic en pur cristal de sa langue, elle veut que l'univers la fasse sienne. Elle n'a pas rêvé la suprématie de la force brutale, son idéal plus féminin est de s'insinuer dans les âmes, des les amener à aimer la beauté, de les sortir de la matérialité et de leur faire s'assimiler la moelle de ses penseurs et de ses écrivains. Et ses apôtres s'en vont de ville en ville, non pas pour soumettre les peuples à un code arbitraire, ou les courber sous la fulguration d'une lance à la pointe aiguillée, mais pour les convertir à la paix et à l'amour. Quel plus beau présent à faire à l'homme que de lui découvrir les merveilles et les enchantements de la langue française, de leur donner le "Sésame, ouvre-toi" qui leur prodigue les richesses de la grotte d'Aladin! On ne regrette pas le temps des fées et leur baguette magique, puisque des jongleurs de mots, des prestidigitateurs de la phrase ont pu devant nous décomposer le prisme solaire et faire paraître à nos yeux éblouis des théories d'arcs-en-ciel! Quel ravissement de pénétrer dans les palais de l'esprit, de se promener dans le labyrinthe de glace, de s'apercevoir grandis, décuplés dans ces multiples psychées. C'est bien notre pensée que nous apercevons en ces lentilles de cristal, mais amplifiée et

magnifiée par ces maîtres de l'art qui s'appellent Racine, Bossuet, Pascal, Voltaire, Hugo, Lamartine, Gautier, Rostand, France, Regnier et mille autres. Les soirées de l'Alliance française restent pour nous marquées d'une étoile d'or. Nous sortions de là avec des tintements de pièces d'or dans les oreilles et l'esprit comme incrusté de gemmes précieuses.

La semence jetée d'un geste large par l'Alliance française n'est pas tombée sur le roc. Nous n'avons pas été lents à en voir la blonde moisson. Nous lui devons la poussée de cette jeunesse, dont la pensée comme les belles de jour se tourne vers le soleil de l'art. Mise en appétit pas ces régals périodiques, sortes de pâques fleuries qui venaient soutenir nos forces défaillantes la jeune génération a voulu rassasier sa faim, calmer le feu qui venait de s'allumer en elle. Comme résultat, nous avons eu des conférenciers canadiens qui nous ont entretenus dans une langue chatiée et élégante. Nul doute qu'ils avaient puisé ce goût des belles choses à nos soirées et qu'ils reçurent dans ce Canada sous forme de langue de feu la révélation de leur talent.

Ce dont l'Alliance française peut et doit se féliciter, c'est d'avoir provoqué dans le monde entier cette explosion de sympathie qui monte comme un nuage d'encens vers la France sanglante et meurtrie. Aux Etats-Unis, comme au Canada, tous les coeurs sont pleins d'Elle et débordent de déclarations enflammées: We love France!... Ils en parlent comme d'une femme adorée et s'ils la voyaient chanceler, tous se feraient chevaliers pour la soutenir défaillante entre leurs bras et la défendre les armes à la main. Ce n'est pas sa vaillante attitude seule qui les exalte ainsi, mais parce que dans une communion spirituelle, Elle s'est donnée à eux comme à nous. Ils connaissent le goût de ses baisers, la volupté de ses enlacements. La charmeuse les a subjugués. Ils savent que sa gaieté fuse comme son vin de Champagne. Le génie allemand ne s'est pas imposé au monde parce qu'il est ennué comme un jour de bruine, et c'est Barbey d'Aurevilly qui le dit. La poésie comme la vérité est un peu partout, mais le rire n'est qu'en France. On ne l'aurait pas su si l'Alliance française ne l'avait pas proclamé. Incomprise elle ne serait pas adorée avec cette fougue passionnée, la belle et douce France!

L'Alliance française émerge à la gloire de la patrie de Jeanne d'Arc. Dans cette aurore empourprée qui la drape comme dans un manteau royal, la France jette un jour nouveau sur le monde et l'on voit les ombres du passé

Service de chemin de fer direct
— DE —
NEW YORK
— A —
MONTREAL et tous les points du Canada

La route officielle que le gouvernement français
a choisi pour les réservistes
Rails d'acier — Voitures salons et dortoirs Pullman

Enchanteur le jour



Confortable la nuit

Quintal & Lynch Limitée

59, Rue Saint-Pierre

MONTREAL

Exportateurs de Céréales

Spécialité: "Avoines"

se dissoudre dans la lumière. La matière triomphante qui se vantait d'avoir créé l'univers voit ses molécules tout puissants et ses atômes en tourbillons battre en retraite, c'est le génie français qui se lève! L'idéalisme est vainqueur de la force brutale, le Christ l'a dit, la chair est faible mais l'esprit est fort. Avez-vous réfléchi sur le redressement de fortune qui s'est opéré, quand à trente mille de Paris, les hordes de barbares qui possédaient les engins de guerre qu'on connaît et des montagnes d'obus, se sont mis soudain à reculer comme un cheval qui a pris peur d'un reflet de lune: comment Paris a-t-il pu échapper à la mort qui l'attendait infailliblement on peut dire mathématiquement? On le sait, l'Allemagne mobilisait depuis quinze jours et la France était à court d'armes et de munitions. La Belgique était anéantie. L'éléphant moscovite n'avait pas ébranlé sa masse flasque. L'Angleterre n'avait pas encore traversé la Manche. Pourtant l'ange exterminateur ne s'est pas levé au-dessus de Lutèce pour la défendre de son glaive flamboyant!

Et pourtant, la France a repoussé les barbares!... On veut donc oublier que l'âme française est immortelle et qu'elle entend toujours les voix qui parlaient à l'héroïne de Domrémy! Elle triomphe parce qu'elle est la France! Elle a refait le geste élargi de la Convention avec toute sa raison et tout son cœur. Génie, Raison, Amour, Vérité, Liberté, Fraternité, Solidarité, faisceau des sept couleurs contenues dans le rayon de son front pur, les sept branches du chandelier d'or qu'éclaire la voûte sombre du temple. L'Alliance française fut l'annonciatrice du mystère joyeux dans sa douleur, qui va rendre la paix et la félicité au monde. Ses mages depuis longtemps voyaient

poindre la nouvelle étoile. Nous devons croire que du sein déchiré de la terre de France naîtra une autre humanité régénérée par son baptême de sang. Selon le prophète, elle se nourrira de lait et de miel, de blancheur et de rayon, elle s'appellera Emmanuel si l'on veut, mais son avènement renouvellera la face de la terre. Il nous a été donné un grand bonheur, c'est d'assister à la réalisation de l'impossible et de pouvoir croire au merveilleux. Nous avons lieu de tout espérer puisque la force numérique est une chimère et un leurre. Quand une nation s'est fait une âme et qu'elle veut vivre, rien ne peut ployer sa résistance opiniâtre ni briser le ressort de son énergie. C'est une leçon qu'il importe pour nous de dégager des événements pour nous soutenir dans nos luttes et nous aider à combattre les éléments conjurés contre nous. Nous disparaîtrons comme race si nous le voulons bien, si nous ne nous cramponnons pas à cette planche de salut qui nous est jetée par l'Alliance française. Nous serons sauvés en unifiant notre destin à celui de la France, en nous réfugiant comme poussins frileux sous son aile de flamme, en accordant les battements de nos cœurs contre le sien, en aspirant son souffle régénérateur. Le salut est là et pas ailleurs, ce dont il faut à tout prix se persuader. Petit roitelet, dont l'aile trop frêle ne peut te porter où ton désir t'attire, il est un moyen d'atteindre aux cimes, de te balader dans l'azur et de toucher au soleil, c'est de te cramponner aux plumes de l'aigle sublime qui couvre l'astre de son reflet et de te faire voiturer dans l'infini, sans effort, tu n'as qu'à t'abandonner à son essor magnifique.

COLOMBINE.

Les Consolatrices.

Dès les débuts de la guerre les femmes dans ces heures de douleur et de gloire, ont été les anges qui consolent, qui pansent toutes les blessures, qui soulagent les misères et qui, souriant à travers les larmes, montrent aux hommes la route du devoir.

Comme leurs soeurs d'Europe les femmes du Canada, Canadiennes, Françaises, Belges, ont puisé dans leur cœur meurtri des trésors de dévouement et d'abnégation. Le cœur féminin à la voix de tant de souffrances, est monté aux sommets les plus purs de la Bonté et du Sacrifice, patries

divines de l'âme de la femme. Elles ont bercé d'une douceur infinie les tristesses des mères et des épouses; leur aide matérielle, fruit de leurs veilles, est venu porter, dans les foyers dévastés, un peu de chaleur et d'espoir; leur protestation vengeresse a marqué éternellement, d'une honte indélébile, le front des bandits qui outragent les femmes et mutilent les enfants. Que ces femmes dévouées reçoivent ici l'expression la plus profonde de notre respect de notre reconnaissance et de notre sympathie.

Daoust, Lalonde & Cie,

Limitée

Tanneurs et Corroyeurs

Fabricants de cuir tanné au chrome et aux extraits végétaux.

Nous donnerons une attention toute spéciale à l'exportation et nous sollicitons correspondance.

Bureaux : 49 SQUARE VICTORIA

Usine : 1704 RUE IBERVILLE

Daoust, Lalonde & Cie,

Limitée

Fabricants de Chaussures

Chaussures à chevilles de bois, à clous, à trépcintes Goodyear et au cousu McKay, pour hommes et femmes.

Nous fabriquons aussi des chaussures pour l'armée.

Bureaux : SQUARE VICTORIA

Ateliers : 45 et 47 SQUARE VICTORIA

Fonds Patriotique Canadien et Comité Franco-Belge.

Dès les premiers jours de la mobilisation les réservistes français, habitant Montréal et les environs, se présentaient en foule au Consulat Général de France pour demander leur ordre de route. Ce fut un admirable spectacle de voir sur la Place Viger, devant notre Consulat, des centaines de Français qui, ayant quitté leur travail dès l'annonce de la déclaration de la guerre, venaient se mettre à la disposition du représentant de la France. Spectacle inoubliable aussi pour ceux qui en furent témoins, celui de ces Français marchant, aux acclamations de la population canadienne, calmes, en lignes serrées, du Consulat au port où des bateaux frêtés pour eux devaient les transporter en France.

Nombreux, parmi ces hommes, étaient ceux dont le travail était le seul soutien de leurs familles et qui, n'écoulant que la voix du devoir, partaient pour défendre leur pays laissant derrière eux ce qu'ils avaient de plus cher, pour conserver sans tache à leurs fils le nom de français. Dans un discours vibrant de patriotisme, le docteur Brisset, président de l'Union Nationale Française, dans une réunion au Monument National, le 9 août 1914, disait que chacun devait faire son devoir. "Il incombe, ajoutait-il, à ceux que le triste privilège de l'âge empêche de partir, de veiller sur ceux qui restent". Et en effet dès la première semaine du mois d'août, M. Genin et quelques Français qui n'étaient pas mobilisables avaient ouvert une souscription en faveur des familles des réservistes. Sans doute on savait que le gouvernement français leur accorderait des indemnités, mais le coût élevé de la vie à Montréal devait nécessiter des allocations supérieures à celles qui sont données en France. La souscription grâce à l'appui de M. le Sénateur Dandurand, du docteur Lachapelle, grâce à la générosité de tant de Canadiens français, qui chaque fois que la cause française est en jeu, répondent si chaleureusement à notre appel, obtint tout le succès espéré des promoteurs. En une semaine dix mille dollars furent souscrits.

Le nombre des départs augmentant dans de fortes proportions chaque semaine, il devint bientôt évident que la somme recueillie ne pourrait suffire à tous les besoins. Suivant notre exemple, un groupe de Canadiens où figuraient les noms des personnes les plus en vue de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et de Québec organisaient aussi un fonds de secours pour venir en aide aux familles des volontaires canadiens qui répondaient à l'appel de l'Angleterre. Le groupe français offrit alors à cette association de lui verser les sommes qu'il avait recueillies, il s'engageait à lui en procurer d'autres et lui demandait que

toutes les familles des nations alliées, dont les chefs seraient sous les drapeaux soient traitées sur le même pied. Cet arrangement fut généreusement accepté et sanctionné plus tard par le Parlement quand il approuva les statuts du FONDS PATRIOTIQUE Canadien. Son Altesse Royale le Duc de Connaught, gouverneur général du Canada accepta la présidence du Conseil d'Administration et les personnes les plus en vue du Dominion en font partie. L'Angleterre, tout récemment a rendu hommage à l'activité inlassable d'un de ses promoteurs qui a le plus contribué à l'organisation de cette grande oeuvre patriotique, en conférant à M. Herbert Ames le titre de Sir.

Des succursales du Fonds Patriotique furent établies dans toutes les villes du Canada pour y recueillir des souscriptions et subvenir aux besoins des familles de ceux qui partaient. Celle de Montréal organisa une campagne pour se procurer les fonds qui lui étaient nécessaires. Vingt-deux groupes de dix personnes chacun, y furent choisis et chargés de solliciter des souscriptions à domicile, du 14 au 18 septembre. Pendant les cinq jours que dura cette campagne tous se réunissaient à midi dans une des grandes salles de l'Hôtel Windsor et les recettes de la journée y étaient annoncées. Le public répondit d'une façon merveilleuse à l'appel qui lui était fait. En voici le résultat:

Recettes du 14 septembre	421.016	dollars
“ “ 15	186,438	“
“ “ 16	136.969	“
“ “ 17	120.257	“
“ “ 18	625.814	“
	<hr/>	
	1,490.494	“

C'est ainsi qu'en une semaine le LE FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN recueillit à Montréal seulement, environ sept millions cinq cent mille francs pour venir en aide aux familles dont les chefs sont sous les drapeaux. Parmi les groupes chargés de recueillir les souscriptions à domicile, l'un d'eux était composé uniquement de Français et de Canadiens Français. Sa recette s'éleva à 55.431 dollars. Sur cette somme figure un don magnifique du Séminaire de St. Sulpice que notre compatriote le vénérable père Lecocq, supérieur du Séminaire, avait

MUSIQUE FRANÇAISE

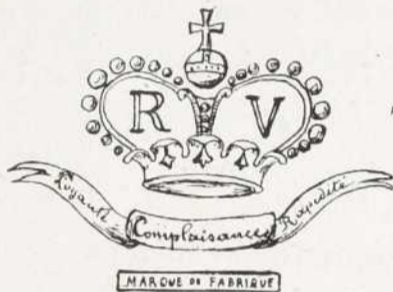
BRODERIE FRANÇAIS



RAOUL VENNAT

NÉGOCIANT IMPORTATEUR

642 ST. DENIS, MONTREAL



NOS DEUX SPÉCIALITÉS SONT LES PLUS IMPORTANTES DU CANADA

Librairie Granger Frères Limitée

FONDEE EN 1885

Dépt. No 1—ARTICLES DE BUREAU:

Bibliothèques à sections. Bureaux. Chaises. Classeurs. Boîtes à documents et à argent. Livres perpétuels. Système de cartes et fiches. Machines à écrire, accessoires et fournitures. Garniture de luxe pour bureau. Sceaux. Certificats. Timbres-caoutchouc. Imprimerie. Lithographie. Reliure.

Dépt. No 2—LIVRES BLANCS, PAPIERS:

Livres de comptabilité, nouveaux réglages. Calepins à feuilles mobiles. Agendas. Plumes-fontaines. Crayons automatiques. Cartes. Encre. Papiers. Enveloppes. Papeterie et carnets de poche de luxe. Cartes à jouer. Jetons. Jeux. Souvenirs. Cartes Postales. Albums. Maroquineries.

Dépts. Nos 3 et 8—LIVRES RELIGIEUX:

Ascétisme. Théologie. Philosophie. Liturgie. Ecriture Sainte. Hagiographie. Musique religieuse. Chant grégorien. Lignes très variées de Livres de prières. Reliures de luxe et de pratique. Catalogues envoyés sur demande.

Dépt. No 4—ARTICLES RELIGIEUX:

Choix pour missions, pèlerinages. Imagerie. Chapelets. Médailles. Statuettes. Crucifix. Souvenirs d'ordination. Souvenirs mortuaires. Objets d'art religieux pour cadeaux.

Dépt. No 5—LITTÉRATURE FRANÇAISE:

Romans, toutes les éditions populaires. Grand choix pour bibliothèques. Histoire. Economie sociale. Théâtre. Beaux Arts. Sciences. Métiers. Reliures de luxe pour cadeaux.

Dépt. No 6—FOURNITURES DE CLASSES:

Cartes Géographiques, Globes. Matériel Scolaire. Tableaux Muraux. Musées Industriels et scolaires. Articles de dessin. Cahier avec modèles. Classiques Français, Anglais, Latins, Grecs. Manuels pour l'étude des langues étrangères. Pièces de théâtre, Monologues, Saynètes.

LIVRES CANADIENS:

Nouveautés et raretés. Catalogues envoyés sur demande.

Dépt. No 7—TAPISSERIES:

Papiers peints, pressés en relief. Lincrusta, Burlaps, Toiles teintées. Papier-Vitreaux. Rideaux à ressorts. Moulures à murs et à dédos.

Dépt. du Gros—390, rue ST-PAUL:

Articles artistiques et de Fantaisie. Articles de Toilette. Parfums. Articles de Sport. Jouets et Jeux Divers. Drapeaux. Décorations, etc., etc. Menus articles de tous genres.



MONTREAL

fait accompagner de la lettre suivante adressée à Monsieur Genin :

Très honoré et cher Monsieur,

“La communauté de St. Sulpice vient de souscrire 25,000 dollars au Fonds Patriotique. En demandant cette souscription à mes confrères, j’ai cru répondre et faire droit aux demandes réitérées que vous m’avez adressées avec un zèle infatigable, admirable et au-dessus de tous les éloges. On m’assure en effet que le Fonds Patriotique subvient du moins en partie aux besoins des familles françaises et belges, dont les chefs offrent en ce moment leur sang pour la patrie.

“Veuillez agréer, très cher Monsieur, l’assurance de ma parfaite estime, de mon admiration pour vos efforts patriotiques et de ma reconnaissance.

Votre humble et très dévoué serviteur

Signé Charles LECOCQ.

Dans le Canada tout entier, le public répondit à l’appel qui lui était fait avec autant de générosité qu’à Montréal. Le total des souscriptions au 1er juillet s’élève à plus de trente millions de francs. Le Fonds Patriotique Canadien assiste actuellement 16,000 familles parmi lesquelles 960 environ sont françaises et en raison de l’accroissement des effectifs canadiens la liste des assistés accuse une progression constante de 15 p.c. par mois.

Dès le mois de septembre, il fut décidé qu’un comité spécial s’occuperait des familles françaises et belges à Montréal. Il reçut le nom de Comité Franco-Belge, Monsieur Bonin, Consul Général de France, en accepta la présidence honoraire, il en est le protecteur et collaborateur dévoué.

L’échelle des allocations mensuelles fut fixée ainsi :

Familles de 3 enfants ou plus : Femme ou mère de réserviste 30 dollars. Enfants : de 10 à 15 ans 7 dollars 50 ; de 5 à 10 ans 4 dollars 50 ; au-dessous de 5 ans 3 dollars.

Familles de 3 enfants ou plus : Femme ou mère de réserviste 30 dollars. Enfants : de 10 à 15 ans 6 dollars ; de 5 à 10 ans 3 dollars ; au-dessous de 5 ans 2 dollars.

La famille d’un réserviste comprenant la mère, et deux enfants de 8 à 12 ans reçoit donc 42 dollars soit environ deux cent dix francs par mois.

Le Comité Franco-Belge est aussi chargé de la distribution des allocations du gouvernement français à raison de un franc vingt-cinq par femme et de cinquante centimes par enfant, par jour, mais cette allocation est déduite du tarif établi par le Fonds Patriotique, de même cette association retranche de la somme qu’elle doit distribuer aux familles des volontaires canadiens les 20 dollars qui sont versés à chacune d’elles par le gouvernement du Canada.

Le tableau suivant donne le montant des allocations distribuées chaque mois par le Comité Franco-Belge :

Août	1914	1,246.00	dollars
Septembre	“	8,657.75	“
Octobre	“	13,190.25	“
Novembre	“	12,821.25	“
Décembre	“	13,273.25	“
Janvier	1915	14,300.75	“
Février	“	14,497.25	“
Mars	“	14,771.00	“
Avril	“	14,771.00	“
Mai	“	13,738.00	“
Juin	“	13,804.25	“

Total 135,070.75

Depuis sa fondation jusqu’au 1er juillet 1915 les allocations versées par le Comité Franco-Belge s’élèvent donc à \$135,070.75. Il a assisté 498 familles françaises et 116 familles belges. Les premières ont reçu 114,816 dollars provenant, 35,659 dollars du gouvernement Français et 79,137 dollars du Fonds Patriotique. Les familles belges ont reçu 20,077 dollars du Fonds Patriotique Canadien. Il a en outre rapatrié 73 familles représentant 123 personnes, rapatriements dont le coût s’est élevé à 3401 dollars.

Un groupe de dames Françaises et Canadiennes Françaises prennent une part active aux travaux du Comité Franco-Belge. Près de cinquante femmes dévouées sous la direction de Madame Bonin se consacrent à la tâche de visiter les familles dont les chefs sont sous les drapeaux, afin de se rendre compte de leurs besoins. Elles ont organisé plusieurs ouvriers où elles travaillent tour à tour pour les familles les plus nécessiteuses et pour nos soldats.

Le Comité Franco-Belge règle les litiges des personnes assistées, de concert avec M. Bisailon, ancien bâtonnier de l’ordre des avocats de Montréal et M. Dufresne, notaire, tous deux Canadiens et bienfaiteurs de toutes les oeuvres françaises, qui ont offert leurs services à titre gracieux à l’association. Il hospitalise aussi des orphelins dans un immeuble mis généreusement à sa disposition pour la durée de la guerre.

Un comité spécial assure aux malades les soins dont ils ont besoin. Trois cents docteurs appartenant à l’Association Médicale de Montréal après avoir souscrit généreusement au Fonds Patriotique Canadien ont spontanément offert leurs services à toutes les familles de nos réservistes. Grâce à cet élan de générosité, grâce au dévouement en particulier de messieurs les docteurs Boulet, Normandin, Laramée, Grenier, Riopelle et Schmitt, le Comité Franco-Belge s’est trouvé dans une position, unique peut-être, pour

Edouard R. Dufresne

Tel. Bell Main 2431-2452

Joseph Alfred Nadeau

Dufresne et Nadeau

NOTAIRES

PRETS, DEBENTURES,
INCORPORATION de COMPAGNIES.

Bâtisse Versailles

90 rue St-Jacques,

Montréal.

L. R. MONTBRIAND

A. A. P. B.

Architecte,

Mesureur et Evalueur

370 rue St-Andre,

Tel. Bell Est 1703

MONTREAL.

donner à ses assistés les soins que réclamait leur état. La ville fut divisée en quartiers et chaque famille de réservistes reçoit sur sa demande la visite d'un des docteurs de l'association. Avec un zèle inlassable ils ont donné des soins à trois cent cinquante-cinq familles françaises depuis le mois d'octobre dernier.

La Colonie Française de Montréal a déjà payé un lourd tribut à la défense de la France. Parmi les tués, blessés, disparus, figurent les noms de 43 de nos réservistes inscrits sur la liste du Fonds Patriotique. Le Comité

Franco-Belge continuera à assister leurs familles. Il continuera aussi par tous les moyens dont il dispose à venir en aide aux femmes et aux enfants de ceux qui prennent part à la défense de notre Patrie. Puisse la pensée que leurs familles trouveront toujours des amis dévoués dans les membres du Comité Franco-Belge être un réconfort pour eux au milieu des fatigues qu'ils endurent en combattant pour la France.

Alfred TARUT

Président du Comité Franco-Belge.

Lettre de M. F. Révol,
ancien président de la Chambre, à M. le
consul général de France

X..., juin 1915.

Monsieur le Consul Général,

Je commence à penser que ceux, comme vous, que le devoir a retenus au loin, doivent vraiment éprouver un sentiment d'envie en pensant à ceux qui sont directement mêlés au terrible drame qui se joue en ce moment en Europe. Nous vivons vraiment des heures inoubliables et dont nul récit ne peut donner à la fois et l'horreur et la grandeur. Car si pendant longtemps nous sommes restés en expectative dans nos tranchées, à présent c'est la mêlée journalière et l'on est toujours surpris le soir de se retrouver encore de ce monde. La vie humaine ne compte plus, et on perd absolument le sens de sa propre personnalité pour s'amalgamer en quelque sorte à la masse. Lorsque quelques heures de répit laissent le temps de penser un peu, on se sent comme enivré par la grande oeuvre que

nous accomplissons et à laquelle vieux et jeunes "poilus" participent avec le même courage et la même valeur.

Je suis heureux que le "Poilu" vous intéresse et je me ferai un plaisir de continuer à vous l'envoyer tant qu'il paraîtra.

Il faut espérer que ce ne sera plus pendant bien longtemps, et que bientôt nous pourrons reprendre la guerre sur le terrain économique et commercial où nous aurons alors, pour lutter, des éléments nouveaux et la force que nous donnera la victoire.

Ce sera le moment pour nous, Français au Canada, de marcher plus étroitement unis que jamais dans notre lointaine seconde Patrie, et de bénéficier du prestige que nos armées nous auront conquis à la face du monde.

Veillez croire à mes sentiments les plus dévoués.

lieutenant, 112e territorial.

(Signé) A. F. REVOL,

Le Confort, l'Élégance et la Durée

SE TROUVENT REUNIS DANS LA CHAUSSURE

“DAISY”

à trépointe Goodyear pour hommes.

En vente chez tous les principaux marchands du Canada.

Manufacturée par

Dufresne et Galipeau Limited

FUMEZ LE

NOBLEMAN

LE ROI, LE MEILLEUR DES CIGARES,

2 pour 25c.

Fabriqué par

S. DAVIS & SONS LIMITEE

MONTREAL.

Le Comité France-Amérique et la Guerre de 1914.

Le but du Comité France-Amérique est de resserrer les liens qui unissent le Canada à la France; de multiplier les relations entre les deux pays; de susciter et d'encourager toutes les entreprises susceptibles de rapprocher les volontés éparses, de les confondre dans une collaboration méthodique et féconde; d'assurer, par les moyens puissants dont il dispose, le rayonnement de l'influence française au Canada et la pénétration des intérêts canadiens en France.

Ce but, le Comité France-Amérique le poursuivait pendant la paix; mais, dans la pensée de ses fondateurs, cette oeuvre libre, uniquement due à l'initiative privée, devait constituer, au moment difficile, un organisme propre à la poursuite d'une action concertée sur un plan plus vaste. De fait, dès le début des hostilités, le Comité du Secours National français, — créé pour venir en aide à ceux que la guerre allait priver de tout, — se tourna vers le Comité France-Amérique, et lui confia d'agir spécialement auprès de l'opinion américaine, au Canada, aux Etats-Unis et en Amérique latine, pour organiser la résistance morale et recueillir des dons. Le Comité France-Amérique accepta cette mission; et, dans une lettre adressée à tous les adhérents américains, il fit un pressant appel aux amis de la France en faveur des femmes, des enfants et des vieillards "laissés sans ressources et sans pain par quatre millions d'hommes partis à la frontière".

La section canadienne du Comité France-Amérique communiqua aussitôt cette note aux journaux; mais, avant de pousser plus loin, elle crut devoir attendre que les diverses organisations de secours aux familles de soldats, partis du Canada, fussent assurées. Le Comité du Fonds Patriotique Canadien venait d'être constitué. France-Amérique, par l'entremise de son président, s'employa à faire bénéficier les familles des réservistes français et belges des sommes recueillies dans tout le Canada par ce Fonds. Alliés sur les champs de bataille, Canadiens, Français et Belges eurent ainsi l'assurance que ceux qu'ils laissaient derrière eux trouveraient, auprès du peuple, une égale sympathie.

Dès le début de la guerre également, la cruelle situation où se trouva plongée la Belgique préoccupa tous les esprits. Les Canadiens disaient hautement leur admiration pour cette vaillante nation, noble victime de l'honneur, et brûlaient de lui venir en aide. Des lettres navrantes nous arrivaient qui racontaient la sombre détresse, subitement abattue sur les campagnes des Flandres, naguère riantes et prospères. Le président du Comité France-

Amérique se joignit au Comité Belge de secours et demanda au public, à plusieurs reprises, de répondre à l'appel de la Belgique. Les dons affluèrent de partout. En même temps, le Comité France-Amérique faisait une démarche auprès de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, pour qu'il prît l'initiative d'organiser, par tout le Dominion, l'oeuvre de secours aux Belges. Tous les premiers ministres de nos provinces acceptèrent, avec un généreux empressement, le projet de Sir Lomer: des sommes importantes furent ainsi prélevées et des navires, chargés de vivres et de marchandises, furent dirigés, depuis le port d'Halifax, jusqu'aux régions dévastées du Nord de l'Europe.

Lorsque ces mouvements, auxquels il avait ainsi prêté son appui, furent bien en marche, le Comité France-Amérique de Montréal convoqua ses membres à une réunion générale, qui eut lieu dans les bureaux de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Il fut décidé de prélever, comme en 1870, une souscription nationale, en s'adressant surtout à l'élément canadien-français de notre population. Chacun pouvait apporter son obole. Tous ces noms français seraient recueillis et envoyés là-bas comme autant de mots de sympathie. Ainsi le souvenir se faisait actif et bienfaisant.

Ce fut le premier projet, aussitôt mis à exécution. Plus tard, les circonstances permirent au Comité France-Amérique de faire plus encore, grâce à l'admirable dévouement des collaboratrices canadiennes-françaises de "L'Aide à la France".

I

SOUSCRIPTION NATIONALE

Le Comité France-Amérique adressa l'appel suivant à tous les Canadiens, en faveur de la France éprouvée:

"La vie commerciale et industrielle de la France est pratiquement arrêtée. Tous les hommes valides, de 20 à 48 ans, sont à l'armée. Un comité de secours national, ayant à sa tête les sommités de la société française: les anciens présidents, MM. Loubet et Fallières, Son Eminence le Cardinal Amette, MM. Hanotaux, Maurice Barrès, etc., fait un pressant appel à tous les amis de la France, pour qu'on lui aide à lutter contre la misère pendant que ses soldats luttent contre l'ennemi.

"Le Comité France-Amérique, section canadienne, est à organiser une souscription qui aura un caractère vraiment national. Le but qu'il se propose est d'obtenir une légère contribution de toutes les familles canadiennes-françaises de la province de Québec, afin que l'Officiel de

France, qui publie le nom des donateurs et leur résidence, donne à nos frères français une juste idée des sympathies unanimes de notre province pour notre ancienne mère-patrie.

“Nous espérons que chacune de ces listes portera, en tête, les noms du curé et du maire de la paroisse ou de la municipalité. Montréal et les autres villes de la province feront, comme d’habitude, leur large part. La campagne peut faire tout autant, alors même que chaque famille ne verserait qu’un dollar et même moins, car nos cultivateurs forment la grande majorité de notre population. Il n’y a pas un Canadien français qui ne fasse des vœux ardents pour le succès des Alliés. S’ils ne peuvent tous offrir leurs bras pour la défense du sol français, ils peuvent au moins aider à secourir les familles dont les chefs exposent chaque jour leur vie, face à l’ennemi.

“Un comité va se former au chef-lieu de chaque comté qui se mettra en relations avec tous les chefs de municipalités et paroisses.

“Les pères de familles seront par ce moyen appelés à faire leur part de sacrifice pour la France.

“Nous dirons plus tard ce que chaque mère de famille peut faire pour une mère française.”

Pour le Comité France-Amérique,

Edouard Montpetit,

Secrétaire.

Cet appel résumait le programme d’action que s’était tracé la section canadienne de France-Amérique. Plusieurs sous-comités furent constitués ayant chacun pour but, soit de recueillir des souscriptions auprès de différents groupes, soit d’organiser des concerts, soit d’exercer la propagande par une publicité active. A Montréal, Monseigneur Paul Bruchési inscrivait son nom en tête de la liste; à Québec, S. E. le Cardinal Bégin exprimait, en des termes émus, toute son approbation pour “le beau et bienfaisant spectacle de tout un peuple, mû de compassion par les souffrances de peuples frères”. L’honorable T. C. Casgrain, Ministre des Postes, et l’honorable Rodolphe Lemieux, ancien ministre, adressaient tous deux aux députés de la Province une lettre, dont Sir Wilfrid Laurier prenait occasion pour apporter à l’oeuvre l’appui de son éloquente parole. Le Consulat Général de France, de hautes personnalités dévouées aux idées françaises, les sociétés franco-canadiennes, de nombreux orateurs, journalistes et artistes, s’unissaient pour assurer les réalisations immédiates.

Nous ne pouvons malheureusement pas, dans un rapport aussi bref, dire dans le détail tout ce qui fut accompli; ni mentionner les noms des personnes qui vinrent spontanément offrir au Comité le concours gracieux de leur sympathie française. Cette intéressante page d’histoire sera sans doute écrite un jour.

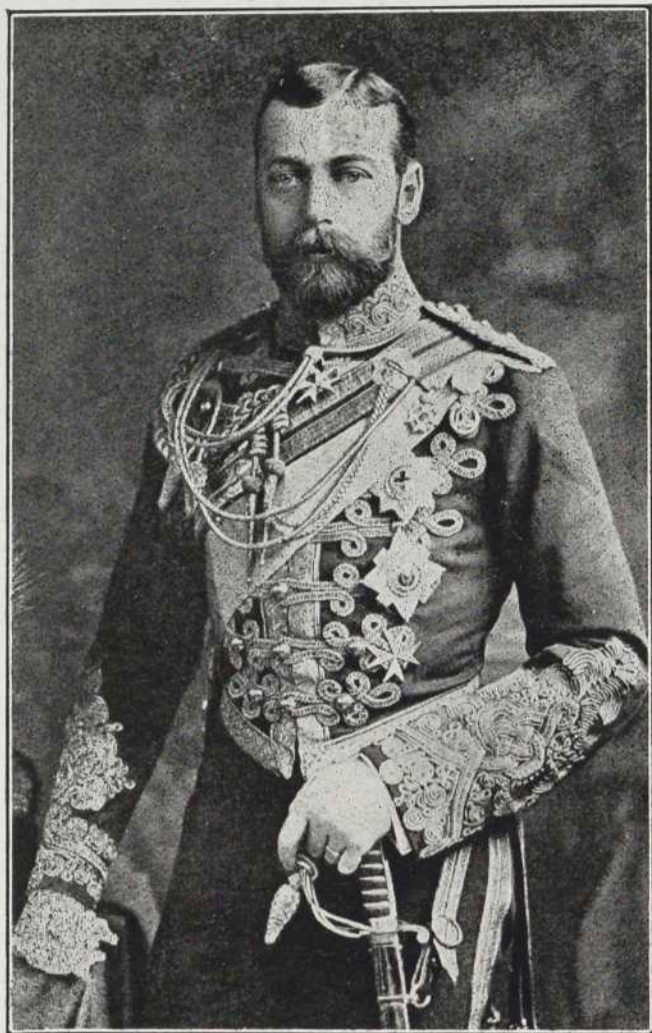
En peu de temps, des sommes considérables furent réunies. Le Parlement provincial, à la demande du Premier Ministre, vota un crédit de deux cent mille francs. Le Conseil Municipal de Montréal versa, de son côté, cinquante mille francs. Dans tous les comtés de la Province de Québec, le mouvement prit forme, comme en 1870, et donna tout de suite les plus heureux résultats. Les comtés de Saint-Jean, de Terrebonne, des Deux-Montagnes, de Laval, de Saint-Hyacinthe, de Vaudreuil; d’autres, moins riches, les comtés de colonisation plus récente, perdus là-bas dans les régions lointaines du nord et peuplés naguère par des pionniers français; les municipalités des environs de Montréal et celles des Cantons de l’Est, où le sentiment français est si vivace; les commissions scolaires et les écoles, dont les contributions furent grossies par le sou des tout-petits; les professions libérales: avocats, notaires, ingénieurs, pharmaciens, vérificateurs-comptables; les médecins qui, outre leurs soins donnés gracieusement aux familles des réservistes, apportaient leur généreuse souscription “en hommage à la science médicale française”; les sociétés de secours mutuels; les artistes lyriques et dramatiques; tout le peuple, enfin, désireux de participer, de quelque manière, à la défense de la France; tous, riches et pauvres, humbles et puissants, mûs par la même pensée de noblesse et d’affection, qui désiraient prouver par des actes leur attachement à l’ancienne mère-patrie, que n’avaient pas atténué de longs siècles de fidélité à la Couronne anglaise. A ceux-là qui, par leur enthousiaste adhésion, par leur dévouement ingénieux, ont assuré le budget du souvenir, le Comité France-Amérique exprime sa gratitude profonde: c’est à eux que revient tout le mérite du succès.

A Québec et à Ottawa, la même activité se manifestait, la même cause triomphait. Le Comité de Québec, présidé par M. Ferdinand Roy, réunissait quatre-vingt-cinq mille francs, dont vingt-cinq mille francs versés par le Conseil municipal de la “Cité de Champlain”.

A Ottawa, le Comité était sous la présidence d’honneur de Son Altesse Royale le duc de Connaught et sous la présidence active de l’honorable L. P. Brodeur, juge de la Cour Suprême. Ce comité recueillit près de cinquante mille francs. Le Conseil municipal de la ville d’Ottawa versa aux organisateurs une somme de vingt-cinq mille francs; et une exposition d’oeuvres d’art, gracieusement offertes par des artistes canadiens, rapporta au comité une somme assez forte, hommage de l’art au génie français.

De l’Ouest, du Manitoba et de la Saskatchewan, des souscriptions furent adressées à M. C. E. Bonin, premier secrétaire d’Ambassade et Consul général de France à Montréal.

A Toronto, un comité fut constitué par les soins de M. Rochereau de la Sablière, agent consulaire. Pour assurer la distribution des secours, en France, M. Gabriel



SA MAJESTE GEORGE V,
Roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes.



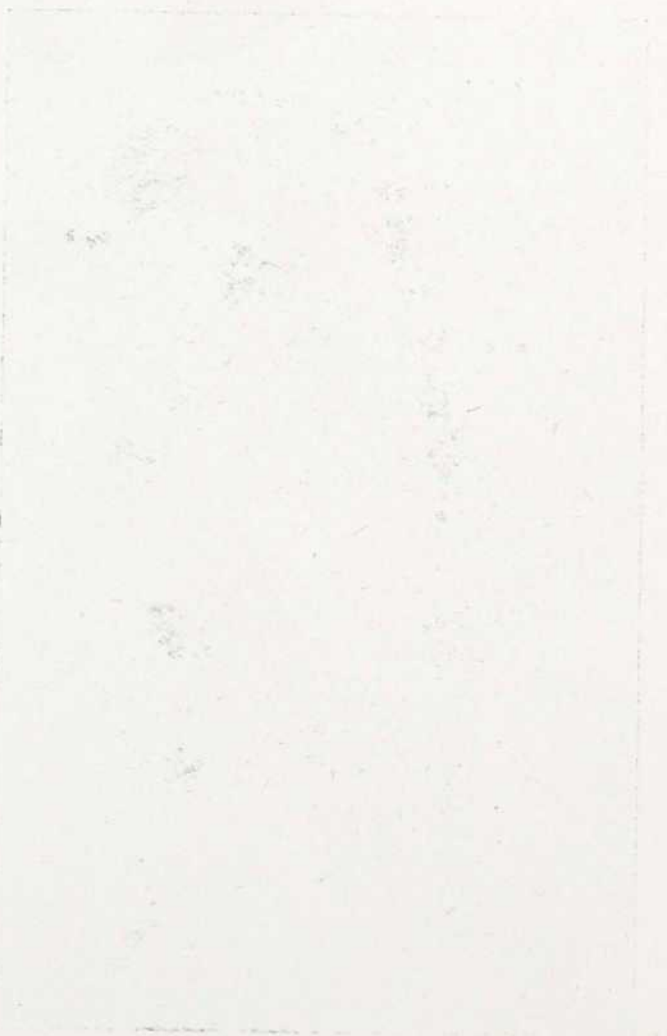
Son Excellence M. Raymond POINCARE,
Président de la République Française.



SON ALTESSE ROYALE
LE DUC DE CONNAUGHT,
Gouverneur Général de la Puissance du Canada.



Monsieur C. E. BONIN,
Premier Secrétaire d'Ambassade,
Consul Général de France dans la Puissance du Canada.



Hanotaux avait demandé à ce Comité de Toronto des voitures automobiles. M. Rochereau de la Sablière fit part de ce désir au Comité de Montréal et, grâce à l'action des deux groupements, vingt-quatre automobiles furent envoyées en France, dont le transport fut fait par la Compagnie Générale Transatlantique. Sur chacune de ces voitures, ces mots furent gravés: "*Don du Canada au Secours National de France*".

La souscription nationale atteignit le chiffre de quatre-cent soixante-quinze mille francs qui furent transmis à Paris, par versements. Le Comité National du Secours français, exprima plusieurs fois sa reconnaissance émue. Des télégrammes, signés par M. Appell, président du Secours National et par M. Gabriel Hanotaux, président de France-Amérique, furent envoyés au gouvernement provincial, aux conseils municipaux de Montréal, de Québec et d'Ottawa. Voici le texte de la dépêche adressée à la population du Canada. On y trouvera une expression de gratitude aux dames canadiennes dont l'infatigable énergie, l'esprit de dévouement et l'exquise sensibilité ont suscité le bel élan de filiale assistance que fut "*L'Aide à la France*":

"Président du Comité France-Amérique,
Montréal.

"Nous adressons à vous et aux admirables femmes canadiennes du Comité féminin nos remerciements fraternels pour vos souscriptions et vos importants envois, si utiles. La France est touchée au coeur par tant de fidélité et de générosité. Agréer notre gratitude et nos ferventes amitiés."

Appell-Hanotaux.

II

L'AIDE A LA FRANCE.

Dans son premier appel aux Canadiens, le Comité France-Amérique de Paris demandait des dons en nature qui devaient être distribués, soit à Paris, soit dans les départements, par un comité de dames présidé par Madame Raymond Poincaré.

On sait la suite des événements qui ont jeté les armées allemandes en territoire français. Quelques jours après la déclaration de guerre, une partie de la France était envahie et pillée. Et pendant que le Secours National tentait de pourvoir aux besoins impérieux des familles pauvres des soldats, organisait des soupes populaires et répartissait des fonds; une autre misère, plus cruelle encore, celle du dénûment, atteignait les populations du Nord et de l'Est, chassées de leurs foyers, livrées aux hasards de la route, sans autre soutien que l'espoir commun d'une revanche prochaine.

Le Comité France-Amérique de Montréal cherchait

un moyen de secourir cette profonde détresse en s'adressant plus particulièrement à la population rurale, lorsque le docteur Ovide Normandin eut l'heureuse idée de recueillir des souscriptions et de faire confectionner des trousseaux, pour les envoyer en France, à des amis inconnus, au nom du Canada français. Ainsi, croyait-il avec raison, l'activité de tous multiplierait l'or versé par les plus riches. D'accord avec le Comité, une lettre fut rédigée demandant aux Canadiennes françaises de venir en aide aux souffrances que subissait le peuple de France: "La guerre s'abat sur la France. Les foyers sont déserts et la désolation règne partout. Des femmes et des enfants sont laissés seuls, sans appui. Mères du Canada, les laisserez-vous porter ainsi le poids de tant de deuils? Haut les coeurs! et donnez pour la France, source de notre civilisation. En lui assurant votre concours, vous combattez pour le triomphe de la justice, du droit et de l'humanité. La France, attaquée sans raison, défend son territoire et lutte pour la liberté du monde. Soyez à ses côtés. Vous avez, pour une large part, conservé chez nous le patriotisme qui nous anime. Vous avez été les gardiennes du souvenir; soyez encore, au moment du danger, les consolatrices de nos frères, aujourd'hui alliés de l'Angleterre, les fiers soldats de France".

Cette idée contenait le germe d'un mouvement magnifique. Pour la répandre et la réaliser pleinement, une section féminine du Comité de Montréal fut créée, sous la présidence d'honneur de Madame Raoul Dandurand et la présidence active de Madame Rosaire Thibodeau, dont la distinction et le charme eurent vite fait de conquérir toutes les volontés. M. Olivar Asselin, avec l'intelligente énergie qui le caractérise, dirigeait le travail d'organisation, dont il avait conçu les grandes lignes. D'avance, il voyait l'oeuvre prendre corps, s'étendre et couvrir tout le pays. Chaque jour, il passait aux journaux des notes pleines d'entrain et d'émotion communicative. De son côté, le Comité France-Amérique coordonnait les efforts, groupait les initiatives et faisait les démarches nécessaires pour assurer, aux moindres frais possible, le fonctionnement des nouveaux services, lesquels furent confiés aux personnes qui avaient bien voulu offrir leur dévouement à la Section féminine.

Tous ces collaborateurs se mirent à l'oeuvre du plus grand coeur. Des milliers et des milliers de circulaires furent distribuées par tout le Canada. Elles donnaient, en des termes très explicites, les indications voulues, groupées sous ces divers titres: a) *Pourquoi l'on demande*; b) *Ce que l'on demande* (couvertures de laine, lingerie, chaussettes, vêtements, layettes, feutres, manteaux, tricots, chandails, chaussures, etc., etc.); c) *Comment donner* (en joignant à l'envoi un mot de sympathie, avec l'adresse du donateur); d) *Comment emballer et expédier les dons*. En même temps, des lettres pressantes étaient envoyées à tous les curés, à toutes les institutrices, à toutes les

mairresses des villes, villages et paroisses de la Province de Québec, aux supérieures des couvents et des maisons religieuses, aux journaux canadiens français, quotidiens et hebdomadaires. Ainsi l'appel se répercutait partout, comme un écho sans fin: il touchait tous les coeurs.

Les mains se portèrent vers les vieilles armoires, aux lourds panneaux de bois, où dormaient depuis longtemps les souvenirs de famille: reliques auxquelles revenait, une fois l'an, la curiosité émue de la maman. Les couvertures, les habits de fête des anciens, les vêtements de toutes sortes, furent placés soigneusement dans des caisses. Pourquoi conserver désormais tout cela, quand de malheureux réfugiés n'avaient plus de quoi se vêtir? Et ne constitueraient-ils pas, ces objets, un double souvenir d'affection, si, après avoir rappelé à la famille les heures des tendresses mortes, ils allaient maintenant faire revivre un peu de joie dans l'âme de lointains amis? Ainsi furent pieusement emballées les petites layettes des enfants disparus: celles que l'on garde jalousement et qui portent encore un nom. Le regret de s'en départir s'atténuait d'un sourire, s'illuminait d'une espérance. "C'est un souvenir, faites-en une résurrection," écrivait dans une lettre, adressée à une maman de France, le docteur Ovide Normandin. N'est-ce pas, en deux mots, toute notre histoire? Dans les couvents, les ouvriers, les salons, partout, les femmes canadiennes travaillaient; dans les villes comme au fond de la province, dans la chaumière où vit un coeur ami, dévouement obscur et tenace. Si l'on consent à assister à une conférence mondaine, à une fête de charité, c'est à la condition qu'on y soit laissé libre de tricoter pour les soldats, en même temps qu'on entend parler d'eux, de leur courage, de leur irréductible confiance: heureux d'être pour quelque chose, pour si peu que ce soit, dans leurs luttes, dans leurs souffrances héroïquement portées, dans leurs victoires déjà certaines. Et des milliers d'objets étaient ainsi confectionnés avec de la bonne laine grise, la laine de chez nous, souple et chaude...

De Québec et d'Ottawa, où des sections féminines avaient été organisées, présidées, l'une par Madame C. Delâge, l'autre par Madame P. E. Blondin; de l'extrême-est du Canada, pays de nos frères acadiens; de Winnipeg et de Saint-Boniface, d'Edmonton et de Vancouver; des régions ignorées du rude Labrador, de l'île d'Anticosti, gardienne du fleuve St-Laurent; du voisinage immédiat de la métropole, des comtés de Jacques-Cartier, Laprairie et Napierville, Laval, Saint-Jean et Iberville, l'Assomption, Terrebonne et Vaudreuil; des centres, plus éloignés, de la Beauce, Chicoutimi et Saguenay, Lévis, l'Islet, Montmagny, Rimouski; les dons recueillis pour les victimes de la grande guerre étaient dirigés sur Montréal où de vastes salles de réception avaient été aménagées. Là, sous la surveillance active de Mademoiselle Lamothe et l'habile

direction du docteur L. J. Lemieux, Shérif du district de Montréal, les objets étaient examinés, classés, placés dans des caisses et expédiés en France, par l'aimable et gracieuse entremise de MM. Génin et Trudeau dont le soin et la bienveillance furent admirables. Les denrées et produits alimentaires, que l'on ne pouvait pas envoyer là-bas, étaient distribués, par le Comité, à l'Union Nationale Française et à quelques institutions de charité.

Sur la plupart des objets un mot de sympathie était épinglé, qui les animait en quelque sorte: un souvenir, un encouragement, une amitié. Ces lignes naïves ont dit aux Français la foi des nôtres, leur sensibilité, leur amour de la France. Quelle admirable chose! Et quelle émotion à lire ces témoignages, dictés par un pur sentiment; exprimés dans une langue à laquelle ils empruntent plus de noblesse encore; où perce la plus vive émotion et la plus belle, celle des humbles, qui souffrent vraiment d'être éloignés; qui veulent tenter quelque chose; venir, être là! "Un petit Canadien-français envoie des écheveaux de laine pour faire des bas à un petit Français dont le papa sera peut-être mort au champ d'honneur". Une Ecossoise écrit: "A une mère française, modeste offrande d'une Canadienne écossaise". Cette lettre, d'une mère canadienne française, dont les sept enfants ont chacun donné quelque chose, et qui s'excuse, à propos de sa cinquième fille: "L'une, âgée de vingt et un ans, soeur Saint-Timothée, petite religieuse, ne peut offrir que ses plus vives prières." Ces lignes, d'une Gaspésienne: "Ceci est l'envoi de ma fillette, âgée de onze ans. C'est elle-même qui a eu cette pensée d'envoyer ces quelques vêtements à une petite orpheline comme elle!" Braves gens! Braves gens! écrivait Olivar Asselin qui dépouillait cette correspondance, les larmes aux yeux.

Du mois de novembre au mois de juin, plus de 2348 caisses furent expédiées, contenant 504,000 objets. Le transport et les frais de manutention de chaque caisse, depuis le lieu d'origine jusqu'à Paris, fut évalué, par M. J. W. Simard, un des directeurs de l'Aide à la France, à la somme de quatre-vingt-sept sous, soit quatre francs trente-cinq centimes. Nous citons ce chiffre parce que, minime, il dégage la part immense du dévouement. De fait, l'oeuvre entière reposait sur la générosité de tous, générosité dont nous voudrions montrer les multiples aspects. C'est, malheureusement, chose impossible. Madame Madeleine Huguenin qui, comme secrétaire générale de l'Aide à la France, révélait, une fois de plus, ses belles qualités d'esprit et de coeur, son activité allègre et constante, exprimait le même regret, dans le rapport qu'elle rédigea sur l'ensemble des opérations. Nous devrions mentionner les compagnies de transport canadiennes et, particulièrement, la Compagnie Générale Transatlantique; donner les noms des propriétaires qui ont mis à notre disposition les salles de réception: citer les plus fervents



M. J. R. GENIN,

Officier de l'Instruction Publique,
Conseiller du Commerce Extérieur de
la France, Président de la Chambre
de Commerce Française, Président
Honoraire de l'Union Nationale Fran-
çaise.



Docteur A. BRISSET des NOS,

Président de l'Union Nationale
Française.



M. Gonzalve DESAULNIERS,

Officier de l'Instruction Publique,
Président de l'Alliance Française.



M. Louis RAYNAUD,

Docteur en Droit,
Consul Chargé de la Chancellerie
du Consulat Général de France.



M. Edouard MONTPETIT,

Officier de l'Instruction
Publique,
Secrétaire du Comité
France-Amérique
et de l'"Aide à la France".



M. F. PAUZE,

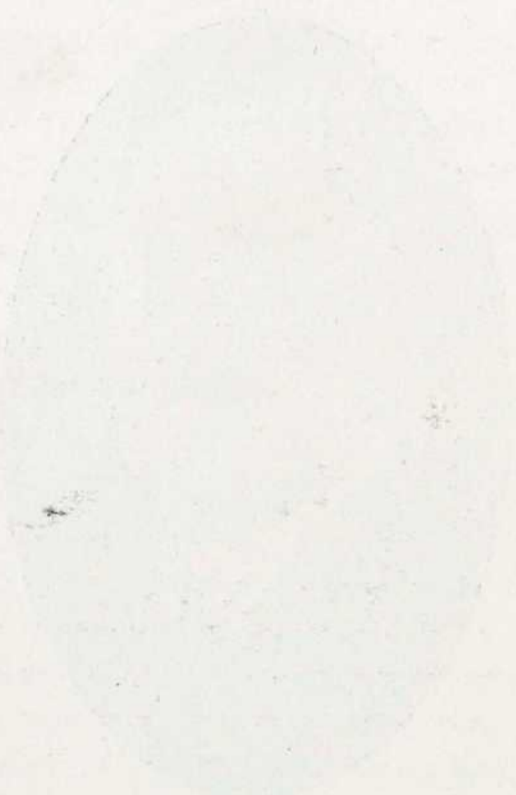
Président de la Chambre de
Commerce Canadienne-Française,
à la tête du mouvement ayant pour
but de remplacer les produits austro-
allemands par des produits de
fabrication française.



Faint, illegible text located below the first stamp in the top row.

Faint, illegible text located below the second stamp in the top row.

Faint, illegible text located below the third stamp in the top row.



Faint, illegible text located below the first stamp in the bottom row.

Faint, illegible text located below the second stamp in the bottom row.

Faint, illegible text located below the third stamp in the bottom row.

amis de l'oeuvre : Mademoiselle Hélène Mignault, l'aimable trésorière, Mademoiselle Germaine Cornez, Messieurs C. O. Lamontagne, Michaud, Bélanger, Huguenin; mais sitôt que nous avons écrit ces noms, d'autres surgissent! Que ces personnes, encore une fois, nous pardonnent, si, pour faire mieux valoir toute la grandeur de la tâche qu'elles ont accomplie, nous sommes obligés, faute d'espace, de paraître ignorer leurs noms.

A Paris, les envois du Canada furent disposés au Pavillon de Flore. La distribution fut faite par les soins du Comité France-Amérique, du Secours National et d'une Commission franco-canadienne, que préside l'Honorable Philippe Roy, Commissaire Général du Canada en France. Des vêtements furent envoyés dans toutes les régions dévastées. Six mille prisonniers français, rentrés en France; deux mille soldats invalides; la foule des réfugiés français et belges dirigés sur La Rochelle, purent aussi être secourus. L'oeuvre de l'Aide à la France fut signalée au public français par de nombreux articles; et plusieurs donateurs canadiens regurent, en retour de leur envoi, un mot de gratitude qu'ils conservent comme un très cher souvenir.

Plus tard, le Comité France-Amérique voulut aider des oeuvres canadiennes. Une journée (tag-day) fut organisée, sous la direction de Madame Lemaire, pour l'Union Nationale Française et l'Assistance Maternelle: les recettes dépassèrent quinze mille francs.

La Commission franco-canadienne de secours, dont le siège est à Paris, vient de demander à la section féminine de France-Amérique de désigner quelques dames qui consentiraient à correspondre avec les soldats sans famille, ceux "qui ne reçoivent pas de lettre". Aussitôt plusieurs dames ont accepté, avec enthousiasme, et près de cinquante soldats français ont, actuellement, chacun leur correspondante.

Demain, le Comité continuera, comme par le passé, de s'intéresser aux relations nombreuses qui existent entre le Canada et la France. Il a prouvé sa raison d'être et manifesté l'efficacité de son action. Le domaine économique s'ouvre largement à ses activités: fidèle à son objet, il s'y engagera, avec le ferme espoir de contribuer, dans la mesure de ses ressources, au bien des deux pays.

* * *

Telle fut l'oeuvre que le Comité France-Amérique s'est imposé de mener à bonne fin, dès le commencement de la guerre, avec le concours de nombreux collaborateurs et l'appui sympathique du grand public. Il fut l'instrument par lequel s'est exprimé le filial attachement de notre population. En même temps qu'il servait la plus noble cause, celle de la justice, il travaillait au bon renom de notre pays et, si ce mot n'est pas ici déplacé, aux plus hauts intérêts du Canada. Les liens qu'il a noués résiste-

ront au temps: les deux peuples n'oublieront pas que le malheur les a rapprochés, confondus dans une même volonté de vaincre, dans un même effort vers le triomphe d'idées communes. La population canadienne a admirablement compris les raisons profondes qu'elle avait, qu'elle a toujours, de prêter appui à la France attaquée. Ces raisons, l'appel du Comité France-Amérique, Section d'Ottawa, les mettait en excellente lumière: "Tous les Canadiens doivent bénir la France d'avoir, à l'heure du danger, révélé le caractère véritable, désintéressé et héroïque, de la nation française; d'avoir donné au monde le spectacle et l'exemple d'union patriotique et de sacrifice national qu'elle offre aujourd'hui. Nous lui devons tous, comme loyaux sujets de Sa Majesté britannique, de retenir le flot des barbares; nous lui devons d'occuper, sur son propre territoire et à ses dépens, ce que le maire d'Ottawa a si joliment et si exactement appelé "la première ligne de défense du Canada". Et nous devons savoir gré à la France de s'être elle-même révélée à l'Angleterre, d'avoir conquis son estime et sa confiance sincères, d'avoir su inspirer, au-delà de la Manche, des sentiments qui amenèrent des organes de la pensée britannique, comme le *Times*, à déclarer que l'Angleterre doit demander pardon à la France d'avoir douté de sa valeur, à déclarer que les Anglais admirent les Français comme jamais ils n'ont admiré un peuple. Nous lui devons d'avoir à jamais cimenté la cordiale entente anglo-française dont nous aurons à nous féliciter au Canada, qui fut jadis terre française et où la France a laissé des souvenirs, des traditions et même des institutions qu'il faut aimer et garder".

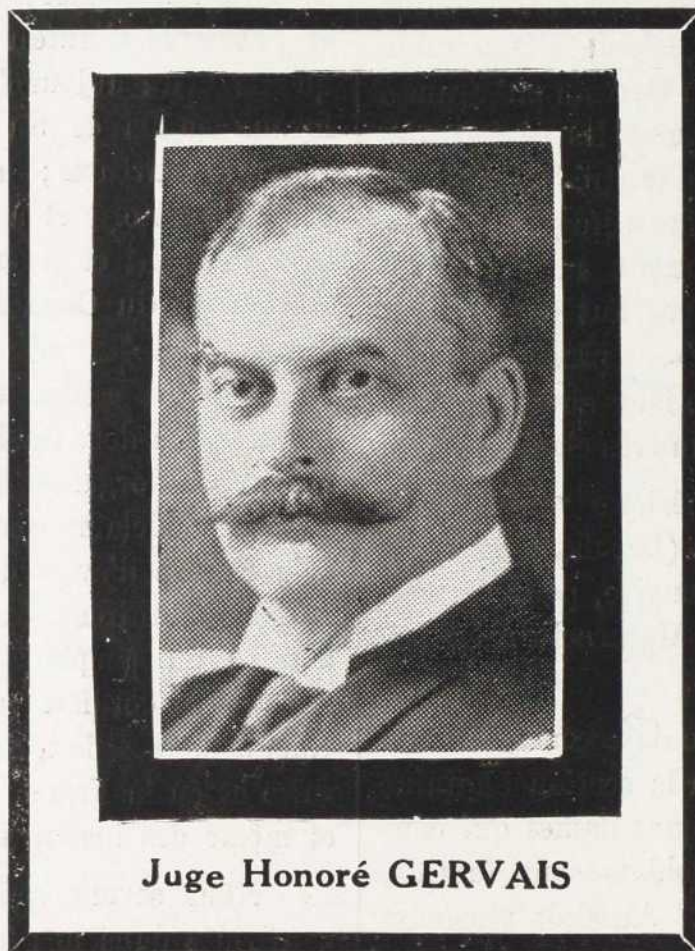
Nous savons gré encore à la France de nous avoir confirmés dans nos sentiments français; d'avoir, une fois de plus, justifié magnifiquement notre orgueil de race et montré, par l'éclat de ses armes, les raisons que nous avons d'essayer de faire survivre en nous l'âme qui la grandit et qu'elle nous a donnée. Aussi, avec quel intérêt n'avons-nous pas tous suivi ce mouvement qui portait notre nation vers la France, d'un généreux élan. Les heures d'angoisse que nous vivons en sont adoucies; et de savoir que nous avons rempli ainsi un peu de notre devoir nous met au coeur plus que de l'espoir: la certitude.

Comme la France mérite de vaincre! Elle ne doute pas de la victoire; et nous sentons, à son accent, à sa détermination, à sa vaillance obstinée et superbe, combien elle a raison d'espérer. Comme à Bouvines, elle combat pour la vie d'une civilisation. Son épée jette un éclair: son succès aura délivré le monde. Radieuse destinée! Il lui échoit d'accomplir toutes les nobles conquêtes. Elle reconnaît, elle accepte sa mission. Quand l'heure sonne pour elle de la croisade, son esprit s'apaise, ses forces s'harmonisent: elle reprend le glaive et poursuit sa carrière. Pas une minute de cette guerre qui ne soit digne de toute son histoire.

Cette histoire — la même — nous a, à jamais, séparés d'elle. Nous avons gardé à l'Angleterre notre foi politique; et la langue française nous a servi à manifester notre fidélité à la Couronne britannique. C'est le passé. Le retour est impossible, et nul n'y songe: nous sommes de ceux qui respectent les traités. Mais, libres de disposer de notre admiration, rien ne nous empêche de nous souvenir; d'exprimer notre fierté plus grande d'être d'origine

française; de recueillir la belle leçon des armes; de faire triompher ici même, dans le respect des droits, l'élégante beauté du génie français.

Edouard MONTPETIT,
Secrétaire général du Comité
France-Amérique
 (Section canadienne)



Juge Honoré GERVAIS

La France a perdu un de ses amis les plus dévoués dans la personne de l'Honorable Honoré Gervais, Juge de la Cour d'Appel, qui vient de mourir à Montréal, à l'âge de 52 ans.

La colonie française de Montréal conserve un souvenir ému de cet homme de bien qui a tant fait pour sa prospérité, matériellement et moralement, et elle déplore la fin prématurée d'un bienfaiteur que la mort a brutalement arraché à l'affection de tous.

Le Juge Gervais a fait obtenir à l'Union Nationale Française, une allocation annuelle de \$1,000, pour venir en aide aux immigrants français, mais il a encore usé de toute sa haute influence pour favoriser le développement de la pensée française au Canada.

Il a été un des membres les plus actifs de "l'Alliance Française" et sa maison était ouverte à tous ceux qui de l'autre côté de l'océan venaient porter ici la bonne parole.

La France, dont la mission est de rayonner intellectuellement sur le monde, d'apporter aux élites de tous les pays leur nourriture spirituelle, la France doit se souvenir

avec reconnaissance de ce bon Canadien-Français qui n'oubliait pas la patrie de ses ancêtres et qui l'aimait d'autant plus qu'il la voyait monter toujours plus en avant dans la voie du progrès.

D'une activité que rien ne lassait, il s'occupait du développement de diverses grandes écoles, travaillant sans cesse à la diffusion de l'instruction au Canada.

A ces nobles préoccupations il joignait les qualités les plus délicates du cœur. Jamais un malheureux ne s'est adressé à lui en vain et les services qu'il a rendus sont innombrables.

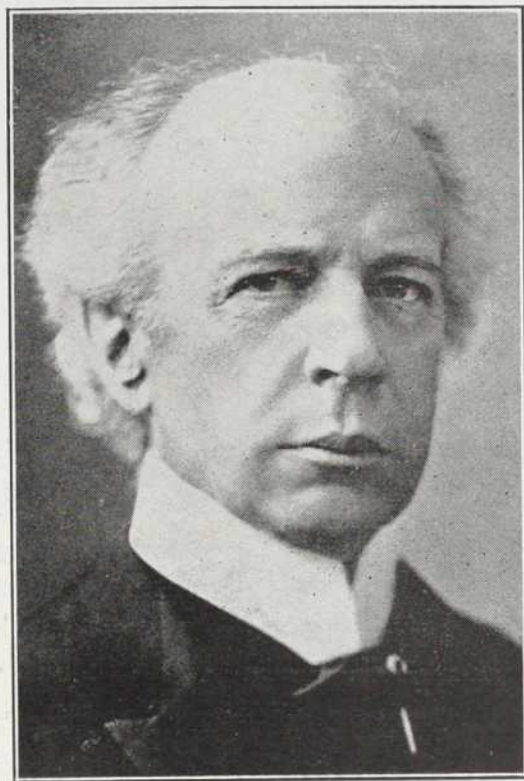
Il laisse trois garçons, MM. Charles, Joseph et Aimé Gervais, ainsi que deux filles, Madame Elzéar Roy et Mlle Marie-Adèle Gervais.

Le Gouvernement français l'a décoré de la Légion d'Honneur et de l'Instruction publique.

La Chambre de Commerce française de Montréal adresse à la famille de l'Honorable H. Gervais l'hommage de ses sentiments de très vives sympathies et ses condoléances les plus sincères.



Sir R. L. BORDEN,
Grand Croix de la Légion d'Honneur,
Premier Ministre de la Puissance du Canada.



Sir Wilfrid LAURIER,
Grand Officier de la Légion d'Honneur,
Ancien Premier Ministre de la Puissance du Canada.



Sir Lomer GOUIN,
Officier de la Légion d'Honneur,
Premier Ministre de la Province de Québec.



Hon. Rodolphe LEMIEUX,
Officier de la Légion d'Honneur,
Ancien Ministre de la Marine.
Cliché Albert Dumas.

**Délégués du Canada pour la
négociation du traité de
Commerce
Franco-Canadien**



Hon. L. P. BRODEUR,
Ancien Ministre.
Officier de la Légion d'Honneur,



Faint, illegible text located below the top-left stamp.

Faint, illegible text located below the top-middle stamp.

Faint, illegible text located below the top-right stamp.



Faint, illegible text located below the bottom-left stamp.

Faint, illegible text located below the central stamp.

Faint, illegible text located below the bottom-right stamp.



AVANT PROPOS.

Aussitôt après la déclaration de guerre il devenait évident que ceux que l'âge ou les infirmités privaient de l'honneur et de la gloire de pouvoir servir leur pays devaient s'employer à soutenir les Oeuvres de Secours aux Soldats.

Les femmes, qui n'ont pas le glorieux privilège de pouvoir offrir leur vie pour la défense de leurs foyers et de leur Patrie, comprirent aussitôt le beau rôle qui leur était réservé, celui de s'accuper à l'amélioration du sort des Soldats en campagne et aux soins à prodiguer aux malheureux blessés.

En Europe les Sociétés de Charité Patriotique de réputation mondiale qui portent les noms de Croix Rouge, Société de Secours aux blessés militaires, Union des femmes de France, ont mobilisé tous leurs membres pour êtres prêtes à remplir la noble tâche leur incombant.

En présence du nombre considérable d'infortunes à secourir on réalisera bientôt l'insuffisance même de toutes ces grandes organisations. La nécessité de créer de nouvelles oeuvres s'imposa.

C'est ainsi que l'on vit surgir ici le Canadian Patriotic Fund; le Comité France Amérique; Comité de Secours Belge, etc.

Cela n'était pas encore assez pour faire face aux exigences, il fallait grouper autour d'une bannière commune toutes les bonnes volontés, laissant de côté toutes les questions de nationalité, de croyances ou de condition sociale pour ne voir qu'une chose: l'organisation d'une armée de travailleuses dévouées n'ayant qu'un seul et unique but: aider au succès de nos armées et assurer la victoire.

CHOIX D'UN NOM

C'est de cette pensée qu'est né dans l'esprit d'un groupe de Patriotes aux idées larges et généreuses le Comité "Aide au Drapeau" dont le nom et la devise "Je me souviens", empruntée à la vieille province de Québec, résumant si bien les aspirations et le but.

PATRONAGE

Son Altesse Royale la Duchesse de Connaught a bien voulu accorder son haut patronage. Les distinguées et dévouées épouses des Consuls de France et de Belgique ont bien voulu accepter d'être Présidentes d'Honneur de notre Comité.

OBJET DU COMITE

L' "Aide au Drapeau" a pour objet de travailler au soulagement de nos vaillants soldats qui se battent au milieu de terribles épreuves physiques et morales pour défendre les droits des peuples civilisés contre l'Autocratie des Hohenzollern et le barbarisme des Teutons.

Son but est de fournir à tous ces braves sur les champs de bataille et à la sortie des tranchées les sous-vêtements de rechange dont ils ont tant besoin.

LE TROUSSEAU DU SOLDAT

Guidé par l'expérience des Vétérans le Conseil a décidé de composer les trousseaux comme suit:

- 1 chemise de flanelle,
- 1 chandail en laine de ... pouces.
- 1 caleçon de laine ou de coton,
- 1 ceinture de flanelle,
- 1 paire de mitaines,
- 1 paire de chaussettes ou de bas de laine.
- 1 mouchoir,
- 1 surprise, tabac, chocolat, pipes, etc.,

Bien nous en a pris car comme on le verra plus loin par les accusés de réception de nos envois ils répondaient tout à fait aux besoins.

ORGANISATION DE L'OUVROIR

Une magnifique et spacieuse salle a été mise gracieusement à notre disposition par Madame U. H. Dandurand, ce qui a pour beaucoup contribué au succès de nos réunions de couture.

EXPEDITION

Dès la réception des articles confectionnés nos trousseaux sont soigneusement emballés, ficelés solidement et mis en caisses.

Le Comité France Amérique a pu, grâce à ses arrangements avec les Compagnies de Chemins de fer et la Cie Gen. Transatlantique, faire parvenir toutes nos caisses à nos correspondants en Europe à titre gracieux.

De sincères remerciements leur sont dus pour ce précieux concours.

RECEPTION DES TROUSSEAUX

Les colis arrivés à destination ce sont d'une part les service du :

Ministre de la Guerre de Belgique au Hâvre et d'autre part ceux de :

l'Automobile Club de France à Paris qui ont bien voulu se charger de la réception et de la distribution.

Les lettres dont nous donnons des extraits montreront combien nos envois ont été appréciés. Les suggestions pratiques qui nous sont faites seront mises à profit pour l'avenir.

DISTRIBUTION DANS LES TRANCHEES

Grâce au précieux concours des organisations ci-dessus mentionnées qui ont bien voulu nous aider dans l'accomplissement de notre tâche nous avons pu atteindre notre but, apporter un peu de réconfort physique et moral à nos héroïques défenseurs.

ACCUSES DE RECEPTION. — REMERCIEMENTS.

Un certain nombre de nos Zélatrices et de Donateurs nous avaient chargés de joindre des cartes avec des souhaits et des vœux pour les réceptionnaires des trousseaux.

Nous donnons des extraits de certaines de ces lettres prises au hasard qui montrent la joie émue de ces braves en ouvrant nos petits colis qui les reportent par la pensée au foyer où une épouse, une mère ou une soeur confectioignent ces articles pour eux.

SECRETARIAT DU ROI ET DE LA REINE.

Madame:— Ce 1er février, 1915.

Le roi a reçu le don que vous avez bien voulu lui faire parvenir pour un brave soldat.

Votre généreuse pensée a touché Sa Majesté qui me charge de vous remercier vivement en son nom.

J'ai l'honneur de m'acquitter de cette mission et je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire,
BRUGENTER.

* * *

Madame:— 10 février 1915.

Votre gracieux colis d'effets que vous avez eu l'amabilité de vouloir bien nous adresser est arrivé en bon état et a fait la joie d'un chasseur dont la famille se trouve en territoire occupé par l'ennemi.

Je me fais l'interprète du groupe du Commandant du 19e Bataillon de Chasseurs dont fait partie le chasseur pour vous adresser tous nos sincères remerciements et vous assurer de notre gratitude. De notre côté nous continuerons à mériter votre sympathie par notre volonté inébranlable à chasser le plus tôt possible l'ennemi hors

de France et rendre à notre beau pays la paix et la prospérité qu'il avait auparavant.

Croyez, Madame, à l'assurance de notre sincère respect et recevez nos sincères salutations.

Pour le Groupe du Commandant.

Mademoiselle:—

Recevant aujourd'hui après une tranchée très dure votre délicieux colis, j'ai été très heureux d'en faire profiter mes hommes qui vous remercient en mon nom de votre envoi et de vos souhaits.

Je vous transmet aussi notre espoir certain de vaincre pour notre France. Dites bien là-bas que la confiance et le courage de nos soldats restent aussi forts qu'au premier jour et croyez à notre reconnaissance pour votre joli geste.

L. de BERNARDI,

Aspirant, 19e Bataillon de Chasseurs, (42e Div.).

* * *

8 février 1915.

Merci beaucoup chère Madame de votre gentil paquet. Mes hommes se battaient pour en avoir le contenu et on voyait la joie en leurs yeux brillants. Ah! si tout le monde avait votre bonté il y aurait beaucoup plus d'heureux en France, dans les tranchées.

“VIVE LA FRANCE.”

Un lieutenant du 19e Chasseur,

Joseph CAPDEVILLE,

(42e Div.).

Voilà l'oeuvre accomplie depuis la création du Comité.

L'OEUVRE A ACCOMPLIR

La guerre n'est pas finie, hélas! et personne ne peut encore en prévoir l'issue. C'est donc à nous qui sommes loin du théâtre de cet horrible carnage et qui ne pouvons nous rendre compte de toute l'étendue des atrocités commises qu'il incombe de faire un nouvel effort pour aider au soulagement de nos soldats et des familles des réfugiés dont le territoire et les demeures ont été dévastés et ruinés.

PRESSANT APPEL

Nous vous avons exposé fidèlement ce que notre Comité a fait et peut faire pour aider ceux qui combattent vaillamment, sans trêve ni relâche, pour la noble cause du droit et de l'humanité.

“Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent” a dit Victor Hugo.

“L'Aide au Drapeau” est décidé à vivre jusqu'à la fin de la guerre et compte sur le bienveillant concours de tous pour atteindre son but. Notre force est dans la propagande individuelle.

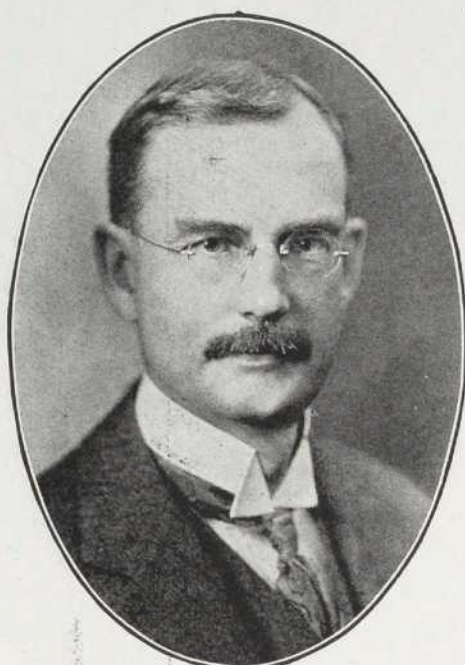
Que nos Zélatrices fassent sans répit connaître autour d'elles et aimer l'oeuvre qui nous est désormais commune et qu'elles lui amènent des adhésions et des dons de tous les coins de notre beau et riche Canada.

C'est donc au nom de ces braves qui risquent leur vie pour nous procurer tous les bienfaits de la civilisation et de la paix que nous devons solliciter une généreuse souscription en faveur de l'Aide au Drapeau.



Hon. Sénateur R. DANDURAND,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Président du Comité France-Amérique,
et de l'"Aide à la France".

Cliché Notman.



Sir H. B. AMES,
Président du Fonds Patriotique Canadien.

Cliché Notman.



Dr E. P. LACHAPELLE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Membre du Comité "Aide à la France".



Dr L. J. LEMIEUX,
Officier de l'Instruction Publique
Ancien Député,
Shérif de Montréal,
Membre du Comité "Aide à la France".

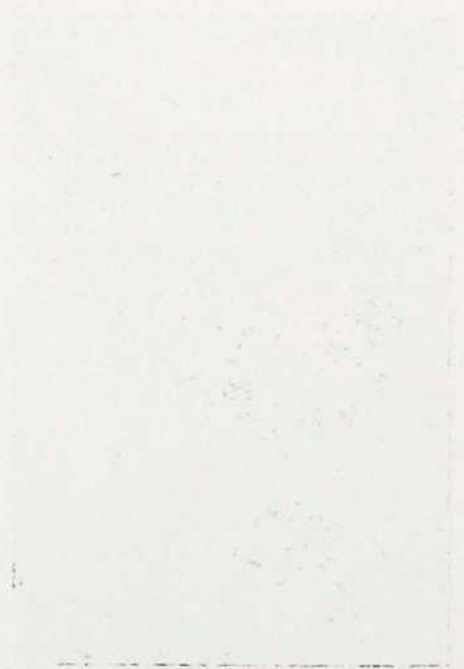
Cliché Albert Dumas.



M. J. A. TRUDEAU,
Membre du Comité "Aide à la France",
un des Créateurs de l'Oeuvre du Tabac aux Soldats.



Colonel A. E. LABELLE,
un des Fondateurs du Fonds Patriotique Canadien.



Reminiscences.

"Il n'y a pas de nation plus méprisable que les Allemands. Les Italiens nous traitent de bêtes brutes; la France, l'Angleterre et tous les peuples se moquent de nous."

Luther (Propos de table).

L'Allemagne a donc, de propos délibéré, déchaîné sur le monde l'effroyable catastrophe que beaucoup prévoyaient sans toutefois trop croire à sa prochaine venue. Les uns se refusaient à admettre qu'un peuple qu'on pensait "civilisé" pût oser, en plein XXe siècle, mettre l'Europe à feu et à sang; d'autres nous berçaient d'émollientes mélodies sur le bucolique chalumeau de la Paix universelle. Ames naïves, esprits de bonté excessive et par là dangereuse, les pacifistes se complaisaient au rôle de l'innocent agneau qui s'obstine à ne point voir le loup et surtout à ne pas comprendre que l'humanité reste toujours elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'est ni plus douce ni meilleure aujourd'hui, quand l'intérêt et la passion l'agitent, qu'aux époques qu'on croyait disparues des guerres de Religion ou des querelles dynastiques. S'il est vrai que l'Histoire n'est qu'un continuel recommencement, les événements que nous vivons aujourd'hui n'en sont qu'un nouveau et, hélas, trop probant témoignage.

Ces événements apportent une amère déconvenue aux coeurs idylliques qui ne voyaient dans l'Allemagne que les jolis contes de Mme de Stael, que le romantisme de Goethe et la douleur de son Werther ou que les symphoniques envolées d'un Beethoven. Ils omettaient d'y reconnaître les théories barbares de la guerre codifiée d'un Clausewitz, les brutalités cyniques d'un Bismarck et la fureur dominante du Pangermanisme contemporain.

La guerre actuelle est plus qu'un conflit simplement politique et économique entre plusieurs nations: n'y voir que cela serait en restreindre singulièrement à la fois et les causes et les conséquences; sa portée est infiniment plus grande. Elle est philosophiquement le conflit entre deux conceptions contradictoires de l'existence et de l'organisation des Etats: elle est la lutte entre le principe individualiste et le principe étatiste, entre la conception qui fait de l'Etat le serviteur de l'individu et celle qui au contraire fait de celui-ci la chose de l'Etat. D'un côté, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie (cette dernière orientée vers le libéralisme depuis 1905); de l'autre, les deux empires du Centre qu'un professeur de l'Université de Berne qualifiait fort justement "d'empires de coercition réactionnaire et policière."

On ne peut, dans les Puissances occidentales, que difficilement avoir idée de l'omnipotence que la Police, "die Polizei" comme disent les Allemands avec révérence et effroi, possède en Allemagne et en Autriche. La Police y est le premier des Pouvoirs; elle n'y reconnaît d'égal que le pouvoir militaire et elle laisse loin derrière elle, dans la hiérarchie de la nation, la Magistrature, l'Université, le haut commerce et la Finance. En Autriche-Allemagne, le pouvoir de Police, contrairement à ce qui se passe en France, en Grande-Bretagne ou en Amérique, existe, peut-on dire, moins pour assurer la sécurité du citoyen et la régularité de la vie sociale que pour, impitoyablement, molester l'un et entraver l'autre.

Le Germain, lourd, tortueux, mauvais psychologue, incapable de proportion et de juste mesure, juge impossible le règne de l'ordre dans la Nation sans la coercition de fonctionnaires inquisiteurs et brutaux qui, partout, inlassablement, exercent une sorte de haute et basse justice sur les individus qui la composent.

Pour vous permettre, ami lecteur, qui heureusement n'avez jamais été obligé de vivre en Austro-Bochie, pour vous permettre de mesurer ce qu'est la vie allemande accommodée selon les principes de gouvernement que les armées du Kaiser prônent aujourd'hui au monde à coups de canon, je vous conterai une histoire véridique, l'histoire du séjour en Germanie de Jean Philogone Durand et des agréments qu'il y trouva.

Jean Philogone Durand était un jeune Français fraîchement émoulu du collège que son père, bourgeois positif féru de science germanique, avait envoyé en Westphalie pour y étudier le commerce. Jean, heureux de parcourir le monde et de goûter à la liberté, part donc pour cette Allemagne dont il avait entendu parfois vanter les chopes et les plantureuses filles. A peine en territoire german, son attention est éveillée par des écriteaux nombreux portant invariablement le mot "verboten"; "verboten", c'est-à-dire "défendu", mot fatidique, mot de servage, dont on est littéralement poursuivi en Allemagne; menace en huit lettres, annonciatrice de cette Police, qui, autre tunique de Nessus, ne quitte plus l'arrivant. Après avoir subi, à la frontière, le regard scrutateur d'un gendarme renflé de ouate, après avoir exhibé ses papiers et fourni des explications pertinentes sur les motifs de son voyage, Jean arrive à Wurststadt. Comme ses moyens sont modestes et qu'il ne peut longtemps habiter l'hôtel, Jean prend une chambre chez un "Conseiller royal intime du commerce" (Koenigl. geheimer Kommerzienrat), personnage solennel

et pédant, au nez en bataille armé de bésicles d'or, raide comme la canne dont le Roi-sergent rossait ses sujets et, naturellement, imbu de la "kolossale" supériorité de la nation prussienne. Herr Doktor Gottlieb Fidibus (c'était son nom) était détenteur de plusieurs classes d'ordres royaux; il présidait les conseils d'administration les plus divers et siégeait près du pasteur de la Cour aux réunions du Consistoire. Il n'en dut pas moins, en compagnie de son locataire, se rendre à la Direction de Police, Bureau des Locations, pour y remplir un formulaire relatant avec la plus âpre minutie les nom et prénoms, âge, origine, profession, religion et date d'arrivée chez lui du jeune Durand, opération qui ne fut effectuée congrûment que sur exhibition nouvelle de papiers et sur nouvel interrogatoire.

—Notez, monsieur Durand, remarqua, doctoral et poncif, M. le Conseiller royal intime, que si vous n'eussiez pas été muni de pièces d'identité suffisantes, vous eussiez été mis en demeure d'en produire dans la quinzaine, faute de quoi le séjour à Wurststadt vous eût été interdit; notez que si j'eusse négligé moi-même, dans les trois jours, de faire à la police la déclaration que nous venons de signer, j'eusse été passible de 10 marks d'amende ou de 2 jours de prison. Et ce n'eût été que justice; car en un Etat sagement ordonné, les organes de celui-ci doivent très exactement connaître ce que font et deviennent, à toute heure, les individus qui en dépendent. C'est ainsi, continuait de régenter le Doktor Fidibus, que le jour où vous quitterez ma demeure, je serai derechef tenu de paraître devant M. le Chef du Bureau des Locations, pour déclarer qu'à partir de telle date vous cessez d'habiter chez moi pour vous transporter à telle adresse que j'aurai également à indiquer.

Et il en fut ainsi en effet: car, un beau jour, Jean s'étant plaint de la qualité du café au lait que lui servait Madame le Conseiller royal intime (en Germanie les épouses sont désignées non par le nom mais par le titre de leur époux), il en résulta une fâcheuse divergence de vues à la suite de quoi il dû se mettre en quête d'un nouveau logis; ce qu'il fit, non sans avoir paru à la Direction de police pour y déclarer à un fonctionnaire galonné et casqué qu'il abandonnait le Dr Fidibus pour s'installer ailleurs.

Cependant les mois succédaient aux mois et notre Jean s'initiait peu à peu aux particularités de la vie tontaine: il éprouva — pour avoir été rudement rappelé à l'ordre sous menace de 5 marks d'amende — qu'un promeneur n'a pas à déambuler, dans les rues de Wurststadt, avec la canne placée horizontalement sous le bras, car elle peut, dans cette position géométriquement parallèle au sol, constituer un danger pour le nez ou l'oeil d'un balayeur municipal en exercice; il fit l'expérience que la police ne tolérait pas davantage que les citoyens rient ou parlent haut quand la musique du Train royal des équipages exécute une valse sur le Cours; il eut surtout la désagréable

aventure de se voir citer devant M. le président de Police sous la grave inculpation de lèse-majesté (Majestaets-Beleidigung) pour avoir un soir, à la brasserie, opiné envers un voisin qu'il était réellement dommage que S. M. l'Empereur eût un bras plus court que l'autre; allégation d'ailleurs exacte qui, outre une sévère réprimande, valut à son auteur une amende de 25 marks...

Jean — qui avait pu se créer quelques revenus — s'installe dans ses meubles. Il loue un appartement. Sous peine de contrevenir aux règlements de l'Autorité, il doit, dans les huit jours, se présenter à la Direction de Police, Bureau des Habitations, pour remplir et signer un formulaire précisant ses nom et qualités et ceux de son propriétaire. Il prend à gages un valet. Nouvelle démarche à la Direction de Police, Bureau des gens de service cette fois, et nouvelle déclaration relatant l'état civil, l'origine et la date d'entrée du serviteur. Mais ce serviteur est raisonneur et gourmand; Jean est obligé de le chasser et de le remplacer. Résultat: autre pérégrination obligatoire au Bureau de Police pour signaler le départ de ce maraud et l'entrée en fonction de celui qui lui succède. Un beau matin d'été, Jean reçoit à Wurststadt, pour quelques semaines, la visite de sa soeur; il l'installe chez lui. Ici encore l'intervention de la police est nécessaire. Jean est obligé de déclarer au "Bureau des étrangers de passage", avec documents à l'appui, qu'il a reçu visite de sa soeur, qu'elle est arrivée tel jour de tel endroit, qu'elle compte repartir à telle date pour telle destination et qu'ayant été mariée elle est devenue veuve. Cette dame aimait la musique; elle possédait un joli talent de pianiste. Tout à la joie de revoir son frère et de lui faire apprécier ses compositeurs favoris, elle demeure un soir au piano plus tard que de coutume. Leur stupéfaction est grande de voir, le lendemain, entrer chez eux un agent de police qui, sur un ton de cuistre, leur apprend que la veille ils ont troublé le repos nocturne de leurs co-locataires (Störung der Nachtruhe).

—J'étais de service en bas, dans la rue, argua d'une voix rogue l'homme au casque; vous avez continué à jouer du piano après 10 heures du soir, ce qui est contraire au bon ordre; ce faisant, vous vous êtes rendu coupables d'un délit prévu et puni par les règlements de la police royale; vos voisins ont porté plainte: vous paierez 20 marks d'amende!

Jean qui savait, en effet, qu'à moins d'une autorisation spéciale, il est interdit de faire de la musique après 10 heures du soir dans les villes allemandes et que d'autre part on ne discute jamais avec la police tudesque, s'inclina... et paya. Mais c'en était trop. Indigné de l'incessante immixtion de policiers hargneux et hautains dans les moindres actes de la vie privée des citoyens, il résolut de se soustraire à ces vexations et de quitter l'Allemagne au plus tôt.



Mme Rosaire THIBAudeau,
Présidente du Comité des Dames
de l' "Aide à la France"
de Montréal.



Madame Cyrille DELAGE,
Présidente du Comité des Dames
de l' "Aide à la France"
de Québec.



Madame C. E. BONIN,
Présidente du Comité des Dames du
"Comité Franco-Belge".



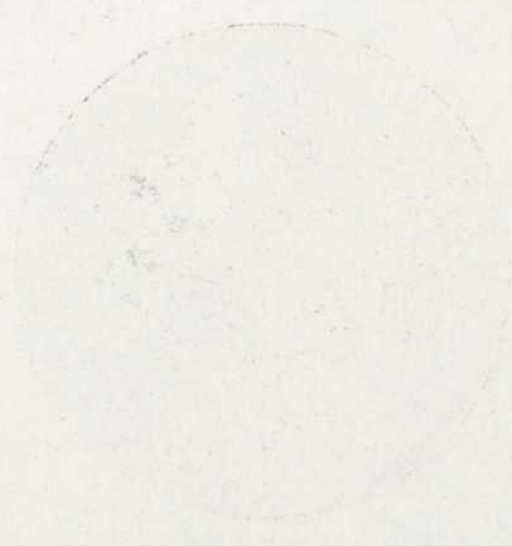
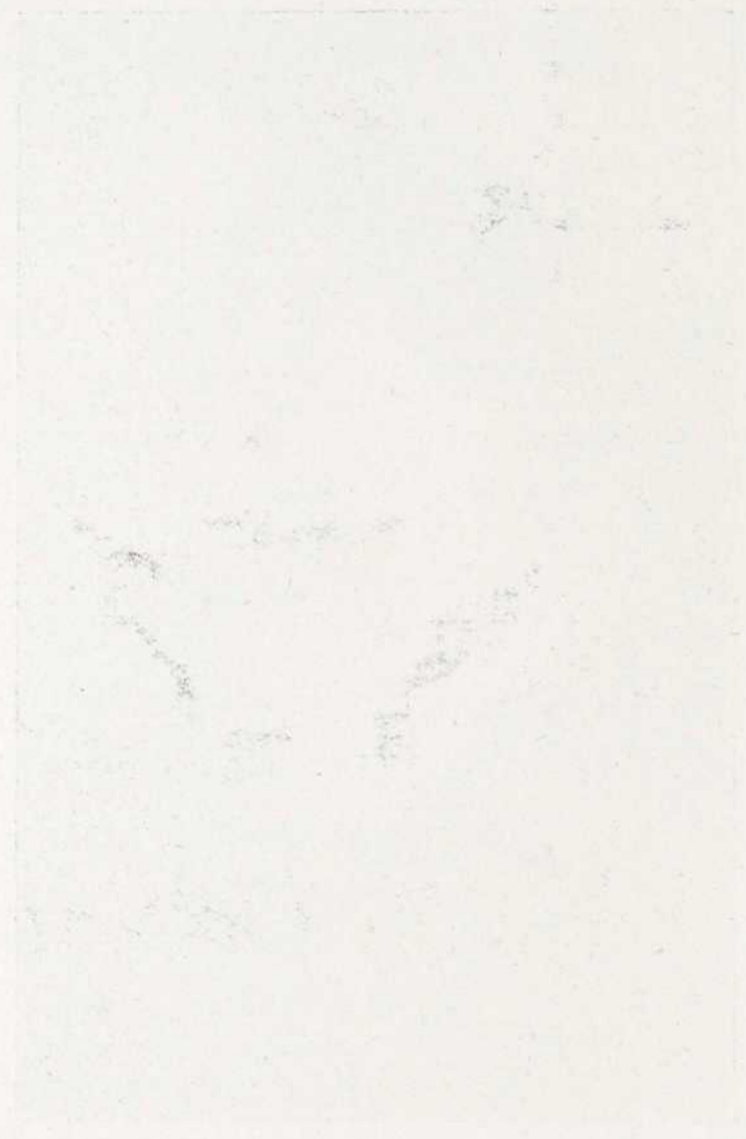
Madame FRANCO,
Présidente de l' "Aide au Drapeau".



Mlle BRISSET DES NOS,
Présidente de l'Ouvroir de
l'Union Nationale Française.



Madame HUGUENIN,
Secrétaire du Comité des Dames
de l' "Aide à la France".



—Comment vivre, s'exclamait-il, en un pays où tout est matière à intervention de la part du Gendarme fait Dieu; où l'on ne peut ni aller ni venir, ni sortir ni entrer, congédier son concierge ou prendre une cuisinière, recevoir un ami, jouer du hautbois, rire haut en ville, marcher dans la rue avec une canne ou juger le profil du Souverain sans qu'aussitôt, inexorablement, l'Autorité boutonnée et sanglée ne s'interpose avec une rudesse qui n'a de comparable que l'odieuse contrainte qu'elle fait régner! Et c'est cela, c'est ce système d'oppressive tutelle faisant de chaque citoyen un perpétuel écolier, qui est à la base de ce qu'ils appellent leur "Kultur"! Atmosphère de plomb entre les six planches d'un cercueil, si l'on veut; mais civilisation, jamais... Et ayant ainsi exhalé son dégoût, Jean fit ses malles et retourna en France.

Cette histoire de Jean Philogone Durand n'est pas, on peut m'en croire, qu'une vaine fantaisie d'imagination; c'est la fidèle image de ce qui advient journallement aux 68 millions d'individus habitant l'Empire. C'est en ce régime de chiourme et de constante dépendance d'une autorité tracassière que l'Allemagne voit la première condition du progrès et c'est ce régime qu'elle rêvait d'implanter chez les peuples qu'elle prétendait réduire et pour l'individualisme desquels elle ne professe que mépris. Pour assurer sur ceux-ci le triomphe de son caporalisme, pour s'enrichir de leurs dépouilles, pour ménager à son industrie d'indispensables débouchés, elle n'a pas balancé à déclencher une guerre dont le plus clair bénéfice, à ce jour, est d'avoir fait tuer ou mutiler des millions d'hommes, d'avoir imposé aux belligérants des dépenses évaluées à cette date à plus de 80 milliards de francs, d'avoir arrêté pour plusieurs décades la prospérité de l'Europe; faillite pour les vaincus, blessures longues à panser pour les vainqueurs, tel sera le bilan.

Cette guerre, ou plutôt ce guet-apens, a été prémédité, concerté, voulu, par l'Allemagne; l'Autriche n'y sert que d'instrument aux appétits effrénés de la Pangermanie. Ces appétits, et les périls qu'ils impliquent, aucun homme averti ne les pouvait ignorer. La clameur et les prétentions pangermaines remplissent l'Europe depuis un quart de siècle; elles ont été répandues et prêchées en une copieuse "littérature" dont le sens ne pouvait laisser le moindre doute sur le dessein poursuivi. Guillaume II, après avoir congédié le prince de Bismarck en 1890, n'a cessé d'appuyer le mouvement de son impériale parole. L'objectif à atteindre — par application de la fameuse formule "Macht schafft Recht", la force crée le droit, — était la constitution d'une Grande-Allemagne qui eût englobé la Hollande, la Belgique, la Suisse Allemande, l'Au-

triche-Hongrie, les provinces baltiques et le Jutland, soit un bloc de 145 millions d'hommes. Organisée militairement, cette masse eût tenu ses voisins dans un état de vasselage politique et commercial: c'était la fin d'une Europe libre.

Pour en venir à ce but, les Germains, dans leur incommensurable aberration, revendiquent pour eux ce qu'un des leurs dénomme "le droit de recourir à l'emploi de procédés radicaux, cependant plus humains que ceux en usage pendant la guerre de Trente ans." (Deutschland bei Beginn des 20. Jahrhunderts, p. 213); certes, ni Tilly, ni Wallenstein, tueurs pourtant réputés, ne connaissaient les gaz asphyxiants ni les pompes à pétrole...!

Je terminerai en rappelant la déclaration faite, le 9 décembre 1914, par M. Take Jonesco, l'éminent homme d'Etat roumain: "N'oublions pas, disait-il, que la victoire de l'Allemagne serait, pour un siècle, non seulement le triomphe du Germanisme intolérant et impitoyable pour les autres races, mais aussi le triomphe du despotisme politique."

Nous pouvons être du reste bien tranquilles: l'effort concordant et l'héroïsme tenace des Alliés sauront empêcher que ne luise sur le monde l'aube abhorrée d'une paix germanique, ennemie d'une civilisation dont l'éternel honneur sera de n'avoir congu la dignité humaine que par la liberté.

* * *

Docteur en Droit.

Nota.—La question et les visées pangermaniques sont exposées notamment dans les ouvrages ci-après:

A. Chéradame, *L'Europe et la question d'Autriche au seuil du XXe siècle*, Plon-Nourrit, Paris;

Du même, *l'Allemagne, la France et la question d'Autriche*, Plon-Nourrit, Paris;

René Henry, *Questions d'Autriche-Hongrie et question d'Orient*, Plon-Nourrit, Paris;

G. Waldersee, *Was Deutschland braucht*, Thormann, Berlin;

Dr Hasse, *Deutsche Weltpolitik*, Lehmann, Munich;
Blye, *Die Weltstellung des Deutschtums*, Lehmann, Munich;

Grossdeutschland un Mitteleuropa um das Jahr 1950, Thormann, Berlin.

M. A. Chéradame, dans son livre "l'Europe et la question d'Autriche" a résumé, pour ceux qui ne connaissent pas l'allemand, les brochures les plus importantes qui, surtout depuis 1895, ont été publiées par l'Association pangermanique. Leur lecture est éminemment suggestive.

Pour le commerce Franco-Canadien de demain

Au lendemain de la guerre de 1870, le prince Frédéric-Charles aurait dit: "Nous venons de vaincre sur le terrain militaire, il s'agit maintenant de combattre et de vaincre sur le terrain commercial." Ce fut là l'objectif, l'idéal de l'empire allemand qui venait de naître et on sait quelle

La conclusion du traité de paix sera le point de départ d'une nouvelle ère économique. Les bases des conventions internationales, même entre Etats neutres, seront modifiées par la force des choses. Pour de multiples raisons qu'il ne convient pas d'examiner ici, le mouvement des échanges



Façade du musée commercial et industriel de Montréal.

opiniâtreté il mit à l'atteindre. (1) Aujourd'hui, il est permis de croire que bientôt, les alliés pourront tenir le langage plus haut rappelé, et qu'eux aussi prendront les dispositions nécessaires pour évincer l'Allemagne de la place relativement trop considérable qu'elle a prise sur tous les marchés du monde.

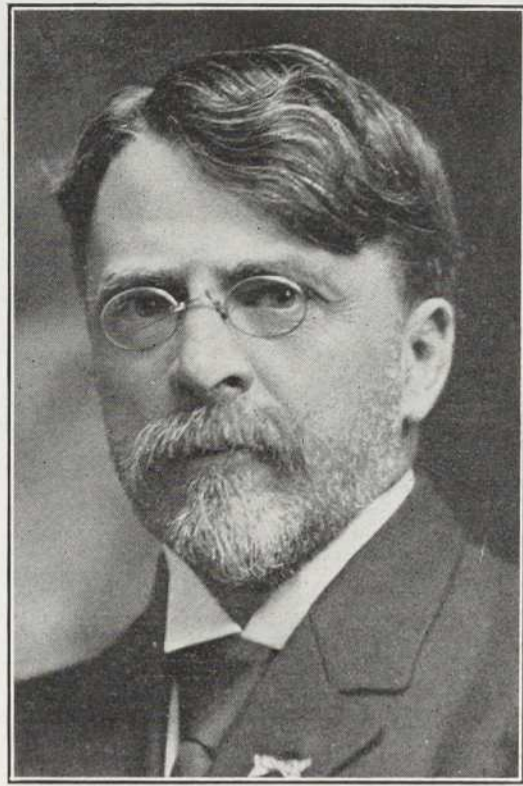
(1) D'après le *Statesman's Year Book*, le commerce général de l'Allemagne qui était de 107,479 millions de Liv. st. en 1862, est passé à 943,050 millions de Liv. st. en 1912.

de pays à pays subira de profondes transformations. Le problème économique se pose et sa solution ne peut être hâtive; malgré les graves préoccupations d'aujourd'hui, il faut rechercher les voies et moyens qui assureront le développement économique de demain.

Restreignant le champ de nos observations aux relations commerciales franco-canadiennes, remarquons que la récente mission au Canada de M. le député Damour avait précisément pour but, l'étude des possibilités commerciales



Feu l'Hon. TREFFLE BERTHIAUME,
Conseiller Législatif,
Propriétaire du journal "La Presse",
Fondateur de l'Hôpital des Municipalités Canadiennes
à Paris,
Créateur de l'Oeuvre du Tabac aux Soldats.



Hon. Cyrille DELAGE,
Président de l'Assemblée Législative,
Président du Fonds Patriotique Canadien,
Succursale de Québec.

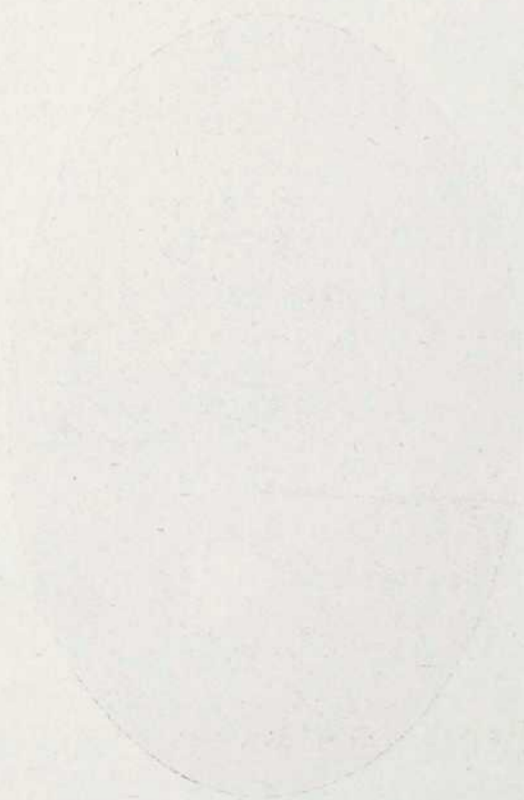


M. Pierre BOUCHER de CREVECOEUR,
Officier de l'Instruction Publique,
Secrétaire-Trésorier de l'Alliance Française,
Trésorier du Comité France-Amérique.



M. Olivar ASSELIN,
Homme de lettres,
Secrétaire du Comité "Aide à la France."

Cliché Albert Dumas,



plus étroites entre les deux pays et les moyens de les promouvoir, une fois la guerre terminée. Nous l'avons montré ailleurs, (2) les échanges entre la France et le Canada ne sont pas ce qu'ils devraient être, surtout en tenant compte des sentiments existants entre une ancienne mère-patrie et sa colonie.

Il ne faut pas se bercer d'illusions. Il vaut mieux être mis en présence de réalités. Ce serait une erreur de

faut pas oublier, que si la guerre de 1915 porte un rude coup au pangermanisme, ce ne sera pas le coup de grâce. Les Allemands vont se remettre immédiatement à l'oeuvre, ils vont reprendre les méthodes qui leur ont si bien réussi, avec diverses qualités auxquelles il faut bien rendre hommage.

On ne saurait assez le répéter, pour faire face à la situation, il faudra donc redoubler d'énergie et adopter un



Vue intérieure du musée.

croire que la fin des hostilités marquera le début d'une période de prospérité pour le Canada. Peut-être quelques branches de la production seront-elles dans une situation privilégiée, mais elles ne seront que des exceptions. L'avenir économique du pays exige des capitaux et des hommes, et il faut prévoir que pour un certain temps, il sera difficile d'en obtenir, les pays qui nous en fournissaient devant pourvoir en premier lieu à leurs besoins. En sus, il ne

(2) *L'Essor industriel et commercial du peuple canadien*, p. 52.

ensemble de mesures qui, d'une façon générale, doivent tendre à donner une meilleure connaissance des marchés. (1)

C'est d'ailleurs là un des grands facteurs des succès allemands. On a dit que les succès militaires de 1870 étaient dus à l'instituteur. On peut dire que depuis, les

(1) Voir dans *l'Essor commercial et industriel du peuple canadien*, titre V. *Les institutions économiques*, quelques renseignements sur les principaux organismes qui ont pour effet d'activer le mouvement des échanges internationaux.

succès sur le terrain industriel et commercial, sous dus au voyageur de commerce.

Le monument du Messberg à Hambourg porte une inscription: 'Auf dem Markt lernt man die Leute kennen', ce qui peut se traduire: "pour envahir un marché, il faut y envoyer des hommes". Pour l'Allemagne ce fut un programme, un mot d'ordre. Elle a déversé sur le monde ses ingénieurs, ses professeurs, ses voyageurs de commerce.

considéraient l'aide de ces auxiliaires comme une aubaine, ne s'apercevant pas qu'ils ouvraient la porte à l'espionnage commercial, malheureusement quelquefois à l'autre aussi, et préparaient leur déchéance. C'est ainsi que les Allemands en sont venus à considérer le port d'Anvers comme un port allemand.

Cette invasion pacifique devint une politique d'Empire. Quels en furent les résultats? Écoutons ce qu'en dit



Vue d'une des galeries.

Il y a une quinzaine d'années, nous avons eu l'occasion d'étudier un organisme créé dans ce but d'envahissement, non moins dangereux que l'envahissement militaire. Une association de Hambourg, qui comptait à cette époque près de 50,000 membres, a pour but de s'occuper du placement de jeunes Allemands et possède des ramifications dans tout l'univers. Ses protégés à l'étranger étant subventionnés peuvent ainsi travailler pour rien dans les bureaux, où ils montrent une souplesse, une platitude souvent peu digne et acceptent toutes les besognes. Bénévolement les patrons

M. le professeur Karl Lamprecht, (1) qui vient de mourir, et était un des signataires du désormais célèbre "appel des savants allemands aux nations civilisées": "On commence à voir dans l'émigration une importante manifestation de la nation considérée comme un tout organique, et de plus en plus on s'est rendu compte qu'elle ouvre à l'exportation de la mère-patrie des marchés favorables, qu'elle élève le rendement de la navigation allemande et grâce à une ten-

(1) V. à ce sujet *L'Essor industriel et commercial du peuple canadien*, p. p. 32 et suivantes.



M. A. F. REVOL,
Officier de l'Instruction Publique,
Ancien Présid. de la C. de Com. Fr.



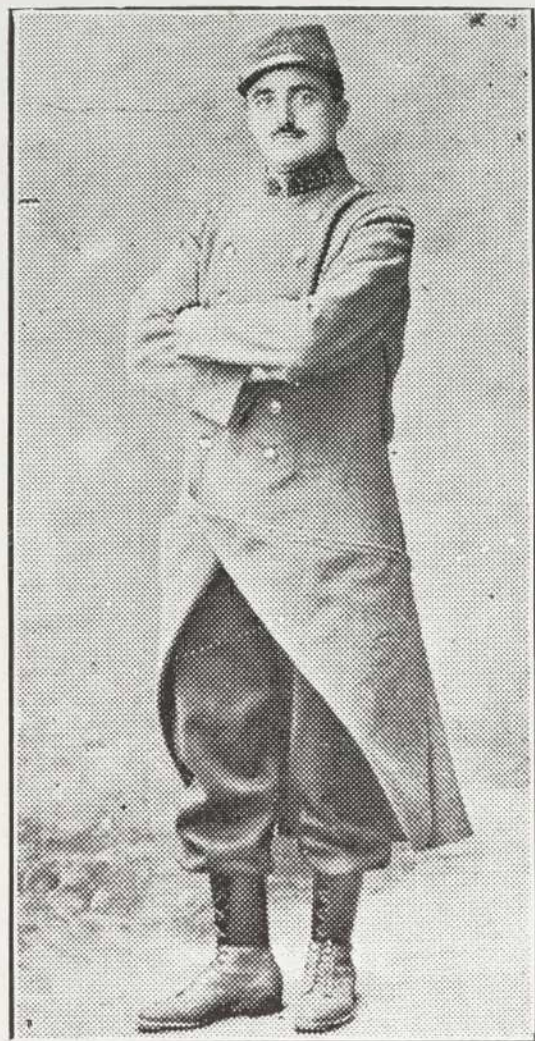
M. G. HUSSON,
Ancien trésorier de la Chambre,
blessé.

Nous publions quelques photographies de nos membres qui sont partis de Montréal pour rejoindre l'armée française et parmi lesquelles notre ami Calixte Calibert, tombé face à l'ennemi, en pleine jeunesse, pour la défense de la patrie. Il a donné sa vie pour la plus noble des causes, pour la nation dont le nom signifie le droit, la raison, la justice, pour la France qui lutte sans trêve, depuis des siècles, contre tous les despotismes pour le bien de l'humanité entière. Ce sacrifice sera fécond, le sang



Calixte GALIBERT,
tué à Béthincourt le 20 décembre 1914.

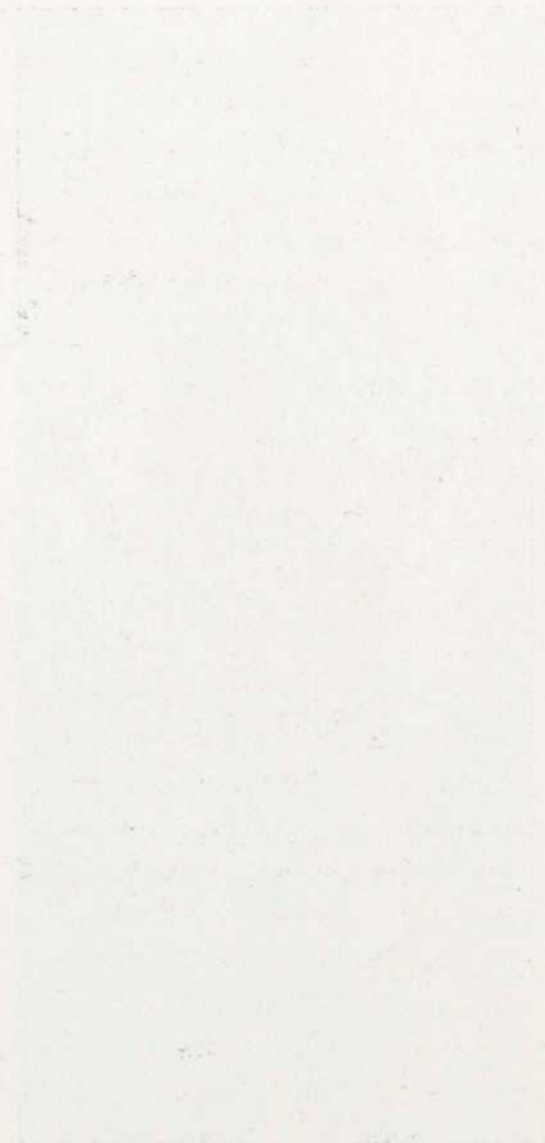
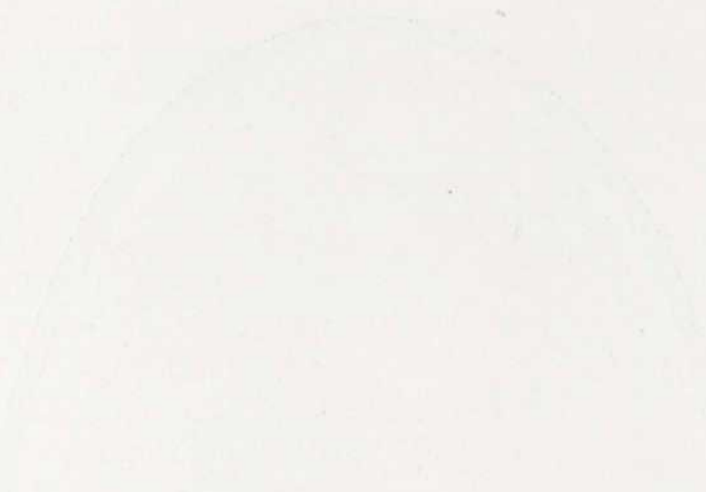
des héros tombés sur la terre française, fera lever bientôt l'ardente moisson de la victoire. Que leur nom reste gravé dans l'airain de notre souvenir, qu'il serve d'exemple aux générations qui montent, qu'il montre à tous comment au premier appel de la Patrie menacée, les Français essaimés dans le monde se sont précipités pour la défendre et pour mourir pour elle.



M. Fernand LE BAILLY,
Cité à l'ordre du jour pour son
héroïque conduite à
N. D. de Lorette.



M. M. NOGUEY,
Secrétaire-Archiviste de la Chambre.



dance toujours plus forte à se transformer en émigration momentanée, suivie plus tard de retour, elle apporte à la mère-patrie les plus profitables expériences en même temps que des capitaux”.

Comme l'a si judicieusement fait observer M. G. Hanteaux, les Allemands étaient en train de conquérir le monde, s'ils n'avaient commis la grande folie de vouloir aller trop vite. Un quart de siècle de plus d'infiltration germanique, car partout on trouve des Allemands, généralement bien accueillis, et le monde était à eux sans coup férir. Ils faisaient la conquête pacifique de l'univers en en faisant la conquête économique et ainsi envisagé, le terrible conflit qui ensanglante l'Europe, ruinant leurs desseins, est peut-être un bienfait pour l'humanité dont ils aspiraient prendre la direction, car l'humanité était germanisée sans s'en apercevoir.

Voyez dans tous les pays, l'autorité qu'ils ont acquise par leur finance, par leurs exploitations de tous genres, par leur commerce ayant à son service une marine qui a rapidement grandi et dont l'empereur avait été le protagoniste. Voyez leurs sphères d'influence au Brésil, en Argentine, au Maroc, en Asie Mineure, en Perse, en Chine, au Canada même. Voyez dans tout l'univers, la politique coloniale de l'Empire.

Voyez la Turquie aux mains allemandes, au point qu'elle est obligée d'épouser ses querelles, à vrai dire, de se suicider.

Voyez l'infiltration en Belgique, où ils furent accueillis avec une bienveillance que les Belges déplorent amèrement aujourd'hui. La métropole commerciale belge compte 40,000 Allemands qui ont accaparé tout le commerce extérieur et toute l'activité économique qui en résulte : finance, armements maritimes, industries régionales, etc ; et de plus, ils ont tout fait pour aider l'Allemagne, même, et surtout, un actif espionnage.

Voyez les Etats-Unis et les Etats neutres en général, où l'influence germanique est si grande, que l'Allemagne agissant en cela conformément aux principes militaires allemands en matière de guerre, a pu poser d'une façon manifeste tous les actes contraires au Droit des Gens, contraires aux conventions de La Haye et de Genève, signées par les Puissances, sans qu'aucune de ces Puissances neutres, signataires, ne fassent entendre une énergique protestation.

L'expérience montre que la méthode allemande qui consiste à envoyer temporairement les jeunes gens à l'étranger pour qu'ils apprennent à connaître le monde, a donné d'excellents résultats. Il faut donc en cela, faire ce qu'a fait l'Allemagne, c'est-à-dire envoyer à l'étranger les futurs hommes d'affaires, afin qu'ils connaissent parfaitement les marchés et plus particulièrement le marché français qui devrait se substituer ici au marché austro-allemand.

La connaissance d'un marché ne peut s'acquérir que par

un séjour, plus ou moins long, selon les circonstances. Il est indispensable de connaître les usages et les coutumes du commerce et de s'y conformer. Il y a des années, que les consuls, ces auxiliaires si précieux pour l'expansion commerciale quand ils sont à la hauteur de leur mission, signalent le peu d'esprit d'initiative des producteurs, refusant de se soumettre aux désirs, aux caprices même de la clientèle. Dans son livre, *L'Essor commercial et industriel du peuple allemand*, M. G. Blondel, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, faisait déjà observer combien les Allemands ont de souplesse en cette matière, et combien de marchés leur ont été acquis en donnant satisfaction aux consommateurs.

En fait, dans l'état actuel des choses, qu'avons-nous pour faire connaître la production de France? Quelques représentants de commerce, ne sachant pas l'anglais, ignorant les usages de la place, les goûts, les besoins du marché, ne sachant de quel côté se tourner, ayant même parfois l'air d'accorder une faveur si des marchandises leur sont demandées. Ne connaissant pas les usages commerciaux, ils font offre de leurs produits de façon à décourager la plus grande bienveillance; ainsi par exemple: à 18 fr, 75 les 100 kilos fob. Lyon, ou encore, 23 centimes le mètre, fob. St. Etienne. Le négociant canadien auquel de telles offres sont faites ne veut, et ne sait d'ailleurs, établir un prix de revient qui est pour lui une base nécessaire d'appréciation et donne ses préférences à celui qui lui présente la marchandise en monnaies et mesures du pays, cif. Montréal. Bien d'autres exemples pourraient être donnés se rapportant aux usages canadiens, quant au crédit, aux transports, aux emballages et nous les résumerons en disant que les exportateurs français doivent faire table rase des vieilles méthodes, se conformer aux usages commerciaux s'ils veulent prendre sur le marché la place des exportateurs allemands et autrichiens.

Pour atteindre ce but il faut une éducation commerciale, une formation, une préparation que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a pour mission de procurer. Les jeunes gens qui en sortent sont tout désignés pour occuper ces postes de confiance, pour devenir les intermédiaires indispensables aux échanges franco-canadiens. Ils ont des connaissances, pratiques dans la mesure du possible, demandant un court stage comme complément. Nous voudrions que les producteurs de France prennent ces jeunes stagiaires afin de compléter leurs connaissances techniques déjà importantes comme nous le verrons; que ces jeunes gens achèvent dans les usines et manufactures les plus diverses de France l'instruction pratique nécessaire, et une fois cette instruction terminée, les industriels français les conservant à leur service, auront au Canada une représentation sérieuse à tous les points de vue; ils auront des représentants instruits, connaissant parfaitement, jusque dans les moindres détails, les produits qu'ils présentent, connaissant parfaitement la clientèle, les usages

du pays qui est le leur, faisant les affaires conformément à ces usages, en un mot réunissant tout ce qui assure le succès. En résumé, ce serait, d'une part, création de vastes débouchés pour l'industrie française, d'autre part, des carrières lucratives et pleines d'intérêt pour les jeunes gens qualifiés.

Il y aurait même possibilité d'établir un double courant de jeunes Canadiens en France, de jeunes Français au Canada et les compagnies de navigation n'hésiteraient pas à accorder certains avantages à ces passagers.

Quoi qu'il en soit, il importe de consolider les relations commerciales entre les deux pays et de les accroître. Ce n'est pas là seulement une question d'intérêt privé, c'est une question d'intérêt public. Après l'attitude du Canada dans la guerre actuelle, c'est un devoir patriotique pour le gouvernement et pour les industriels français, de favoriser le mouvement préconisé et M. le député Damour a nettement laissé entendre, lors de son passage à Montréal, que gouvernement et industriels de France ne seraient pas en dessous de leur tâche.

C'est également question d'intérêt public pour le Canada, et le gouvernement de Québec jugera peut-être opportun d'encourager ce mouvement quand le moment sera venu. En Belgique une somme de 90,000 francs est portée annuellement au budget, pour l'octroi de 15 bourses à des jeunes gens ayant terminé leurs études dans une des écoles supérieures de commerce. Ces jeunes gens doivent résider à l'étranger, pays à leur choix, durant trois ans et il est certain que si ces bourses sont distribuées judicieusement, les relations internationales doivent s'en ressentir.

L'enseignement même de l'École des Hautes Etudes de Montréal doit largement contribuer à la formation de ces intermédiaires, que nous voudrions voir nombreux et actifs. Le musée commercial et industriel annexé à l'École rend cet enseignement vivant et lui donne un caractère pratique qui se joint aux autres connaissances nécessaires à une bonne instruction générale.

On conçoit immédiatement les avantages que cette annexe de l'École présente. Les échantillons sont utilisés pour les études, et les élèves, futurs hommes d'affaires, apprennent à connaître les qualités et la provenance des

marchandises; une fois dans la pratique, ils seront naturellement portés à utiliser les connaissances qui sont le fruit de leur instruction. C'est là une première publicité, un premier avantage pour ceux qui envoient leurs produits au musée canadien.

Le musée qui est public, contiendra des collections de produits naturels et manufacturés, exposées de façon à faire comprendre la technologie aux étudiants et à intéresser les visiteurs. C'est donc une exposition permanente, publicité constante et gratuite pour ceux qui veulent bien faire le sacrifice d'un échantillonnage suffisant pour qu'il soit éloquent. Un bureau de renseignements y est joint et dispose d'une bibliothèque économique très complète; les premiers renseignements peuvent y être donnés sur les prix, provenance, tarifs, transports, etc., mais généralement les visiteurs sérieux seront mis directement en relations avec les exposants.

Ici encore, la production française trouve un excellent moyen de se faire connaître, moyen que nous avons déjà signalé antérieurement, (1) non sans résultats. Dès que la tourmente sera passée, le marché canadien devra retenir l'attention de la production française qui doit considérer le musée commercial et industriel de Montréal, comme un des moyens d'action les plus efficaces. Les quelques vues qui accompagnent ces lignes montrent mieux que toutes descriptions, que ce musée, tant par sa grandeur, que par ses installations, est un des principaux musées du genre. Les producteurs désirant y voir leurs produits, peuvent obtenir tous renseignements en s'adressant à la direction.

Espérons que les idées ci-dessus émises pourront être réalisées, qu'elles trouveront l'appui d'organismes comme les chambres de commerce françaises, l'Office du commerce extérieur de France et autres, qui les feront connaître et prendront l'initiative nécessaire pour créer une institution nouvelle qui aurait pour résultat de promouvoir dans une large mesure les intérêts français et canadiens.

A. Y. de BRAY

(1) V. *France-Canada*. Revue du comité France-Amérique, avril 1913, l'art. *Le Musée commercial et industriel de Montréal et les intérêts français*.

La "Presse" et la Guerre.

Vous qui n'avez encore eu que l'âme meurtrie,
Vous qui n'avez versé que des larmes encor,
Hâtez-vous d'apporter, non du sang, mais de l'or
Pour les blessés de la Patrie.

Aujourd'hui ne songeons qu'à rendre leur essor
A ceux dont l'aile fut par l'ouragan meurtrie,
S'il le fallait demain ils se battraient encor,
Guérissons-les pour la Patrie.

La touchante poésie de François Fabié, "Pour les Blessés de la Patrie", dite avec tout son talent et tout son cœur par M. Sylvain de la Comédie Française, ravivait l'émotion déjà intense de l'assistance au cours de la Matinée artistique et littéraire offerte le 15 février dernier aux blessés de l'Hôpital de la "Presse" et des Municipalités Canadiennes, 7 rue de la Chaise à Paris (Hôpital no 49).

Les murs de la grande salle étaient ornés d'écussons aux armes du Canada avec la devise "Je me souviens", et lorsque Madame Marguerite Carré de l'Opéra Comique, chanta la Marseillaise, l'assistance mêla aux cris de "Vive la France" ses enthousiastes acclamations à l'adresse du Canada.

Ce dut être là un moment de doux attendrissement et de légitime fierté pour M. Eugène Berthiaume, directeur de la "Presse" de Montréal; M. Maurice Barrès, président d'honneur de la réunion venait de traduire en son énergique langage les sentiments qui animaient les cœurs de tous les présents, blessés et invités:

"Oui, nous sommes reconnaissants à toutes ces Provinces Canadiennes, dit-il; veuillez leur dire, M. Berthiaume, combien tous les Français sont fiers et émus de penser que de si loin, il y a des parents, des cousins, des frères, qui ont voulu s'intéresser à ceux qui combattent, et cela de la façon la plus touchante. Votre effort vous n'avez pas voulu le faire seulement pour les vôtres — qui sont pourtant les nôtres — mais c'est pour des Français que vous et vos compatriotes, issus de sang français, vous avez voulu fournir votre effort. Nous nous en souviendrons, et s'il nous est donné l'occasion de travailler pour le Canada, nous n'oublierons pas que nous avons été ensemble sur les champs de bataille et au chevet des blessés."

Et les acclamations de la salle venaient donner plus de force encore aux paroles de l'éminent académicien; et c'était un groupe des plus hautes personnalités parisiennes qui entourait M. Maurice Barrès, M. Berthiaume et le docteur Bonnet, Directeur de l'Hôpital: nous citerons seulement quelques unes d'entre elles: MM. Maurice Spronk et Jean Lerolle, députés de Paris; Mithouard,

Président du Conseil Municipal de Paris; Ambroise Rendu et Delavenne, conseillers municipaux (ce dernier administrateur de l'Hôpital); le Colonel Stone, Chef du Service de Santé anglaise à Paris; Georges Lecomte, président de la Société des gens des lettres, Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du "Matin", Frank Puaux, du "Temps", etc.

Quelques semaines plus tôt, le 25 décembre, la Noël avait été l'occasion déjà d'une fête des plus brillantes à l'Hôpital Canadien de Paris. M. Charles Brun, l'éloquent apôtre du mouvement régionaliste en France, avait été le principal orateur de la journée, et son discours tout entier serait à reproduire ici; en poète et en historien il a su dévoiler à son auditoire français l'âme canadienne, et nos blessés ont mieux compris alors comment et pourquoi le peuple canadien leur avait, à l'appel de la "Presse", tendu si généreusement une main secourable.

Nous devons nous borner à citer ici quelques extraits de cette éloquente allocution.

"..... Je crois qu'il était utile, Messieurs, que quelqu'un se levât au milieu de cette assemblée pour faire un acte de gratitude. Les voûtes et les murs de cette Maison, les lits blancs avec leurs pancartes accrochées au chevet, nous dictent la formule de cet acte. Notre reconnaissance ira au Canada fraternel..."

"Messieurs, nous devons depuis bien longtemps au Canada une vive reconnaissance... Loyal sujet de la Grande Bretagne, le Canada français conserve à la France un attachement filial... Je connais des familles qui après deux siècles et plus ont recommencé à cousiner avec leurs parents demeurés sur le sol français..."

"Le Docteur Bonnet vous a dit comment, dès le début de la guerre, le Canada avait fait les frais d'un hôpital destiné à recevoir les blessés alliés. Mais il ne s'est pas contenté de cette magnificence. L'initiative du grand journal canadien-français la "Presse" de Montréal, soutenue par les Municipalités Canadiennes, a créé l'Hôpital no 49 où nous sommes. Oserai-je dire que c'est un modèle d'hôpital? C'est presque un pléonasme. En tout cas sa création fut un modèle de création tant fut prompt et tant fut éloquente la réponse de la "Presse" de Montréal aux ouvertures que lui fit M. Dastous, son très averti, très dévoué et très cordial représentant à Paris... Avais-je tort de croire que notre fête de Noël eut été fâcheusement incomplète, si nous n'avions adressé un témoignage de reconnaissance à ceux qui viennent de prouver que le souvenir inscrit dans leur devise n'est pas un vain mot?"

“Vous dirai-je encore que le choix de la Maison de Santé de la rue de la Chaise, ainsi transformé en refuge pour nos blessés, était tout naturel et tout indiqué? Je ne puis songer à faire l'éloge de son Médecin-chef, le Docteur Charles Bonnet... du moins, me permettra-t-il de rendre hommage à ses collaborateurs, à son incomparable administrateur, mon vieil ami Delavenne, aux Maîtres éminents qu'il a su grouper, au docteur Jean Louis Faure, dont la renommée hier française est aujourd'hui mondiale, au docteur Pierre Marie, membre de l'Académie de Médecine, Médecin de la Salpêtrière, au docteur Jean Charles Roux, le si distingué spécialiste des Maladies de la Nutrition, au docteur Furet, au docteur Funck-Brentano, au docteur Jeannin. J'en passe, je ne dirai pas des meilleurs, mais ils sont trop... J'ai dit mal ce que je voulais dire. Qu'il eut mieux valu feuilleter avec vous le dossier des lettres de remerciements adressées par les convalescents et les guéris! Et combien elles sont plus touchantes !...”

M. Charles Brun nous excusera de n'être pas entièrement de son avis; il a fort éloquemment et justement dit ce qu'il voulait dire, ou du moins ce que l'on espérait bien l'entendre dire.

Nous pouvons d'ailleurs, selon son conseil, feuilleter le dossier des lettres de remerciements et en retirer notamment celle adressée le 28 octobre 1914 au Directeur du journal la “Presse” à Montréal, par le Commandant Assollant, Professeur à l'École de guerre, en traitement à l'Hôpital Canadien à Paris :

“Monsieur le Directeur,

“Je suis l'interprète de tous les militaires français et anglais blessés, soignés à Paris, 7 rue de la Chaise, dans la Maison de Santé du distingué docteur Bonnet, en venant vous remercier de la libéralité dont votre estimé journal et les Municipalités Canadiennes ont fait preuve à notre égard.

“Grâce à vous, nous avons reçu ici de la part du Directeur, des docteurs et du personnel hospitalier, l'accueil le plus cordial comme les soins les plus éclairés.

“Nous n'oublierons jamais cette preuve d'affectueuse sympathie de nos frères du Canada, dont nous allons dans quelques jours retrouver les vaillants soldats à nos côtés, sur le champ de bataille.

“Nos efforts combinés auront bientôt raison des brutes allemandes. Avec nos alliés nous chasserons ces hordes sanguinaires de notre vieille France et sur les débris fumants de leurs aigles brisées nous planterons pour toujours le drapeau de la paix et de la civilisation.

“Merci, du fond du coeur, de nous avoir envoyé vos enfants pour nous aider dans cette guerre vengeresse, merci pour avoir tendu une main secourable aux blessés qui sont tombés dans la bataille, face à l'ennemi.

“Par-dessus les mers, nos coeurs battent à l'unisson et notre affectueuse reconnaissance vous crie de toutes ses forces :

Vive le Canada
Vive l'Angleterre.”

De tous ces témoignages éloquents il ressort donc clairement que l'Hôpital de la “Presse” à Paris a été un double succès: Succès d'ordre moral, succès d'ordre pratique, et les promoteurs de cette oeuvre ont tout lieu d'être fiers du résultat acquis.

Il nous reste à montrer brièvement comment le but a été atteint; par quels moyens et grâce à quels concours financiers.

A la date du 26 septembre 1914, le journal la “Presse” de Montréal adressait la lettre suivante à chacun des Maires de la Province de Québec :

“Monsieur le Maire,

“Vous n'êtes pas sans être au courant des tristes événements qui se déroulent présentement en Europe, et vous n'êtes pas non plus, j'en suis sûr, sans espérer que tous les Canadiens de coeur accordent leur plus généreuse assistance à la Grande-Bretagne, menacée dans ses intérêts les plus chers, ainsi qu'à la France notre ancienne mère-patrie. Vous avez dû aussi constater l'empressement que le Canada tout entier a mis pour offrir son aide morale et matérielle à l'Empire Britannique.

“La “Presse” de Montréal a formé le projet d'ouvrir un hôpital à Paris pour secourir les blessés, canadiens et anglais, de la présente guerre, qui restera l'une des plus terribles de l'histoire. Cet Hôpital militaire, qui serait connu sous le nom de l'Hôpital des différentes paroisses de la Province de Québec, porte le numéro 49 et est situé au numéro 7 de la rue de la Chaise, à Paris. Il est installé d'une façon irréprochable et absolument complète.

“Le Journal la “Presse” de Montréal a cru de son devoir de suggérer à toutes les Municipalités Canadiennes Françaises de la Province de Québec, de donner suite à ce projet qui est appelé à rendre de si grands services durant l'heure présente et qui fera certainement honneur à toute notre nationalité.

“Nous faisons donc un appel à tous nos compatriotes pour leur demander de souscrire à cette belle oeuvre.

“Chaque lit dans cet hôpital coûte pour le maintien, y compris tous les soins médicaux et chirurgicaux ainsi que ceux du personnel des infirmiers et infirmières, la pension, etc: cinq francs par jour, ce qui ferait, pour, disons un espace de cinq mois — c'est l'espace de temps que nous avons cru devoir fixer pour toutes les Municipalités — la somme de 750 francs, soit environ en monnaie canadienne \$150.00. Naturellement les Municipalités auront le droit de prendre plus d'un lit, si elles le désirent. Mais nous avouons sincèrement que, comme la Province de Québec

compte environ 1200 paroisses canadiennes françaises, cette donation serait encore plus belle si toutes les paroisses de la Province de Québec étaient représentées dans cet hôpital.

“La “Presse” s’est chargée de toutes les dispositions préliminaires, et elle s’engage pour toute Municipalité qui votera la somme ci-dessus, à faire inscrire, au-dessus du lit, le nom de la paroisse canadienne française donatrice.

“Nous croyons sincèrement que voilà du patriotisme pratique et que notre suggestion sera acceptée avec enthousiasme par toutes les Municipalités auxquelles nous nous adressons, et nous avons confiance que vous surtout, Monsieur le Maire, vous vous ferez auprès de votre Conseil Municipal notre chaleureux interprète.

“Espérant une réponse d’ici à une dizaine de jours, nous avons l’honneur de nous souscrire,

Vos tout dévoués,

Ainsi débutait une campagne active que seul un journal universellement répandu dans la Province de Québec — comme l’est la “Presse” de Montréal — pouvait rapidement mener à bien.

Cet appel fut d’ailleurs aussitôt entendu; plusieurs journaux de la Province félicitèrent la “Presse” de son initiative.

Le Comité France-Amérique, de Montréal, au cours d’une réunion spéciale, adoptait à l’unanimité la résolution suivante: “que les députés soient priés de demander aux maires des différentes municipalités de leur comté de vouloir bien appuyer auprès de leur conseil le projet communiqué au public, par le journal la “Presse”, d’organiser à Paris un hôpital pour les blessés militaires”.

Le premier ministre de la Province, Sir Lomer Gouin, avisé que certaines Municipalités canadiennes hésitaient à voter des souscriptions pour l’Hôpital Canadien à Paris, craignant de n’en avoir pas légalement le droit, répondait à ce sujet: “Cette question a préoccupé plusieurs Municipalités. Il est vrai que le cas peut paraître embrouillé, mais vous pouvez répondre à ceux qui vous demanderont des renseignements que les Municipalités peuvent voter leurs souscriptions pour des lits à l’Hôpital Canadien à Paris, et que nous verrons à la prochaine session de la Législature, à ratifier toute décision qui aura été prise par les Conseils Municipaux à ce sujet.”

Rien n’arrêtait plus les bonnes volontés, et bientôt la liste des souscriptions s’allongeait dans les colonnes du journal la “Presse” de façon tout à fait encourageante, sociétés, associations, particuliers rivalisant de générosité avec les Municipalités. Le Gouvernement de la Province de Québec envoyait \$5,000.00, la ville de Montréal \$1500.00, la ville de Québec \$750.00.

Le 12 octobre, les représentants à Paris de la Presse et des Municipalités Canadiennes prenaient possession de l’Hôpital Militaire no 49; du 13 octobre au 10 novembre,

la direction de l’Institution recevait par l’entremise de la Banque Nationale une somme de \$25,000.00

Aujourd’hui les souscriptions atteignent environ \$45,000.00 et la liste des donateurs n’est pas close.

Telle est l’oeuvre accomplie par le Canada, grâce à l’initiative du grand journal populaire de Montréal, et il n’est que juste de faire à la “Presse” et à son Hôpital la place qu’ils méritent ici à notre livre d’or.

D’ailleurs, il ne faudrait pas croire que cette entreprise charitable de la création d’un Hôpital Canadien à Paris ait suffi à accaparer la totalité des énergies et des forces vives que la rédaction et l’administration de la “Presse” dépensaient sans compter pour la France. Durant tous ces longs mois du début de la guerre où tant d’oeuvres ont dû se créer, les occasions n’ont pas manqué pour elle de prêcher la bonne parole près du public canadien, et nous devons mentionner encore rapidement l’un de ses succès principaux, celui de l’oeuvre du Tabac pour nos soldats.

Là il ne s’agissait plus de grosses souscriptions, et les moins fortunés pouvaient concourir de leur obole à procurer quelque douceur aux combattants et aux convalescents. Tous ou à peu près sont amateurs de tabac, et les idées noires — si d’aventure elles peuvent naître en des cerveaux de soldats français — s’envolent, dit-on, avec la fumée.

Au début de novembre, la “Presse” faisait donc un énergique appel aux fumeurs, et par ses soins de larges boîtes vides étaient installées sur les comptoirs de vente des marchands de tabac; ces boîtes étaient munies d’une pancarte à gros caractères attirant l’attention des acheteurs: “*Un peu de tabac s. v. p. pour les braves soldats.* On est prié de déposer, dans la boîte ci-jointe, du tabac en paquet, des cigarettes en boîtes, des pipes, du papier à cigarettes. Le journal la “Presse” de Montréal, prendra les moyens nécessaires pour que ces cadeaux soient expédiés aux soldats français, anglais et belges qui combattent en France.”

Et dès les premiers jours de cette campagne, les lecteurs de la “Presse” trouvaient dans les colonnes du journal de longues listes de donateurs.

L’élan ainsi donné par ces premiers souscripteurs, tous rivalisèrent de générosité, Manufacturiers, Marchands, particuliers. Les employés de la Compagnie des tramways de Montréal envoyaient \$100.00; pompiers, agents de police de Montréal, employés de Chemins de fer, demoiselles de magasins et employées de fabriques, bûcherons des exploitations forestières, tous se réunissaient, se cotisaient et donnaient généreusement. Les enfants eux-mêmes se mettaient de la partie; témoin ce bambin de 9 ans qui joignait à son envoi la lettre suivante:

“Chers Soldats,

“J’ai économisé mes sous du Dimanche pour acheter quatre paquets de tabac et trois paquets de cigarettes:

cela vous encouragera à gagner des victoires pour la France”.

Et les soldats de France ont gagné des victoires, et les petits Canadiens français auront gagné le coeur des soldats de France. Car ils les ont reçus, et fumés déjà sans doute, ces innombrables petits paquets.

En deux expéditions, les 19 décembre et 5 février, MM. Genin Trudeau et Cie, agents de la Compagnie Générale Transatlantique à Montréal se chargeaient de faire parvenir au Service de la Santé au Havre cinquante deux caisses énormes représentant une valeur d'environ soixante-cinq mille francs, et remplies de tabac, cigares, cigarettes et articles de fumeurs.

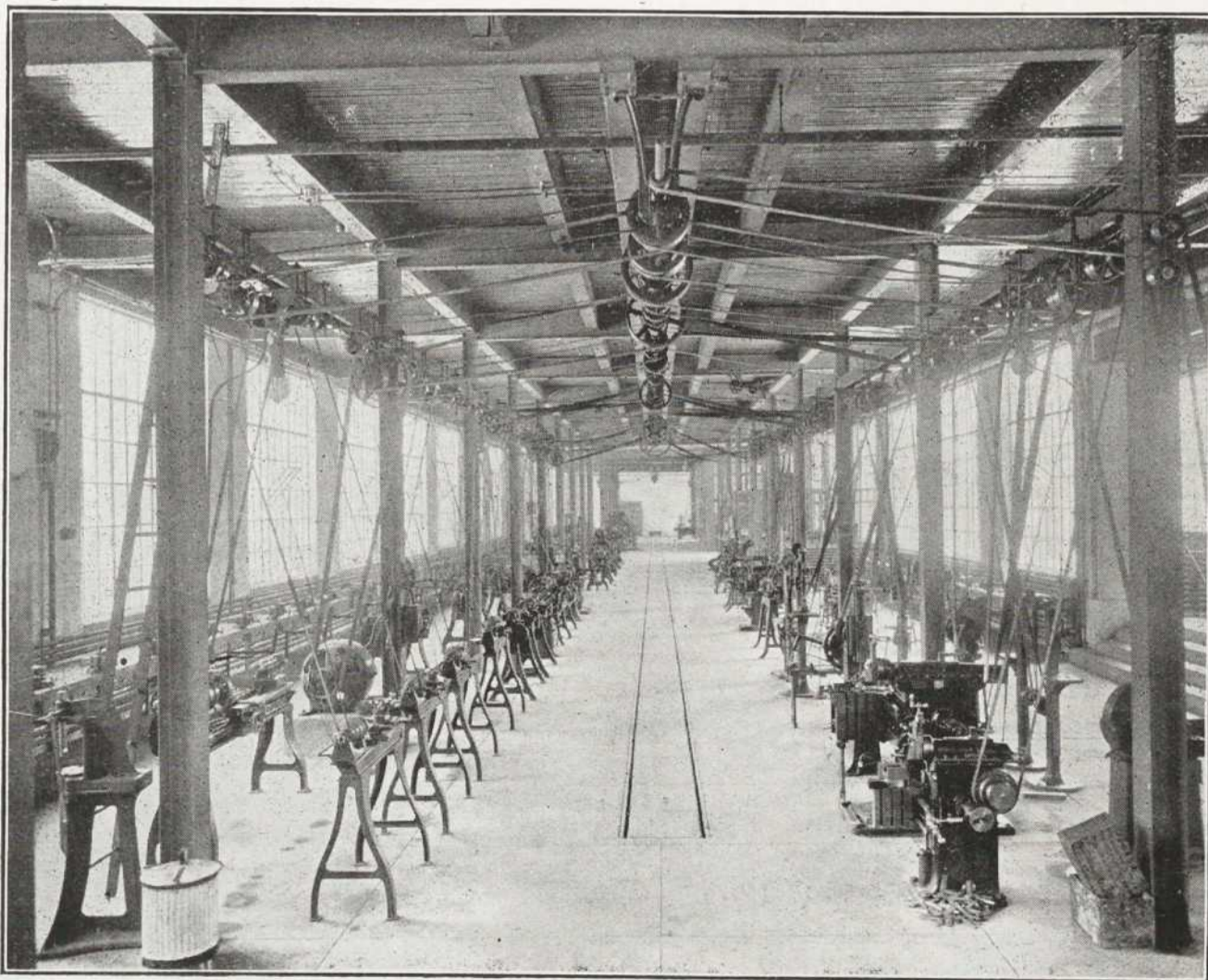
Dix sept de ces caisses étaient destinées à certains hôpitaux spécialement désignés et notamment trois d'entre elles allaient à l'hôpital de la “Presse” à Paris. Les autres devaient être réparties aux blessés ainsi qu'aux soldats du front, par les soins du Service de la Santé du Havre.

Il est arrivé à bon port le tabac canadien, et il a fait des heureux; les échos — grâce encore à la “Presse” — en sont récemment parvenus jusqu'à nous.

Le réserviste J. Roy du 57^e d'Infanterie écrivait en effet du front, au début de mai, à son ancien patron à Montréal: “Je vous remercie, monsieur, pour votre participation à l'envoi de tabac. Soyez certain que vous avez fait des heureux. Dans la tranchée nous fumons d'interminables pipes de ce bon tabac canadien. Je regarde s'envoler sa belle fumée bleuâtre, et de même ma pensée s'envole vers le cher Canada que j'ai l'espoir de revoir encore.”

Ils sont nombreux aujourd'hui les Français dont la pensée saura prendre le chemin du Canada, connu déjà ou soudain découvert à leurs yeux.

A leur tour, les nôtres sauront se souvenir; c'est au temps de l'épreuve que se voient les amis véritables; ils sont légion en cette Province de Québec les amis de la France; l'initiative heureuse du journal la “Presse” qui leur a fourni l'occasion de se compter, ne saurait être trop chaleureusement approuvée.



L'École Technique de Montreal

70, Sherbrooke Ouest

Préparation aux carrières industrielles.

Cours techniques, théoriques et pratiques.

Diplôme du Gouvernement.

Cours normaux le jour.

Cours spéciaux le soir.

Section française et Section anglaise pour tous les Cours.

Installation moderne.

Superbes laboratoires et ateliers.

Prospectus général envoyé sur demande.

L'entente Cordiale

Au 14 juillet 1915, à cet anniversaire de la journée historique qui marque pour la France l'ère de la liberté nationale, au moment où elle lutte encore pour la défense de cette même liberté et de celle du monde civilisé, il est juste que nous adressions nos hommages respectueux à la mémoire du grand roi dont la politique prévoyante a fait évoluer l'Angleterre vers la France, du roi pacificateur dont la volonté a créé l'Entente Cordiale.

Le 6 mai 1910, ce fut une stupeur dans Paris quand fut annoncée la mort du roi Edouard VII, le roi tant aimé des Parisiens. Toutes les négociations, toutes les difficultés aplanies, tout ce qui avait été accompli sous l'influence de cette grande personnalité pour réaliser le rapprochement de l'Angleterre et de la France, malgré les tendances germanophiles de quelques libéraux anglais et même de certains membres du Cabinet, tout cela aurait-il été fait en vain?

Le roi Georges V continua dès son avènement la politique inaugurée par son prédécesseur et de 1910 à 1914, nombreuses furent les occasions qui prouvèrent que l'Entente n'était pas un mythe, nombreux furent les pièges tendus par la diplomatie allemande soit en Extrême-Orient, soit en Afrique, soit dans les Balkans et l'issue fatale ne fut évitée, ou plutôt reculée, que grâce à l'entente parfaite qui existait entre le gouvernement britannique et le gouvernement français, entente qui d'ailleurs, depuis 1908, était devenue, avec le concours de la Russie, la Triple Entente.

A la date mémorable du 4 août 1914, Sir Edward Grey dans sa déclaration et le lendemain, le roi Georges V dans sa proclamation ont prouvé que l'Entente Cordiale n'était pas un vain mot. La parole loyale librement donnée entre deux grandes nations a eu plus de valeur que tous les documents officiels solennellement signés et si bien méconnus par d'autres et cette entente est devenue depuis une alliance sacrée pour la défense du même idéal, pour sauver l'Europe et le monde de l'hégémonie allemande, alliance qui a été scellée sur les rives ensanglantées de l'Yser, aux champs glorieux de Nieuport et d'Ypres, de La Bassée et de Langemark.

A cette oeuvre du roi Edouard VII, si bien continuée par Georges V, par le Cabinet britannique et ses ambassadeurs, la France s'était toujours associée officiellement et par l'action des particuliers; aux efforts personnels des Présidents Loubet, Fallières et Poincaré, des ministres tels que Gabriel Hanotaux et Théophile Delcassé, de l'ambassadeur Paul Cambon, il faut donc ajouter ceux de

grands citoyens, de patriotes éclairés, des anglophiles français, et ils étaient légion bien avant 1914.

Il faut ajouter à cela l'oeuvre du Canada et de ses grands chefs politiques qui, dès 1900, par leurs actes, par leurs discours, par l'influence qu'ils avaient sur l'opinion publique aidaient à la réalisation de l'Entente. Et cela était logique au point de vue anglais aussi bien qu'au point de vue canadien.

L'Entente Cordiale était, en somme, la continuation, l'évolution de celle qui existe au Canada, qui y a déjà existé depuis le traité de Paris en 1763, avant même, au lendemain de la capitulation de Montréal en 1760, quand la déclaration d'Amherst autorisait les gouvernements des villes principales à nommer aux postes vacants ceux qui jouissaient de pareils honneurs sous le roi de France, dans le but de "se concilier les nouveaux sujets du roi d'Angleterre, en leur témoignant une entière confiance, en les invitant à coopérer à l'administration de la colonie."

Le Canada a très largement pris sa part de responsabilité dans cette participation à l'Entente Cordiale et à côté de l'aide qu'il a apportée à l'Angleterre, comme partie intégrale de l'Empire Britannique, il ne faut pas oublier l'aide généreuse qu'il a donnée à la vieille Mère-Patrie, les secours qu'il accorde aux familles des mobilisés français, les dons de toute sorte en nature et en argent qu'il envoie sans interruption en France par l'intermédiaire de nombreux comités, par ses sociétés, ses ouvriers, ses journaux, sans oublier le dévouement de ses docteurs, de ses ambulancières et des nombreux anonymes qui continuent d'envoyer aux malheureux destitués des territoires envahis un rayon de soleil dans leur ciel obscurci.

Mais après, quand s'achèvera le dernier chapitre du drame affreux qui se déroule là-bas, notre oeuvre ne sera pas terminée. A l'Entente Cordiale politique et à l'Entente Cordiale sentimentale, doit succéder une autre entente, l'Entente Cordiale économique.

Pour que la rétribution soit équitable, pour que la justice, la "justice immanente des choses" poursuive ceux qui ont déchaîné le cataclysme qui vient de s'abattre sur le monde, il faut que nous puissions récupérer par les moyens économiques les fortunes immenses qui auront été englouties par leur faute et relever les ruines qui auront été accumulées sur leur passage. Il faut que sans relâche et sans merci nous nous appliquions à reprendre le marché qu'ils avaient accaparé depuis quarante ans. Il faut que nos manufacturiers, que nos commerçants, que nos industriels, que nos entrepreneurs, que nos voyageurs redoublent

d'efforts et d'énergie. Il faut que les magasins n'abritent plus exclusivement, ou presque, un stock marqué de la trop fameuse qualification "Made in Germany".

Il faut, en un mot, que l'Entente Cordiale continue, pour se partager équitablement le marché auquel l'Empire Britannique et la France peuvent prétendre. Il faut, au Canada, une entente plus étroite encore entre les représentants anglais de l'industrie et du commerce et les re-

présentants français. Il faut, à côté de la campagne du "Made in Canada", une autre campagne qui demande à l'importation française ce que le Canada ne peut trouver ici et ne peut obtenir en Angleterre: la campagne du "Made in France" qui sera logiquement, et économiquement, l'évolution de l'Entente Cordiale.

Paul SEUROT.

Montréal, 1er juillet 1915.



Toussaint 1914 — Départ de fleurs pour le cimetière.

“Je me Souviens”

Michelet a dit que nous avons tout simplement perdu un monde, lorsqu'au dix-huitième siècle nos magnifiques colonies nous furent ravies et que fut anéanti le fruit de tant d'efforts et de génie. On ne peut penser sans un serrement de coeur à la chute de cet empire, à l'Inde de Duplex, au Canada de Montcalm, à la Louisiane primitive qui s'étendait du golfe du Mexique aux Grands Lacs, des Rocheuses à la mince bande de la Nouvelle Angleterre, contrée autrement vaste que la Louisiane dernier format, très importante encore et vendue à un prix dérisoire. Que seraient aujourd'hui ces possessions si elles étaient restées françaises? Que serait surtout l'Amérique du Nord dont les Français ont été les premiers à sillonner les forêts vierges et à promener leurs canots d'écorce sur les fleuves énormes?

L'amertume de ces souvenirs se trouve cependant adoucie quand on songe au Canada actuel. Grâce aux Canadiens français, la trace de nos ancêtres ne s'est pas tout à fait effacée sur la terre américaine, notre langue et notre race survivent au Canada. Il est vraiment émouvant pour le Français qui foule pour la première fois le sol de la vieille province de Québec d'entendre le doux son de sa langue natale, mêlée parfois d'archaïsmes savoureux, évoquant la France d'autrefois. Si loin de la patrie, il lit sur les façades des magasins, des enseignes, des noms, qu'on dirait de chez nous. A chaque pas surgissent les souvenirs des hauts faits de nos pères communs. Il flotte quelque chose dans l'air, sur le paysage, qui nous est familier.

Cette sensation et l'espoir qu'elle fait naître, nous les devons à l'énergie indomptable du peuple canadien français qui a réussi à conserver malgré tous les obstacles, sa puissante personnalité en gardant sur son coeur, intact, le trésor inviolé de sa langue, de cette langue qui sème les idées libératrices aux quatre coins du monde, les idées qui guident la marche humaine vers les rives radieuses de la Beauté et de la Justice. Ce peuple là qui n'a pas laissé s'éteindre la lampe du sanctuaire peut regarder avec confiance l'avenir qui semble lui réserver les destinées qu'il mérite. Notre langue est conservée en Amérique, voilà le fait le plus important. Ce premier résultat acquis, la pensée dont elle est le véhicule subtil portera ses riches fruits en dépit des barrières fragiles qui s'effondreront avec le temps sous la marée montante de la vérité éternelle.

Si on jette un regard sur l'histoire du Canada, on est saisi d'une profonde admiration pour ce peuple qui a dû lutter dès les débuts de la colonisation contre la sévérité du climat, contre les ennemis de toute sorte, contre les

efforts illassables d'assimilation de la part du vainqueur et qui aujourd'hui est parvenue à conserver son caractère dans son intégrité première.

L'histoire du Canada français est une des pages les plus glorieuses de notre histoire, depuis les premiers voyages de Jacques-Cartier jusqu'à la mort de Montcalm. Après les voyages de découverte et de colonisation, le Canada devient notre colonie de 1608 à 1760. Les premiers établissements coloniaux sont illustrés par la grande figure de Samuel de Champlain qui fonde Québec, combat les Iroquois, remonte l'Outaouais, s'enfonce dans les régions inexplorées de l'Ouest lointain et lègue à la postérité un nom chargé de gloire. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, Mlle Mance, des colons français, président aux débuts de Montréal.

La colonie se développe au milieu de dangers inouïs et la mort de l'héroïque Dollard des Ormeaux, à la bataille du Long Sault, exemple entre mille, est là pour nous rappeler quelle était la férocité des Iroquois. Les progrès sont constants; c'est alors que nous voyons l'intendant Talon qui fut l'organisateur comme Cartier fut le découvreur et Champlain le fondateur. L'agriculture, le commerce prennent un essor puissant. Le sage Colbert veille sur la colonie; on pénètre plus profondément dans l'Ouest. Sous le gouvernement de M. de Frontenac, le père Marquette et Louis Joliet découvrent le Père des Eaux, l'immense Mississipi.

Robert Cavelier de la Salle descend ce fleuve jusqu'à son embouchure et le vaste pays appelé aujourd'hui les Etats Unis reçoit le doux nom de Louisiane. D'Iberville à la tête de quatorze hommes repousse les Anglais à la Baie d'Hudson, s'empare de leurs vaisseaux qu'il ramène en triomphe à Québec. Vient la guerre avec les Anglo-Américains, le Canada envahi, Québec assiégé, l'ennemi en retraite. L'état de guerre dure trente ans. C'est à cette époque que Mlle de Verchères fait le coup de feu contre les Iroquois et le nom de l'héroïne reste gravé dans tout coeur canadien. D'Iberville se rend à Terre-neuve. Il s'empare du fort Nelson et rend à la France la baie d'Hudson, dont la possession est ensuite assurée par la paix de Ryswick. La guerre recommence puis le traité d'Utrecht cède à l'Angleterre l'Acadie, Terre-neuve, la Baie d'Hudson et ce qu'on appelait la contrée des Iroquois. En laissant à l'Angleterre le seuil du Canada et les rivages de sa colonie, la France commence à s'acheminer vers sa ruine coloniale.

Jean Baptiste Lemoyne de Bienville jette les bases de la Nouvelle Orléans. De la Vérendrye et ses fils au milieu

des plus terribles périls, poussent leurs explorations jusqu'aux Rocheuses. L'histoire canadienne se poursuit toujours héroïque, toujours ajoutant un peu plus de gloire au nom français mais les mauvais jours s'annoncent à l'horizon. Les Acadiens sont exilés et dispersés, leur pays est dévasté. Montcalm arrive de France et meurt après une lutte inégale et le Canada est perdu pour la France.

Voilà quelques uns des souvenirs qui nous lient étroitement aux descendants des vaillants Français abandonnés à cette époque par Louis XV, dit le Bien Aimé, au nombre d'environ 70,000, sur les bords du St Laurent et qui atteignent aujourd'hui le chiffre de trois millions en comptant les émigrés aux Etats-Unis. Maintenant les Canadiens Français jouissent sous le gouvernement britannique des mêmes libertés que les Anglais. Beaucoup d'entre eux occupent des postes très élevés et en remplissent les fonctions avec l'intelligence et le dévouement le plus remarquables. Quelle belle lignée de fils de France que celle qui compte les noms de Sir George Etienne Cartier, de Sir A. Chapleau, Sir Wilfrid Laurier, l'Hon. Rodolphe Lemieux, Sir Lomer Gouin, Hoonré Mercier, qui a rappelé aux Français ce que le Canada était devenu.

Les anciennes luttes sont oubliées. Les deux races concourent au même but, à la grandeur du Canada. Le Canadien français est admirablement placé pour profiter des bienfaits des deux vieilles civilisations anglaise et française qui forment l'homme complet. Il peut unir à l'idéalisme français le sens pratique de l'Anglais. Il peut puiser dans les deux pensées ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité sans perdre de son caractère.

L'Entente Cordiale n'est pas un vain mot. On peut juger jusqu'ici d'après les résultats obtenus par la fusion des deux races dans un même effort, ce qu'elle pourra faire pour la civilisation générale dans l'avenir.

Il est évident que les mentalités des Canadiens et des Français ne sont pas en tous points semblables; les premiers tout le long de leur histoire, ayant été isolés au milieu des populations étrangères, repliés sur eux-mêmes, attachés à garder leur langue, leurs traditions, absorbés par la lutte pour la vie; les seconds pendant ce temps emportés vers d'autres idéals par une évolution jugée par-

fois trop rapide par les premiers. De là il peut s'en suivre quelques malentendus très superficiels, en vérité, comme le prouve la conduite généreuse du Canada à l'égard de la France depuis le commencement de la guerre. Les Canadiens ont non seulement envoyé chez nous des vêtements, des vivres, des objets de toutes sortes, de l'argent, mais encore des hommes en grande quantité et on sait la façon héroïque dont ces derniers se sont conduits dans les Flandres à côté des Anglais, des Belges et des Français, unis dorénavant par les liens indissolubles que confèrent les périls courus ensemble pour la défense des plus nobles intérêts.

Au mois d'août dernier, quand la France s'est levée frémissante pour défendre son sol sacré contre l'invasion des hordes teutoniques, l'âme canadienne a tressailli. Du fonds des âges la voix des ancêtres communs s'est fait entendre. Un grand élan a fait communier dans un même amour pour la Patrie menacée les Canadiens et les Français. Dans les rues, les réservistes chantaient "La Marseillaise", le "Chant du Départ". La foule les acclamait. La France guerrière, gardienne des hautes pensées, planait sur les âmes; toute notre histoire s'évoquait dans une fresque de gloire. Dès ce moment de danger, fidèles à leur devise, "Je me souviens", les Canadiens n'ont pas cessé de nous démontrer leurs sympathies et de nous aider par tous les moyens.

Nous leur répondons: "Nous n'oublierons pas" et la Chambre de Commerce française est heureuse d'être ici l'interprète, auprès des Canadiens, de la reconnaissance de tous les Français.

En ce moment, la France ne combat pas seulement pour la victoire militaire, mais encore pour la victoire économique. L'occasion se présente de resserrer les liens commerciaux entre les deux pays. Nous ne devons pas nous en tenir à une reconnaissance platonique. Nos commerçants, nos industriels, nos capitalistes doivent favoriser le développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture du Canada. La chambre de Commerce française emploiera toute son activité pour arriver à ce résultat.

La Chambre de Commerce Française...

La Fête du 14 Juillet.

L'heure est trop grave, les coeurs sont trop remplis d'angoisse, trop nombreux et trop douloureux sont les deuils, pour qu'il ait pu être question d'organiser des réjouissances à l'occasion du 14 juillet.

Tout s'est donc passé sans appareil, dans une très-digne simplicité.

Le matin, à 11 heures, M. C. E. Bonin, premier secrétaire d'Ambassade chargé du Consulat Général de France, recevait dans les locaux de l'Union Nationale Française, la colonie française de Montréal et les amis de la France, venus très-nombreux.

La réception fut impressionnante.

Il régnait sur cette réunion de coeurs français une sorte de recueillement patriotique, fait de l'angoisse, bien justifiée, qu'éprouvent ceux qui ont un être cher sur la ligne de feu, et de l'indestructible certitude, ancrée dans tous les coeurs, que notre chère et noble France sortira victorieuse, plus grande et plus forte que jamais, de la lutte qui lui a été imposée.

Pour bien affirmer l'accord parfait qui règne dans la Colonie Française, il avait été décidé que le Président de l'Union Nationale Française, parlerait seul au nom de toutes les sociétés: Société de Secours Mutuel, Chambre de Commerce Française, 131e Section de Vétérans des Armées de terre et de mer, France Républicaine.

Voici en quels termes M. le Dr A. Brisset des Nos s'est exprimé:

Monsieur le Consul Général,

Il y a un an aujourd'hui, la colonie française de Montréal se pressait dans cette même salle pour témoigner devant le représentant de son pays et de son amour profond et de tout son dévouement à la Mère Patrie. Tous étaient heureux et personne ne prévoyait l'orage qui grondait déjà bien près, portant dans ses flancs noirs de poudre et de fumée, le sang qui devait se répandre pour écraser l'ennemi héréditaire et reconquérir une partie de notre territoire odieusement volé.

Un an est passée, année de deuil, année de larmes, mais aussi année de gloire, année de fierté nationale. Notre glorieux drapeau flotte aujourd'hui si haut qu'on peut l'apercevoir du monde entier, et c'est à ses pieds que nous venons ce matin nous grouper autour de vous, dans la plus parfaite union de patriotisme et d'amour pour la chère Patrie.

Peut-il en être autrement quand nous voyons la grande union qui existe entre nos frères de France? Comme là-bas, sur la terre de tous les dévouements et de tous les

sacrifices, toutes nos dissensions, toutes nos animosités se sont fondues au feu de l'ennemi, et la fraternité la plus complète a été réalisée par l'égalité de tous dans la lutte pour la liberté.

Tous nos compatriotes ont mis en pratique la belle et noble formule de Deroulède: "Catholiques, protestants, israélites, monarchistes, plébicitaires, républicains, socialistes ne sont que des prénoms, notre nom de famille est: français."

C'est pour mieux faire encore ressortir cette union que toutes les sociétés françaises de Montréal ont décidé de ne faire entendre devant vous, au matin de notre fête nationale, qu'une seule voix, voix de concorde et voix d'union, voix d'espérance et de fierté bien légitime pour notre race.

C'est à l'Union Nationale que revient cet honneur et c'est avec joie qu'elle se fait l'interprète des mêmes sentiments de toute la colonie.

Oui, Monsieur le Consul Général, nous pouvons être fiers de notre noble Patrie en voyant, comme le disait Monsieur Viviani dans un discours vibrant de patriotisme: Le grand miracle de l'unité morale couronnant l'unité matérielle, en voyant la sérénité des âmes, la gravité des esprits, la virilité du courage, l'ensemble des vertus profondes de cette race dont la lourdeur et l'hypocrisie allemandes affectaient de railler la prétendue légèreté.

En voyant enfin tous les citoyens unis et toutes les mains serrées autour du drapeau."

C'est grâce à l'héroïsme de nos soldats, c'est grâce à la vaillance et au génie de nos chefs, c'est grâce à tous les Français, au sang des modestes enfants de la France, aux larmes des épouses et des mères que s'est accomplie cette merveilleuse alliance des coeurs et des consciences.

Les Français de Montréal ont bien fait leur devoir; qu'il me soit permis de pleurer ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie et d'envoyer nos sympathies émues et reconnaissantes à ceux d'entre nous qui souffrent de leurs glorieuses blessures ou qui meurent de vivre prisonniers de nos ennemis sur la terre à jamais maudite d'Allemagne.

Au nom de tous, je salue ici ceux qui sont tombés sur le champ d'honneur, offrant sans regret la rançon du sang tandis que leurs mères et leurs épouses paient encore la rançon des larmes.

Cette année Monsieur le Consul Général, nous ne fêtons pas la France pas nos réjouissances habituelles; trop récents sont les deuils qui ont frappé la Patrie et ont déjà fait tant de vides dans nos rangs, trop amères sont les lar-

mes que pleurent celles qui sont séparées de l'absent chéri pour que nous pensions au plaisir et à la joie.

Mais nous n'oublions pas pour cela la France. Au pied de sa statue qui garde le seuil de notre Union, au pied de la statue de Jeanne, la grande Française, libératrice de la France d'hier et qui sera la libératrice de demain, nous allons déposer des couronnes.

Puissent ces modestes fleurs du Canada arrosées par le sang de nos martyrs, se changer bientôt en lauriers impérissables pour la Patrie bien aimée.

En terminant, Monsieur le consul Général, au nom de toute la colonie française de Montreal, au nom de toutes ses sociétés que j'ai l'honneur de représenter, je vous prie de bien vouloir vous faire auprès de notre respecté Président

M. le Consul Général a répondu à cette éloquente expression de sentiments, si patriotiquement français, par le beau discours que nous reproduisons textuellement:
Mes chers Compatriotes.

Les vœux qui en témoignage de concorde viennent de m'être exprimés en votre nom à tous, avec autant de cœur que d'éloquence, par M. le président de l'Union Nationale seront dès aujourd'hui transmis en France par mes soins, et ce sera pour le gouvernement de la République le meilleur réconfort de voir qu'en ce jour non seulement les citoyens de la mère-patrie, mais encore ses enfants d'au-delà des mers se groupent unanimement autour du drapeau pour lui envoyer le témoignage de leur dévouement et de leur



Réunion des femmes et enfants des réservistes français au Dominion Park (14 juillet 1915).

Monsieur Raymond Poincaré, l'interprète des vœux que nous formons aujourd'hui pour lui, comme chef très sympathique de la grande nation française et pour notre Patrie si chère, afin que bientôt notre douce terre de France se relève plus belle et plus forte que jamais dans une paix complète et définitive dont elle aura le droit de dicter au monde entier les conditions.

Enfin Monsieur le consul Général, la colonie française ne veut pas oublier le représentant de son pays; je me suis chargé de me faire l'interprète de tous pour vous assurer de notre respect et de notre entier dévouement.

Vous me permettrez aussi de ne pas oublier Madame Bonin dont le zèle et la charité inépuisables ont été tant appréciés par notre colonie.

A elle et à tous vos dévoués collaborateurs nous disons merci.

admiration envers ceux qui défendent la France et lui sacrifient leur vie pour la faire encore plus grande.

Lorsque vous étiez réunis il y a un an à pareille date, aucun de vous si j'en juge (puisque je n'étais pas là) par les paroles qui furent prononcées alors, aucun de vous ne se doutait que vous étiez à quinze jours de la plus formidable guerre qui ait été déchaînée sur l'Europe. Les signes précurseurs n'avaient pas manqué cependant et j'avais eu moi-même l'occasion, plusieurs mois auparavant, de vous rappeler que l'imminence de ce conflit mondial rendait plus que jamais nécessaire l'union des Français sur le terrain patriotisme. L'heure est venue et notre colonie a répondu à l'appel aux armes avec une abnégation et un enthousiasme sans égal, dont j'ai été fier de témoigner publiquement tout récemment encore devant les milliers d'auditeurs au Monument National.

Mais, puisque les départs de nos mobilisés ont dépassé toutes les prévisions, les pertes aussi ont été lourdes parmi eux; trop nombreux sont déjà les blessés, trop nombreux les disparus et c'est vers leur glorieux souvenir que notre coeur doit se tourner tout d'abord. Aussi par une délicate pensée les sociétés que vous représentez ont-elles décidé que l'anniversaire fêté aujourd'hui serait célébré dans le calme et le recueillement, tout en faisant aux familles de nos absents leur part légitime: c'est pourquoi nous leur avons demandé de se réunir cet après-midi afin que ceux et celles dont les pères ou les maris sont au feu sentent qu'ils ont ici des amis, des frères et des soeurs françaises.

Cette oeuvre de solidarité et de justice n'est pas notre seul devoir: il nous faut dès maintenant préparer les lendemains de la victoire afin que notre pays puisse profiter de tous ces sacrifices; en ce Canada surtout où tant d'actives sympathies nous entourent, en ce Canada qui nous donne assistance aussi bien sur les champs de bataille des alliés que sur ceux de la bienfaisance, nous pouvons faire lever des moissons fructueuses pour les intérêts des deux pays; jamais entre eux les liens économiques ne se sont trouvés mieux resserrés et les transactions plus nombreuses; il s'agit de maintenir et de développer ces heureuses nécessités et c'est à quoi s'emploie notre Chambre de Commerce avec les concours qui lui ont été déjà assurés.

Et pour nous tous, Messieurs, une tâche plus générale et plus haute s'impose, celle de maintenir en nous et autour de nous ces sentiments de confiance et de fermeté qui préparent la victoire et qui nous en rendront dignes. Comme le disait ces jours-ci un de nos grands écrivains: "Nous aussi, nous avons besoin de tenir dans nos lignes où, pour n'être pas menacés de mort, nous risquons cependant certains dangers d'une autre nature; nous sentons que nous devons, sous peine de catastrophes individuelles et générales, conserver la patience, l'espoir, la lucidité, le courage humble et terre-à-terre de toutes les minutes."

C'est par cette ténacité, cette énergie de tous les instants que nos admirables soldats ont réussi en ces derniers mois à faire reculer les lignes allemandes et que pied-à-pied, tranchée par tranchée, ils ont reconquis la ligne des hauteurs qui dominent les plaines de Flandre et la frontière de Belgique. Nous devons nous inspirer de leur magnifique exemple, qui ne connaît pas la fatigue après un an de guerre, pour garder en nous et inspirer aux autres la certitude de la victoire, si longue qu'elle soit à venir, car elle sera le triomphe du droit et de la liberté.

Mes chers compatriotes, si j'ai dû vous faire entendre aujourd'hui les graves paroles qui convenaient à cette fête du souvenir et du recueillement, laissez-moi terminer par une évocation plus reconfortante encore.

Vous vous rappelez certainement comment il y a deux ans à pareille date nous avons célébré ensemble notre fête nationale; sur ma demande qui n'était que l'expression de votre désir, le Gouvernement de la République avait bien

voulu envoyer ici un de nos puissants bateaux de guerre. Grâce à l'amabilité des autorités canadiennes, j'avais obtenu qu'un détachement de marins armés pût débarquer du "Descartes" et faire les honneurs de cette même salle où nous sommes réunis aujourd'hui; leur chef, le commandant Pugliesi-Conti, était à mes côtés et avait bien voulu ajouter quelques patriotiques paroles à celles que je vous adressais alors.

Et bien, ce sont ces mêmes soldats, ce sont ces mêmes officiers de marine qui se sont acquis une gloire immortelle en défendant le passage de l'Yser. Oui, les futurs héros de Dixmude étaient il y a deux ans nos hôtes et les baïonnettes que vous avez vu briller ici même sont celles qui ont rejeté l'ennemi dans la boue de ses tranchées et écrasé la ruée allemande en sauvant nos ports de Dunkerque et de Calais.

C'est un grand honneur qui nous a été fait là et que nous n'oublierons pas; déjà consacrée en quelque sorte par la présence de nos héroïques fusiliers marins, cette maison sur laquelle flotte le drapeau tricolore est toute prête pour recevoir au lendemain de la victoire ceux des nôtres qui sont partis à l'appel du devoir et qui reviendront nous montrer leurs uniformes ensanglantés ou leurs glorieuses blessures. Je vous donne rendez-vous avec eux pour fêter ici le 14 juillet prochain et pour les saluer du même cri que nous allons lancer d'une seule voix et d'un seul coeur en l'honneur de notre patrie bien aimée: Vive la France! Vive la République!

L'émotion qui étreignait l'assistance était trop intense pour que des acclamations bruyantes se fissent entendre, mais ces discours furent souvent interrompus par des applaudissements énergiques et unanimes, qui se prolongèrent durant plusieurs minutes après la péroraison de chacun d'eux.

Et ce fut ensuite la manifestation aux Statues de la France et de Jeanne, l'immortelle Lorraine.

Lorsque, en présence de cette foule de patriotes ayant à leur tête M. le Consul Général, entouré de son personnel et des présidents de toutes les Sociétés françaises, les drapeaux inclinés pour le salut, on plaça de magnifiques couronnes de fleurs aux pieds des deux monuments pavés aux couleurs nationales, bien des yeux étaient mouillés de larmes.

L'après-midi eut lieu au Dominion Park une autre manifestation, bien émouvante aussi, organisée par la Section Française du fonds Patriotique, sous les auspices de l'Union Nationale Française et la Présidence de M. le Consul Général et Mme Bonin.

Les femmes et les enfants des réservistes réunis dans les salles de l'Union, Avenue Viger, étaient transportés au lieu de la fête, dans les magnifiques tramways mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la Compagnie des Tramways de Montreal.

La gentille et intéressante multitude des petits invités et leurs mamans prirent place autour des tables où un très-joli et délicieux goûter servi à leur intention les attendait.

TOUT le monde paraissait heureux et semblait oublier la gravité de l'heure présente; ce fut réellement charmant.

LE goûter terminé, d'autres joies attendaient les aimables convives.

GRACE aux souscriptions recueillies par le dévoué Président Honoraire de l'Union, M. J. R. Genin, on avait pu organiser une otmbola comprenant de magnifiques lots qui furent distribués par voie de tirage au sort.

QU'ON juge du plaisir des gagnants par l'énumération des lots:

POUR les petits garçons:

1er Prix, une superbe bicyclette.

POUR les fillettes:

1er Prix, une grande et magnifique poupée.

2e. Prix, une jolie montre de Dame.

POUR les mamans qui, elles aussi, ne devaient pas être oubliées:

1o Un terrain d'une valeur de \$200.00

2o Vingt-deux prix de \$5.00 en or, chacun.

Puis une photographie-souvenir de l'assistance fut prise par M. le Rouzès, Membre du Conseil d'Administration de l'Union et tous partirent, GAIS ET CONTENTS, emportant la plus agréable impression de cette réconfortante journée.

NOUS ne saurions terminer ce rapide compte rendu sans adresser les plus vives félicitations à Messieurs J. R. Genin, Mr. le Dr. A. Brisset des Nos, M. Alfred Tarut, M. le Dr. Paul Villard et à tous ceux qui, avec eux, ont organisé et assuré la complète réussite de cette fête du Dominion Park, où, par l'intermédiaire de leurs femmes et de leurs enfants, la pensée allait à ceux qui, là-bas, sur le sol de France, font le sacrifice de leur vie pour sauver l'humanité du joug odieux de la répugnante domination teutonne.

M.S.R. D'agréables promenades en **M.S.R.** Tramways Electriques pour Citoyens et Touristes

Bout de l'île

"Le confluent". C'est la plus agréable des promenades en tramways, sur un parcours de douze milles à travers une magnifique campagne, le long du fleuve St-Laurent. La compagnie des tramways possède un magnifique terrain pour pique-niques, au terminus de cette ligne, où l'on peut s'amuser tout à son aise. Il y a aussi un grand hôtel, où les repas vous sont servis à prix raisonnables. Prenez n'importe quel tramway allant vers l'est, rues Ontario, Sainte-Catherine ou Notre-Dame, et correspondez à l'avenue LaSalle.

SERVICE.—Les tramways partent de l'avenue LaSalle et de la rue Notre-Dame, toutes les trente minutes.

Autour de la Montagne

C'est un des plus charmants voyages en tramways que l'on puisse faire: il fournit aux visiteurs une superbe occasion de voir et apprécier les beautés du Mont-Royal et des pittoresques villes suburbaines situées le long de la montagne.

SERVICE REGULIER.—Toutes les 20 minutes, depuis 10 heures a.m.

Char-Observatoire Spécial

Passant rues Peel et Sainte-Catherine, à 10 h. a.m., et à toutes les heures ensuite, excepté à midi.

LACHINE

Un charmant voyage de 9 milles à la ville historique de Lachine. Ceux qui désirent sauter les rapides devraient prendre le tramway de 4 p.m.

SERVICE.—Les tramways partent de la Place d'Armes toutes les vingt minutes.

Revue Financière.

Le total des dépôts en banque est monté à \$1,039,000,000, somme la plus importante observée jusqu'à présent pour le mois de mai.

	Mai 1914	avril 1915	Mai 1915
Dépôts sur demande	\$340,748,488	\$347,325,937	\$347,346,869
“ après modification . .	663,945,753	685,075,125	691,891,287
Prêts courants au Canada	838,462,686	762,931,851	760,631,113
Prêts courants ailleurs	51,812,875	37,705,039	36,375,658
Prêts aux municipalités	33,689,577	43,031,360	43,948,436
Prêts appelés au Canada	67,210,504	68,699,095	71,516,953
Prêts appelés ailleurs	129,987,328	121,522,971	136,098,835
Circulaires	97,760,921	96,288,398	991,125,136

La table suivante montre la tendance des prêts canadiens pour les treize mois passés:

	Prêts 1914	crts au Canada	sur demande
Mai		\$838,462,686	\$67,210,504
Juin		838,276,428	67,401,484
Juillet		840,108,625	68,441,816
Août		836,574,099	69,229,045
Septembre		826,514,621	70,063,414
Octobre		816,623,852	70,201,939
Novembre		794,269,220	69,394,407
Décembre		786,034,378	68,511,653
	Prêts 1915		
Janvier		770,118,911	66,154,891
Février		771,635,208	67,591,769
Mars		769,138,883	68,245,261
Avril		762,931,851	68,599,095
Mai		760,631,113	71,516,953

Les prêts courants au Canada sont de \$78,000 ou 9.3 pour cent de moins qu'il y a un an. La diminution durant le mois de mai a été d'environ \$2,000,000 ou 0.25 pour cent. La table suivante montre les fluctuations des prêts au pays et à l'étranger durant les cinq dernières années:

	Prêts crts.	Prêts crts.	Prêts appelés	Prêts appelés
Mai 1911 . .	\$708,093,677	\$33,918,314	\$57,709,853	\$88,745,080
1912 . .	837,282,550	33,478,564	68,305,157	115,832,736
1913 . .	898,959,650	37,691,786	69,982,540	96,151,209
1914 . .	838,462,686	51,812,875	67,210,504	129,897,328
1915 . .	760,631,113	36,375,658	71,516,953	136,098,835

Les prêts courants au mois de mai dernier ont été considérablement au-dessous des prêts des autres mois de mai depuis 1911.

Comparée avec les chiffres de ce mois, il y a un an, cette somme est plus forte de 52,000,000.

La table suivante indique le cours des prêts appelés à l'étranger depuis 1914:

	1914	Prêts appelés à l'étranger
Juillet		\$137,120,167
Août		125,545,287
Septembre		96,495,473
Octobre		89,521,589
Novembre		81,201,671
Décembre		74,459,643
	1915	
Janvier		85,012,964
Février		89,890,982
Mars		101,938,685
Avril		121,522,971
Mai		136,522,971

La table suivante montre le cours des dépôts domestiques pour les treize mois passés:

	Sur demande	après notification
Avril	\$350,515,993	\$653,679,223
Mai	340,748,488	663,045,753
Juin	355,006,229	663,650,230
Juillet	346,854,051	671,214,125
Août	338,984,418	659,399,151
Septembre	348,284,206	658,401,501
Octobre	348,732,830	659,806,682
Novembre	350,884,153	665,994,852
Décembre	349,909,953	662,830,037

Le mois de mai n'a jamais eu auparavant dans l'histoire française du Canada un tel total de dépôts à son crédit.

On peut en conclure que généralement les affaires sont encore calmes au Canada, avec des signes d'amélioration; que les fonds continuent de s'accumuler rapidement, que les banques sont dans une position solide et ont confiance dans la situation générale; que les prêts augmentent au dehors. Les banques font cependant des prêts considérables aux Municipalités, ces prêts étant généralement de 30% plus élevés qu'ils n'étaient il y a un an.

Le Canada, avant la guerre, empruntait à l'Angleterre environ 25 millions de dollars par mois et dans les sept mois finissant le 31 juillet 1914 les emprunts publics canadiens à la Grande-Bretagne se sont élevés à 177 millions.

Depuis le commencement de la guerre ces emprunts ont cessé et le Canada doit prendre sur ses propres ressources pour payer les intérêts des 2,800 millions qu'il doit à l'Angleterre. Cette nouvelle charge au lieu d'accabler le pays semble au contraire stimuler la population et la pousser dans le développement de ses richesses naturelles et de ses immenses ressources agricoles.

La fièvre de spéculation qui avait atteint un si haut degré, à une certaine époque, a baissé notablement avanç

le commencement de la guerre ce qui a permis à beaucoup de gens d'alléger un peu leurs obligations.

Le Canada n'a pas été contraint d'avoir recours à un moratorium général; trois provinces seulement ont promulgué des lois proratoires partielles.

Au 31 mars 1913, la dette équivalait à un peu moins du double du revenu de cette année-là et se répartissait à environ \$40.00 par habitant. M. White, Ministre des Finances, observait à ce sujet, que la dette du Canada était exceptionnellement raisonnable pour un pays aussi vaste et aussi riche en ressources naturelles.

Depuis septembre 1914 jusqu'à fin mars 1915, l'Angleterre a prêté 111 millions de dollars au Canada pour les déboursés de sa contribution en hommes.

La guerre a eu pour effet de rendre le capital presque introuvable pour les entreprises économiques et de restreindre les transports par mer à cause des réquisitionnements de la marine marchande britannique.

De ce fait certaines industries ont été paralysées surtout celle du bâtiment et les industries qui s'y rattachent; le commerce extérieur a été amoindri. Les droits de douane qui s'élevaient à \$103,858,432 pour l'année fiscale 1913-14, n'ont été que de \$75,479,336 en 1914-1915.

Actions au cours actuel	Cours de Fermeture P.C.	
Bell Telephone	145	5.51
Brazilian T. L. & P.	54	11.11
Can. Cotton préf.	71	8.45
Can. Cement préf.	90	7.77
Pacifique Canadien	143	6.99

Converters	34	5.88
Detroit	62	9.67
Dom. Coal préf.	98	7.14
Dom. Textile	71	8.45
do. préf.	101	6.93
Halifax Street	160	5.00
Illinois préf.	91	6.59
Lake of Woods	135	5.92
Laurentide	160	5.00
Montreal Power	215	4.65
Montreal Telegraph	140	5.71
Montreal Cotton préf.	99	7.07
Mackay Com.	79	6.32
do. préf.	66	6.06
North Ohio	73	6.84
Ogilvie com.	118	6.77
do. préf.	113	6.19
Penman com.	49	8.16
Shawinigan	117	5.12
Toronto	111	7.20
Twin City	95	6.31
Winnipeg Ry.	180	5.55

ACTIONS AMERICAINES

Amalgam. Copper	74	2.70
American Smelters	79	5.00
American Sugar	107	6.54
Aanaconda	35	2.85
Atchison	100	6.00
Canadian Pacific Ry.	143	6.99
St. Paul	81	6.17
Great Northern Préf.	118	5.93
Min. St. Paul and Soo	111	6.30
New York Central	88	5.68
Northern Pacific	104	6.73
Southern Pacific	87	6.89
Pennsylvania	106	5.66
Reading	148	5.40
Union Pacific	127	6.29
U. S. Seel Préf.	109	6.42

Revue Commerciale.

Le commerce général du Canada en mai a été de \$78,938,990 comparé à \$80,033,321 dans la même période, l'année dernière. Les exportations ont atteint le chiffre de \$42,080,486 et les importations de \$34,390,808.

On peut remarquer une légère augmentation dans l'exportation du minéral, des produits de la pêche, des forêts et de la ferme tandis que l'exportation des articles manufacturés monte de \$5,997,277 à \$16,121,149 durant le mois. L'importation est descendue de dix millions, étant cette année pour mai de \$34,390,808 tandis qu'elle était de \$45,076,989 en mai 1914.

Pour les deux premiers mois de l'année fiscale le commerce était de \$145,244,352 comparé à \$135,868,244. Les importations ont diminué et les exportations ont augmenté. La balance des affaires en faveur du Canada dans les deux mois est d'environ huit millions. Il y a un an elle était de \$35,000,000 au détriment du Canada.

Les chiffres des affaires du mois de mai indiquent que l'exportation des articles manufacturés est en ce moment le double de ce qu'elle était il y a un an. Les commandes pour la guerre en munitions, vêtements, harnais, etc., sont montées à plus de dix millions de dollars pour ce mois et elles augmentent depuis.

Les exportations pour les deux mois passés ont été de \$62,782,448 tandis que les exportations des produits domestiques ont été de sept millions de plus.

Le total des affaires, en marchandises, pour les deux mois était de \$133,554,823, soit une augmentation de 3,781,465 sur les mois correspondants de l'année dernière.

L'exportation de l'or, le mois dernier, a été de \$1,455,457 ou d'environ un million de plus que pour le mois correspondant de l'année dernière. Dans les deux mois qui viennent de s'écouler l'exportation de l'or a été de \$6,436,158 tandis que l'importation n'a atteint que le chiffre de \$1,228,252. Depuis que les retours de mai ont été publiés l'exportation de l'or a atteint un total de plus de \$83,000,000 du 1er janvier jusqu'à date.

* * *

Les Américains parcourent le Manitoba pour acheter du gros bétail. Ils achètent aussi beaucoup de veaux. Ils paient en moyenne 150 frs. par tête pour les animaux d'un an et 187.50 frs pour ceux de deux ans.

Toutes les précautions sont prises pour se conformer aux prescriptions des quarantaines. Depuis le 1er juillet 1914 il a été importé aux Etats-Unis du Canada 164,293 têtes de bétail.

La France a acheté au Canada 58,200 couvertes militaires, 40,000 couvertures de harnais, 40,000 selles, 20,000

harnais, 20,000 fouets, 10,000 bourrures et feutres pour selles. Les commandes de la Russie sont de 20,000 harnais et de plusieurs milliers de selles. Le gouvernement anglais a aussi donné des commandes considérables au Canada, par l'entremise du secrétaire des Colonies, entre autres: 170 tonnes d'acétone, un million de baïonnettes Ross, 1,900 tonnes de cordite, 4,500,000 fusées, 16,500 tonnes d'acide sulphurique, 100,000 carabines Ross, 125,000 bombes à explosifs puissants, 125,000 shrapnels, 42,676 boîtes de munitions, 200,000 blaireaux, 5,000,000 livres de chandelles, 267,000 haches, 210,000 pelles, 3,000 gobelets en aluminium, 500,000 gourdes, 11,624,924 livres de bacon, 15,883,573 livres de fromage, 20,446 tonnes de farine, 78,968 livres de volailles, 177,236 tonnes d'avoine, 4,636,332 sacs d'avoine, 2,500,000 paires de lacets de chaussures, 103,145 pardessus, 500,000 gilets en flanelle, 100,000 ceintures, 1,040,000 cardigans, 500,000 caleçons en coton, 1,600,000 caleçons en laine, 150,000 paires de gants, 80,000 paires de mitaines de laine, 200,000 paires de mitaines de cuir, 900,000 paires de chaussettes, 75,000 paires de bas, 200,000 camisoles en laine, 20,000 paires de bottes de caoutchouc, 7,086,500 chemises en flanelle, 259 cuisines de campagne, 2,000 voitures d'ordonnance, 50,000 colliers pour chevaux. La Russie a donné par l'entremise de compagnies privées des commandes considérables au Canada, pour des munitions de guerre, représentant plusieurs millions de dollars.

Depuis le mois d'août dernier, le Canada a réalisé des millions de dollars avec les fournitures pour la guerre.

* * *

Si certaines industries sont peu actives à cause de la guerre, l'agriculture au Canada reste prospère. Les dépôts dans les banques canadiennes ont augmenté de 1913 à 1915 dans des proportions considérables.

Les demandes de produits agricoles venant de l'étranger sont considérables. Les agriculteurs en profitent pour développer leur production, pour ensemercer de nouvelles terres. De nouveaux débouchés encouragent ces efforts. Cette activité agricole suscitée par les besoins des nations alliées privées par la guerre d'une partie de leur alimentation, ne cessera pas probablement, après la cessation des hostilités. Un grand avenir s'ouvre pour l'agriculture au Canada, non seulement pour la culture des céréales dans les grandes plaines de l'ouest mais encore pour la plupart des autres cultures, dans toutes les provinces.

Les commandes venues de l'Europe ont réveillé beaucoup d'énergies endormies par la routine et on peut remarquer un grand progrès dans les travaux de la terre.

Correspondance d'Ottawa

Ottawa, 1er juillet 1915.

La décision subite du premier ministre, sir Robert Borden, de partir pour l'Angleterre, à la fin de juin, sans être absolument imprévue, a donné naissance à beaucoup de conjectures.

Sur un point, elle a éclairci le firmament politique, en mettant à néant les bruits d'élections générales qui flottaient constamment dans l'air depuis l'ajournement de la session et particulièrement depuis l'adoption de la loi qui donnait le droit de vote aux militaires sur la ligne de feu, loi qui paraissait destinée spécialement à faciliter une consultation électorale générale.

Les événements de guerre ont tellement compliqué la situation au Canada que les deux partis étaient incapables de discerner auquel serait avantageux un appel immédiat au peuple. Pour tous deux cette opération paraissait se résumer à jeter les dés, sans pouvoir se douter du résultat possible.

Dans cette perplexité il semble que la décision du premier ministre de laisser tout en l'état soit arrivée comme un soulagement, bien qu'aucun des deux côtés ne veuille l'avouer à aucun prix.

Sans revenir sur la déclaration formelle et catégorique du premier ministre — lequel affirme que le gouverneur général du Canada n'a influencé en aucune façon sa décision et s'est bien gardé — à plus forte raison — de lui intimer son opposition à un appel actuel aux électeurs, il paraît assez bien admis que son Altesse Royale ne voyait pas d'un oeil favorable une lutte électorale au Canada dans une époque où l'harmonie et la solidarité de tous les Canadiens sont nécessaires. Que cette disposition d'esprit soit parvenue aux oreilles des ministres est encore chose très probable et c'est, à notre avis, beaucoup pour régulariser cette situation que sir Robert Borden s'est rendu en Angleterre.

Si le gouvernement impérial est réellement en faveur du statu-quo et adverse aux consultations électorales en ce moment, qu'il le déclare franchement et qu'il ne laisse pas porter au gouvernement du Canada la responsabilité d'une position équivoque qui n'est pas créée de son fait.

La Grande Bretagne a pris des mesures pour que le mandat des députés du parlement impérial soit prolongé pour la durée de la guerre; si la Couronne et la Métropole désirent qu'il en soit de même dans les colonies, qu'elles prennent carrément la responsabilité de cette attitude et déchargent les gouvernements de la critique qu'ils peuvent encourir.

Une simple mesure que pourrait facilement passer le Parlement impérial réglerait tout et couperait court à toute discussion et interprétation désagréable.

Beaucoup de gens pensent que c'est là un des principaux objets visés par la visite de sir Robert Borden.

Il y en a d'autres aussi et en particulier la question de la conscription. Elle n'est pas nouvelle au Canada cette question puisque lord Dundonald l'avait déjà soulevée. Mais on en parle avec une telle persistance en Angleterre qu'il est bon d'être prêt à tout; et sir Robert Borden, en politicien avisé veut voir venir.

L'appel de la patrie en danger fait taire les desseins politiques et évite en apparence les complications ou les calculs qui empêcheraient de juger la mesure à sa propre valeur et rendre jugement en connaissance de cause.

Mais le premier ministre sait fort bien que si son gouvernement doit proposer une loi du service obligatoire, il ne faut pas que l'opposition soit muselée par la clameur publique et mise dans l'impossibilité de juger sainement.

Il ne faut pas non plus que les propres partisans qui peuvent avoir à ce sujet des opinions adverses soient dans l'impossibilité de les exprimer.

C'est pourquoi sir R. Borden songe à être prévenu et veut savoir au juste ce qu'il importe de penser de toutes ces rumeurs.

L'impôt du sang est une grosse question qui ne doit être mise en discussion qu'à bon escient et dans laquelle un faux pas peut être fatal, non seulement pour le parti qui fait fausse route mais pour le pays qui portera les conséquences de l'erreur.

Les traditions des deux partis politiques qui luttent pour la prépondérance au Canada sont bien connues. Si actuellement la trêve s'est faite sur ces questions, il ne faut pas ignorer qu'il existe dans ce pays un fort courant caché contre le militarisme, si atténué qu'il paraisse. L'ardeur avec laquelle libéraux comme conservateurs se sont enrôlés et ont fourni des fonds pour triompher de l'hégémonie prussienne et autrichienne ne doit pas faire perdre de vue que, de tout temps, la population canadienne à la presque unanimité s'est prononcée contre toute dépense ou mouvement militaire qui ne serait pas absolument nécessaire.

Naturellement nécessité ne connaît pas de loi, mais il faut toujours redouter les lendemains et ne s'engager qu'à coup sûr.

Il y a à ce sujet beaucoup de points à éclaircir et c'est la raison pour laquelle sans doute la première visite de sir

Robert Borden a été pour lord Kitchener qui est l'âme de la création de l'armée anglaise.

En vrai homme politique, il va juger là-bas de l'état de l'opinion publique sur cette mesure et juger l'effet qu'elle produit sur le mouvement de l'opinion politique de la mère-patrie.

Une fois en possession de ces faits et guidé par sa connaissance parfaite de la vie publique au Canada, il prendra sûrement une décision loyale conforme au jeu libre des deux grands partis dans lesquels se divise le Canada et propice aux intérêts bien entendus du Canada et de la métropole, mais du Canada d'abord.

Enfin le premier ministre du Canada devra aussi profiter de son séjour en Angleterre pour régler une foule de questions qui ont trait à la fabrication au Canada des munitions pour l'armée anglaise et qui soulève une foule de problèmes délicats. Voilà en gros ce que signifie la mission de sir Robert à Londres et dans la quelle nous lui souhaitons tout le succès possible. Que les vœux du Canada l'accompagnent, on en a la preuve dans l'émotion causée par la nouvelle d'une attaque possible de l'*Adriatic* par les sous-marins allemands et dans le soulagement éprouvé de tous lorsqu'on a appris son arrivée saine et sauf en Angleterre!

Le *Bulletin* pour sa part espère que le premier ministre du Canada trouvera au cours de son voyage le temps nécessaire pour passer en France et aller porter aux glorieuses troupes canadiennes qui y défendent les tranchées alliées, les vœux et les félicitations du pays tout entier. La population de France qui a vu à l'oeuvre les héroïques soldats canadiens et qui rend hommage à leur bravoure saura faire au plus haut représentant de leur pays un accueil qui lui montrera certainement toute la reconnaissance qu'elle professe pour leur patriotisme, leur héroïsme et leur galanterie.

* * *

Le départ pour l'Angleterre du premier ministre, sir R. Borden et du général Hughes, son ministre de la milice, ont donc mis à néant toutes les rumeurs qui circulaient non seulement sur les élections générales possibles, comme on vient de le voir, mais aussi, sur les changements ministériels. Il est bien certain que le gouvernement n'a pas l'intention de se livrer pour le moment à des élections partielles, si la *Grande Partie*, celle de l'appel général aux électeurs demeure en suspens. Il fera seulement les élections indispensables par raison de décès ou de démission. Et encore, il lui est bien possible s'il le désire, de retarder ces consultations électorales partielles dont la remise prolongée présente de nombreux précédents.

C'est surtout dans le district de Montréal qu'un changement ministériel paraissait probable. L'hon. M. Coderre, qui représente ce district, paraissait assez disposé à renoncer à son portefeuille et semblait préférer la carrière

judiciaire qui convient mieux à ses goûts. Le district de la métropole renferme des intérêts tellement divers et quelquefois antagonistes qu'un ministre, dans les temps agités où nous vivons, s'use vite moralement et physiquement à cette bataille constante et à moins d'être doué d'une dose spéciale de combativité se trouve vite débordé par les demandes ou les plaintes. C'était le cas de M. Coderre, qui avait exprimé au premier ministre sa disposition à être relevé de la responsabilité qui lui incombait et sa préférence pour la magistrature. Naturellement des candidatures avaient surgi, aussitôt qu'avait été connue cette intention. MM. Mondou, député de Yamaska, J. H. Rainville, député de Chambly, M. Sévigny, orateur suppléant, député de Dorchester, ont été successivement désignés comme essentiellement ministrables. M. Patenaude, député provincial de Laprairie et organisateur du parti conservateur dans le district de Montréal était aussi poussé activement de l'avant par l'hon. R. Rogers qui passe à tort ou à raison pour le "Ministre des Elections" dans le cabinet Borden.

Contre lui s'est élevé le cri d'étranger, c'est-à-dire de non affilié à la représentation fédérale. Les députés fédéraux ont fait voir qu'ils ne devaient pas être laissés de côté dans les choix politiques que fait le premier ministre et auxquels leur titre parlementaire leur donne moralement et pratiquement des droits. En raison de cette levée de boucliers fédéraux, l'idée de choisir M. Patenaude paraissait laissée de côté et M. Mondou semblait tenir la corde, lorsqu'est arrivée la nouvelle du départ de sir R. Borden pour la Grande Bretagne et l'avis officieux que tout allait rester dans le statu quo jusqu'à ce que la situation électorale générale fut éclairée.

L'hon. M. Coderre, secrétaire d'Etat et ministre des Mines, soldat fidèle, s'est incliné et a renoncé ses aspirations qui étaient naturellement subordonnés au bon vouloir et à la convenance du premier ministre. Il reste à son poste jusqu'à nouvel ordre et pourra y continuer l'excellente besogne qui s'est accomplie dans les deux départements sous ses ordres, depuis qu'il en a pris les affaires entre les mains.

* * *

Un financier expérimenté qui approche de près le ministre des finances a donné récemment sur la condition monétaire du Canada une entrevue intéressante qui reflète l'état des esprits dans les cercles gouvernementaux et qui peut être citée comme un tableau officieux de l'état du Canada.

La situation est meilleure au Canada, dit-il, que s'il n'y avait pas eu de guerre. Une réaction générale à la suite d'une période de développement rapide et de spéculation intense, ainsi qu'un rajustement bien nécessaire des conditions économiques, s'étaient produits juste avant la guerre. La guerre a stimulé l'industrie suffisamment

et lui a donné des chances suffisantes pour empêcher le pays de glisser au point dangereux où ses fautes économiques pouvaient l'entraîner. Il est difficile de faire de l'optimisme le ventre creux, et cependant un examen de la position permet au Canada de se livrer au degré d'optimisme le plus justifié.

On pouvait craindre que le Canada éprouvât de la difficulté à se procurer des fonds, mais cette frayeur ne s'est pas réalisée.

Les fonds nécessaires pour la guerre sont fournis par le gouvernement impérial qui avance *dix millions de dollars* par mois et ces avances seront couvertes plus tard par des emprunts à long terme.

Bien que le marché de Londres soit virtuellement fermé à tous les autres emprunts que les emprunts de guerre, le gouvernement fédéral canadien a pu trouver sur ce marché 25 millions de dollars.

Les opérations financières des gouvernements provinciaux, des corporations municipales et privées sont accomplies sans difficulté par les Etats-Unis. La guerre a transporté, de Londres à New-York, le marché des valeurs canadiennes et ce transport s'est fait avec une facilité surprenante. Depuis le 1er septembre 1914, les gouvernements provinciaux et d'autres emprunteurs, comprenant un grand nombre de municipalités, ont été capables de vendre sur le marché de New-York 86 millions de bons.

Il n'est pas probable qu'après la guerre les Etats-Unis puissent supplanter la Grande Bretagne comme banquier principal du Canada, mais certainement, la République américaine prendra à l'avenir une part plus large qu'autrefois des valeurs canadiennes de premier choix.

L'auteur de l'entrevue a discuté le pouvoir futur de rendement monétaire du Canada, son accumulation d'argent en dépit de la guerre et la signification favorable de ses bordereaux commerciaux. Il estime que les commandes de guerre vont laisser aux mains des industries canadiennes 400 millions de dollars, et, escomptant une bonne récolte, il résume ainsi les facteurs favorables qui assurent l'heureuse condition du Canada :

- 1, Facilité relative des opérations financières nationales; 2, transport sans difficulté du marché aux emprunts de la Grande Bretagne aux Etats-Unis; 3, lourde accumulation d'épargne; 4, perspectives monétaires favorables; 5, économie pratiquée par les individus, les municipalités, les corporations et les gouvernements; 6, tendance aux placements sûrs; 7, absence de spéculation échevelée; 8, amélioration de la balance du commerce; 9, augmentation des exportations; 10, développement de nouveaux débouchés commerciaux; 11, bénéfices des commandes de guerre; 12, assez bonne condition ouvrière; 13, augmentation de la saine immigration; 14, excellence des perspectives de récolte; 15, prix élevé des produits agricoles; 17, amélioration des méthodes commerciales agricoles; 18, succès

- de l'encouragement à la production; 19, maintien par le trésor de déboursés assez forts en vue des travaux publics et autres; 20, forte position bancaire; 21, liquidation saine en général; 22, tendance à refuser les longs crédits; 23, imposition de taxes spéciales pour suppléer à la perte de revenu; 24, compensations de banques et recettes de chemin de fer supportant avantageusement la comparaison avec les années normales; 25, paiement des hypothèques se faisant d'une façon généralement satisfaisante.

Avec un bilan aussi heureux, il ne semble pas que le Canada ait lieu de redouter la situation.

* * *

En l'absence du général Sam Hughes, ministre de la milice parti pour l'Angleterre, l'intérim de son ministère est occupé par l'hon. Longheed, sénateur et ministre sans portefeuille.

L'hon. M. Longheed a été nommé président du Conseil de la Milice qui constitue la plus haute autorité militaire du pays.

Le premier acte du nouveau titulaire du ministère de la milice a été de faire des préparatifs pour recevoir les soldats blessés ou invalides envoyés ici en convalescence ou en réforme, et pour systématiser les offres faites par les donateurs généreux de locaux et édifices dans tout le pays et vue de permettre à ces braves de se remettre de leurs épreuves.

L'Edifice de l'Immigration à Québec a été mis à la disposition de l'autorité militaire et recevra d'abord les soldats renvoyés du front qui seront évacués ensuite, par les soins d'une commission et répartis dans tous les locaux mis à leur disposition.

D'un autre côté, le conseil de la milice avec l'approbation du gouvernement a décidé de porter à 150,000 hommes les forces du Canada en service actif, comprenant: les troupes de l'autre côté de l'océan; et celles qui s'entraînent ici, avec dispositif en vertu duquel on maintiendra toujours au Canada en entraînement aux quartiers-généraux une force de 50,000 hommes pour les renforts.

Au ministère de la milice on pense que cette mesure nouvelle comporte une addition de 50,000 hommes.

Le premier contingent canadien parti à l'automne 1914 comprenait 35,000 hommes en tout, et depuis lors, il a été envoyé constamment des paquets d'hommes de renfort, au point qu'il y a actuellement 76,000 hommes dans le corps expéditionnaire, tant en France qu'en Angleterre. Les bataillons actuellement recrutés et qui sont au Canada en entraînement s'élèvent probablement à 20,000 hommes, ce qui fait près de cent mille hommes sous les armes.

Cela laisse 60,000 hommes environ à recruter pour remplir le programme du gouvernement. Mais ce nombre n'est pas demandé immédiatement. Il y a actuellement en Canada des bataillons dont le recrutement se continuera

usqu'à ce que l'effectif soit complet. Quand leur recrutement sera achevé et qu'ils auront été envoyés de l'avant, l'autres bataillons seront organisés, de façon à créer un courant continu de renforts ainsi que l'avait prescrit sir Robert Borden quand est parti le premier contingent.

Pour donner satisfaction aux esprits influencés par les nouvelles américaines qui faisaient redouter l'établissement sur les côtes de Belle Isle, de bases pour des sous-marins allemands destinés à entraver la navigation du St. Laurent, l'hon. Lougheed a donné l'ordre de créer une flotille de schooners et cutters rapides, chargés de reconnaître et d'explorer les côtes et les eaux du Labrador et de Terre-Neuve, afin de tenir les amirautés canadienne et anglaise, au courant soit de la présence de tout navire suspect, soit des mouvements ennemis dans ces eaux.

Le service naval sera immédiatement averti de l'apparition de toute embarcation ou de tout vaisseau étranger dans ces parages, dont les allures paraîtront douteuses.

Les voiliers et les chalutiers les plus rapides de la côte nord ont été engagés à cet effet.

* * *

Les hommes publics paient actuellement la rançon de la défense. C'est dans les épreuves de ce genre que l'on voit naître invariablement des soupçons, des plaintes générales plus ou moins fondées.

Ce pays-ci n'échappe pas à la règle générale !

S'il faut croire les prédicateurs attitrés de la vertu publique le Canada est sur le chemin de la perdition et tout ce qui s'y passe est épouvantable. Le Canada leur paraît être un enfer de titres sensationnels et l'on étale à grand renfort de livres sensationnels les détails des enquêtes qui sont faites, cependant, non pas pour émoustiller les chercheurs de scandales, mais pour essayer d'y remédier.

D'abord, si l'on veut se donner la peine d'y regarder un peu on s'apercevra qu'il s'est produit beaucoup plus de scandales d'équipements militaires dans les autres pays qu'au Canada, où les chiffres en jeu sont des bagatelles comparées aux sommes énormes détournées ailleurs. Mais dans les vieux pays la presse même oppositionniste a au moins l'honnêteté de ne pas en rendre le gouvernement responsable et de ne pas en profiter pour appeler hypocritement la ruine et le déluge sur le pays tout entier.

En Angleterre il s'est révélé des scandales dans les achats de charbon, d'équipements, de chaussures, de bois. Il s'en est produit en France, en Russie, et aussi en Allemagne et en Autriche. Les dépêches sont là pour le prouver. Des officiers même ont reçu des pots de vin, leurs méfaits ont été dénoncés, mais dans tous ces cas, les accusations ont été individuelles. Tout homme sensé sait que depuis que le monde est monde, la guerre a été le temps où le désir et la possibilité de réaliser rapidement et sans peine de gros profits se donnent franc jeu. Mais il est cer-

tain qu'on ne remédie pas à cet état de chose par des jérémaïdes et de la rhétorique.

Quand, dans un jeune pays comme le Canada, on déverse tout à coup une centaine de millions de dollars en contrats, de toute espèce, et en tout lieu, il est inévitable qu'il se produira des scandales, le Canada n'y a pas échappé. Mais c'est de la pure hypocrisie que d'en rendre le peuple et les gouvernants responsables et de passer en bloc condamnation sur la moralité et la mentalité du pays.

La conduite énergique du premier ministre, sa réprobation et sa condamnation des indécidesses qui se sont produites, la nomination immédiate de la commission présidée par sir Chs Davidson qui épure avec un rigorisme inflexible les contrats suspects et assure le dégorgement des sommes détournées, tout cela est une preuve éclatante de l'honnêteté du gouvernement, et de la conscience de la population qui ne permet pas à ces méfaits de rester impunis ni de se répéter impunément à l'avenir.

* * *

Au moment d'envoyer cette correspondance j'ai trouvé au ministère des finances un Bordereau du Trésor pour le mois de juin 1915 et je constate qu'il confirme tous les pronostics favorables dont je parle au troisième paragraphe de cette lettre.

Ce bordereau de juin 1915 montre que les méthodes suivies pour rétablir le revenu du Canada ont fonctionné d'une façon satisfaisante. Le revenu total de juin a été de \$11,433,970; c'est seulement \$654,258 de moins que le revenu total de juin de l'année dernière (1914) le mois d'avant la guerre.

Les recettes de douane de juin ont été de \$6,938,763 ou \$146,961 de moins qu'en juin 1914. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les recettes de douane, à partir de la déclaration de la guerre avaient baissé régulièrement sur le pied d'un million par mois. Les recettes de douane pour le dernier trimestre ont remonté au point de rejoindre, à un demi-million près, le total des recettes du trimestre qui a précédé la guerre.

La dette du Canada est maintenant de \$450,287,721, ce qui représente 18 millions de plus qu'en mai dernier et plus de 130 millions de plus que l'année dernière. La raison de cette augmentation réside dans les emprunts temporaires qui comprennent les emprunts de guerre et les billets mis en circulation du Canada. Les emprunts temporaires s'élèvent à \$100,540,350 contre \$8,273,383 l'année dernière; les billets du Canada émis se montent au total à \$152,100,372, relativement à \$116,679,358, l'année dernière.

On a donc ici, de par les documents officiels, la confirmation des faits énoncés plus haut et de la situation parfaite, saine, des finances du Canada.

O'RIDEAU.

Chambres des Communes du Canada.

5e Session, 12e Parlement, 5 George V, 1915

BILL 76.

ADOPTE PAR LA CHAMBRE LE 27 MARS 1915

Loi ayant pour objet de suppléer le Revenu nécessaire pour faire face aux dépenses de guerre.

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915*, (titre abrégé).

PARTIE I

Définition

2. Dans la présente loi, à moins que le contexte ne l'exige autrement,

"Ministre" signifie le Ministre des Finances.

Circulation des billets de banque.

3. Chaque banque à laquelle s'applique la *Loi des Banques* à l'exclusion des banques en cours de liquidation, doit payer au Ministre des Finances pour le Fonds du Revenu Consolidé le premier jour de février, le premier jour de mai, le premier jour d'août et le premier jour de novembre de chaque année, une taxe égale à un quart de un pour cent, sur la moyenne des billets de la banque, ainsi que ci-après limitée, en circulation durant les trois mois se terminant respectivement le dernier jour de juin et le dernier jour de septembre précédents.

2. En calculant la moyenne des billets en circulation pour les objets de l'article immédiatement précédent, le montant le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant chacun des trois mois, tel qu'indiqué par le rapport mensuel fait par la banque sous le régime de l'article 112 de la *Loi des Banques*, sera pris comme base de cette moyenne.

GROUPEMENTS ETHNIQUES DU CANADA

Le dernier recensement du Bulletin de la Société de

Géographie de Québec nous donne les chiffres suivants sur les groupements ethniques du Canada:

Canadiens-français	2,054,890
Irlandais	1,260,899
Ecossais	997,880
Gallois	24,848
Anglais	1,828,150
Allemands	393,320
Autrichiens	129,103
Scandinaves	107,535
Juifs	75,681
Hollandais	54,986
Italiens	45,411
Russes	53,142
Polonais	33,365
Belges	9,593
Suisses	6,625
Bulgares	5,835
Grecs	3,594
Hindous	2,342
Indiens peaux-rouges	105,492
Chinois	27,774
Japonais	9,121
Nègres	16,877

Le nombre des Canadiens-français a augmenté de 25 pour cent, passant de 1,649,371 à 2,054,890, de 1901 à 1911. Il a augmenté de 21 pour cent dans la province de Québec.

Pour l'année fiscale finissant en mars 1915 les exportations canadiennes de marchandises surpassent les importations de \$6,000,000, les montants étant respectivement \$461,442,509 et \$455,371,371.

	Importations pour la consommation des douze mois finissant en mars	
	1914	1915
Marchandises sujettes aux droits de douane	\$410,130,474	\$279,717,254
Marchandises exemptes de droits..	208,198,400	175,654,117
Importation totale	\$618,328,874	\$455,371,371
Numéraire et argent non monnayé	15,235,305	131,992,992
Importation totale	\$633,564,179	\$587,364,363
Droits encaissés	\$107,144,645	\$ 79,183,489

ECHANGES FRANCO-CANADIENS

Pour les douze mois finissant en mars 1913, les prin-

principales exportations du Canada en France ont été les suivantes :

Asbestos	\$ 98,173
Homards en conserve	957,231
Saumon en conserve	76,071
Pois	26,694
Blé	219,906
Machines agricoles :	
Faucheuses	172,336
Moissonneuses (reapers)	6,894
Moissonneuses (harvesters)	279,144
Charrues	5,214
Herses	2,897
Rateaux pour foin	5,298
Cultivateurs (cultivators)	35,822
Machines agricoles diverses	54,563
Parties de machines	69,803

Voici le tableau comparatif des mêmes exportations pour les douze mois finissant en mars 1915 :

Asbestos	\$ 55,259
Homards en conserve	556,317
Saumon en conserve	88,603
Faucheuses	58,335
Moissonneuses (reapers)	2,582
Moissonneuses (harvesters)	53,751
Charrues	163
Rateaux pour foin	726
Cultivateurs (cultivators)	18,507
Machines agricoles diverses	38,172
Parties de machines	82,172

IMPORTATIONS EN FRANCE DES MARCHAN- DISES CANADIENNES

Statistiques françaises officielles.

Décembre 31 1904	4,684,000	francs
" 1905	6,391,000	"
" 1906	7,310,000	"
" 1907	6,334,000	"
" 1908	8,006,000	"
" 1909	10,150,000	"
" 1910	11,783,000	"
" 1911	9,798,000	"
" 1912	9,575,000	"

EXPORTATIONS DES MARCHANDISES CANA- DIENNES POUR LA FRANCE.

Statistiques canadiennes.

Juin 30 1904	\$1,539,462
" 1905	1,479,999
" 1906	2,110,444
Mars 31 1907 (9 mois)	1,402,832
" 1908	1,762,832
" 1909	2,341,507
" 1910	2,601,097
" 1911	2,535,304
" 1912	2,048,768
" 1913	2,357,154
" 1914	3,632,444

IMPORTATIONS AU CANADA DES MARCHAN- DISES FRANÇAISES.

Statistiques canadiennes.

Juin 30 1904	\$6,206,511
" 1905	7,058,743
" 1906	7,667,697
Mars 31 1907 (9 mois)	6,699,195
" 1908	9,901,909
" 1909	8,197,435
" 1910	10,109,544
" 1911	11,563,677
" 1912	11,744,644
" 1913	15,375,848
" 1914	14,276,535

INFORMATIONS COMMERCIALES

ENVELOPPES ET PAPIERS DE FANTAISIE POUR LES FETES :

Une maison canadienne voudrait être mise en rapports avec maison française en mesure de fournir ces articles.

PIPES ET CARTES A JOUER :

Maison de Toronto demande d'être mise en communications avec fabricants français de ces articles.

M. J. H. Cameron, 48 Sparks St., Ottawa, offre ses services à maisons françaises comme "custom broker".

Maison canadienne désirerait se mettre en communications avec fabricants français de jouets.

Agent canadien demande situation comme représentant de maisons françaises. Visite entrepreneurs et architectes.

Maison canadienne en mesure de fournir des traverses de chemin de fer aux maisons françaises intéressées.

Agent manufacturier désirerait être mis en communication avec fabricants français de soieries, velours, satins, etc.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

D'après les rapports qui nous arrivent de l'ensemble de la Province, nous pouvons compter sur une récolte de foin supérieure à celle de l'an dernier. Le maïs est en retard ainsi que les cultures maraîchères mais la chaleur dont nous jouissons ces jours-ci va faire rattrapper le temps perdu.

En Colombie Anglaise les perspectives de la récolte de fruits sont superbes. Les fruits se vendront plus cher que l'an dernier.

Dans la partie nord de la Province d'Ontario, les récoltes dans toute la section comprise entre Port Arthur et les limites ouest de la Province causeront un sérieux désappointement d'après MM. W. R. Roadhouse, député

ministre de l'Agriculture, et G. F. Berley, assistant député Ministre qui reviennent d'une tournée d'inspection de deux semaines dans le nord-ouest de l'Ontario.

La Compagnie de la Baie d'Hudson vient d'être nommée acheteur du gouvernement français au Canada. Le gouvernement français n'avait pas encore d'acheteur officiel dans le Dominion et la Compagnie de la Baie d'Hudson est très bien organisée pour effectuer tous les achats nécessaires.

Ça et là

Depuis le 1er janvier le Canada a exporté de l'or aux Etats-Unis pour une valeur de \$125,000,000.

Le Gouvernement fédéral a annoncé la création d'une nouvelle commission qui sera chargée de faire une enquête sur l'immigration, l'agriculture, les transports, les capitaux étrangers et la vente des denrées alimentaires, c'est-à-dire l'étude détaillée du problème économique posé au Canada par la guerre.

Le chemin de fer Rutland, de New York à Montréal

Dans son trajet de New York à Montréal, le chemin de fer Rutland suit, jusqu'à Albany, N.Y., les rives historiques de rivière Hudson et, du wagon, le voyageur a une vue complète de la fameuse rivière sur presque tout le parcours. En quittant Albany, le train s'engage dans les Montagnes Vertes du Vermont jusqu'à Rutland, Vt. et plus au nord jusqu'à Burlington, Vt. De ce point, la ligne traverse le lac Champlain sur une route splendide, construite à travers les nombreuses îles du Lac, avec les débris de marbre provenant des carrières du Vermont. Cette route à travers le Lac Champlain est un chef-d'oeuvre du génie moderne.

Laissant le Lac Champlain, la voie entre au Canada à Noyay et se dirige vers le fleuve St Laurent, qu'elle traverse sur un pont à deux arches nouvellement construit. Le passager arrive bientôt à Montréal, à la gare Windsor, un magnifique édifice de construction moderne, où le voyageur trouve toutes les facilités et les commodités désirées.

C'est par le chemin de fer de Rutland que sont partis les réservistes français qui ont répondu à l'appel aux armes dès qu'il a retenti dans la grande colonie Britannique du Canada.

On trouvera une annonce de ce chemin de fer dans ce bulletin.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

Président d'Honneur : **M. C.-E. BONIN**, Consul Général de France dans la Puissance du Canada

Membres d'honneur

M. J. de Loynes, Ministre Plénipotentiaire de France.
 M. A. Kleckzkowski, Ancien Consul Général de France à Montréal.
 M. J. Siegfried, Député, Ancien Ministre du Commerce, Paris.
 M. C. Dubail, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal.
 M. Schwob, Ancien président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.
 M. André O. Honorat, Directeur Honoraire au Ministère de l'Intérieur, Député des Basses Alpes, Paris.
 M. Pau Delombre, Ancien Ministre, Rédacteur du "Temps", Paris.
 M. Yves Guyot, Ancien Ministre, Paris.

Membres actifs

Bernard, Louis E., Importateur, 432 Old Birks Bldg., Montréal.
 Bergeond, F., Agent de manufactures, 94, rue Mansfield, Montréal.
 Bernis, F. (de), ingénieur, 54, Avenue de Saxe, Paris.
 Brisset des Nos, Paul, Agent d'Immeubles, 16, rue St-Jacques, Montréal.
 Chevalier, M., Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 35, rue Saint-Jacques, Montréal.
 Chouillou, C. Alfred, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 83, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
 Collinet, L., 36, Park Avenue, Montréal.
 Dorlia, C., Importateur, 456, rue de Montigny Est, Montréal.
 Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 771, rue Ontario Est, Montréal.
 Duchastel de Montrouge, Jules, Ingénieur Civil, 40, Avenue Dunlop, Outremont.
 Dulieux, E., Ingénieur, Professeur à l'Ecole Polytechnique, Montréal.
 Ferrand, M., Directeur pour le Canada de la Cie d'Assurance l'"Union", Lewis Bldg., 17, St. John St., Montréal.
 Fréchet, Léon, Importateur, 112, Avenue Laval, Montréal.
 Gallibert, Calixte, Mort au Champ d'Honneur, tombé à Béthincourt le 20 décembre 1914.
 Gallibert, Emile, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Gallibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 1123, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.
 Gallibert, Frédéric, Fabricant de Gants, angle des rues Parthenais et Amity, Montréal.
 Gallibert, Paul, Tanneur, 236, rue Lemoine, Montréal.
 Genin, J. R., Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Importateur, Agent Général de la Cie Générale Transatlantique, 22, Notre-Dame Ouest, Montréal.
 Grenier, Jean, Gérant de Gaulois Tyre Corporation, 49 West, 64th Street, New-York.
 Hamon, Louis, Commerçant, Power Bldg., 83, rue Craig Ouest, Montréal.
 Halewyn, Jos. (d'), Président de la Prévoyance, Compagnie d'assurance, accidents et garantie, Power Bldg., 83, rue Craig Ouest, Montréal.
 Herbout, J., Représentant de maisons françaises, 207, rue Saint-Jacques, Montréal.
 Husson, G., Directeur de la Franco-American Auto Co., Ltée, 319, rue St-Jacques, Montréal.

Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, Montréal.
 Julien-Chatel, P., 1831, Avenue Esplanade, Montréal.
 LeBailly, F., Représentant "The European Co.", (pierres précieuses), 29, rue Tronchet, Paris.
 Laloy, Eugène Luyaire, comptable, de Granger Frères, 43, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
 Machéras, A., Directeur de l'Ecole Technique, Montréal.
 Mathon, André, négociant en fourrures, (The North Canadian Furs Company, Limited), 2111, Park Avenue, Montréal.
 Mériot, Emile, agent de la maison Pellisson Père et Cie, de Cognac, 158, rue Mansfield, Montréal.
 Mondehard, Edmond, Représentant, 1733, Avenue du Parc, Montréal.
 Montgaillard, A. de, de la maison Rougier frères, 63, rue Notre-Dame Est, Montréal.
 Pérodeau, Abel, négociant importateur, 2590, Park avenue, Montréal.
 Passillé, H. B. de, importateur, 192, rue Cherrier, Montréal.
 Pottier, J., Agences et Représentations Industrielles, 459 et 461 rue Davidson, Montréal.
 Prevôt, J., négociant en vins, agent des maisons Paul Jaboulet aîné de Tain, Poullet père et fils de Beaune, 604 rue Notre-Dame, Maisonneuve.
 Rampon, E., Conseiller du Commerce Extérieur de la France, représentant les fils d'Adrien Fournier, 78, rue St-Denis, Montréal.
 Revol, A. F., Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur de la Maison Perrin Frères et Cie, Mark Fisher Building, 28, Victoria Square, Montréal.
 Robin, F. F., Fabricant de produits pharmaceutiques, 284, rue Desery, Montréal.
 Royer, C., gérant de la Société "L'Air Liquide", 1, rue Ernest, Maisonneuve.
 Schmitt, Joseph, Docteur ès-sciences et en médecine, des Facultés de Paris, 289, rue St-Denis, Montréal.
 Schwob, Julien, Importateur, 263, rue Saint-Jacques, Montréal.
 Seurot, Paul, ingénieur, 263, rue St-Jacques, Montréal.
 Sieyès, J. (de), 54, avenue de Villars, Paris.
 Suzanne, J., 406, Confederation Life Building, Toronto.
 Tarut, A., de la maison O'Brien et Williams, Agents de Change, Dominion Express Bldg., Montréal.
 Vautelet, Etienne, Ingénieur, 69, rue Victoria, Montréal.
 Vennat, G., Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Importateur, 8, rue Saint-Jacques, Montréal.

Membres adhérents

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Hernu, Péron et Cie, 95, rue des Marais, Paris.
 Pitt et Scott, agents de la ligne Allan, 47, rue Cambon, Paris.
 Plantade et Quereillac, 6, Cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux.
 Tellier, Paul, Représentant MM. J. M. Currie & Co., 36, rue d'Hauteville, Paris.
 Trapp, Thos. & Sons, Bordeaux.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Baisez, Louis, Read Building, 45, rue Saint-Alexandre, Montréal.
 Berger, Paul, Courtage en produits métallurgiques et miniers, 8, quai d'Occident, Lyon.
 Chambaud, François, 347, Confederation Life Building, Toronto.
 Claude Denis Co., Importation-Exportation, P. O. Box 404, Winnipeg.
 Fleux, Ludovic, à St-Boniface, (Manitoba).
 C. A. Lefèvre & Co., Board of Trade Bldg., Montréal.
 Lemarchand, René, 395, 10e rue, Edmonton, Alb.
 Revol, Auguste, 47, Ave Alsace-Lorraine, Grenoble.
 Weber, Chs., 1872, Third Ave. West, Vancouver.

AGRICULTEURS-ELEVEURS

Bethmont, Jules, Wauchope (Sask.).
 Eckenfelder, L. C., éleveur, commissionnaire en chevaux et bétail, Trochu, (Alta).
 Legrelle, Jacques, membre de la Société des Agriculteurs de France, 39, rue Berthier, Versailles.
 Trochu, A., Trochu (Alberta).

AMEUBLEMENTS

Salomon, A., "Au Confortable", 8, rue de Rome, Paris.

APPAREILS A GAZ

Visseaux, J., manchons et becs de gaz, 87-88, Quai Pierre-Scize, Lyon.

APPAREILS DE BEURRERIE

Etablissements E. Hubert fils, à Saumur (Maine et Loire).

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Manufacture Française de Radiateurs Ch. Elie Cabanes, 5, rue Lafitte, Paris.

ARCHITECTE

Lacroix, Raoul, 7 Place d'Armes, Montréal.

AGENT DE PUBLICITE

Fontaine, F. E., Canadian Advertising Agency, Montréal.

ARMATEURS

Allan, A., de H. & A. Allan, Montréal.

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

Genestal, H. & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

Huret, J., Boulogne-sur-Mer.

Roy, Jules, 24 Quai Gaston Boulet, Rouen.

ARMES

Gaucher, J., St-Etienne (Loire).

ARTICLES DE ST-CLAUDE

Grandmottet & Cie., Moirans du Jura (France).

ARTICLES DE VOYAGE

Vuitton, Georges, Chef de la Maison Louis Vuitton, Spécialités pour Automobiles, Vuitton Bldg, 70 Aven. des Champs-Élysées, Paris.

AUTOMOBILES, CYCLES

Automobiles Berliet, 239, Avenue Berthelot, Lyon.

Automobiles françaises, Ltée, société anonyme, 305, rue Saint-Jacques, Montréal.

Bourdis, P. L., (des Automobiles Berliet), 239, Avenue Berthelot, Lyon.

Etablissements Lyonnais Rochet-Schneider, Lyon.

Magasins Généraux de l'équipement Automobile, 10, rue St-Senoeh, Paris.

Raynaud & Bourceret, accessoires d'automobile, 14, rue Piccini, Paris.

AVOCATS

Rivet, A., Avocat, défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 48, rue de Provence, Paris.

BANQUES

Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé: 250 millions, Paris.

St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103, rue St-François-Xavier, Montréal.

BIBLIOTHECAIRE

Crèvecoeur, P. B. de, Bibliothécaire de l'Institut Fraser, 359 rue Dorchester Ouest, Montréal.

BIJOUTIERS (FOURNITURES DE)

Topart Frères, 31, rue Chapon, Paris.

BILLARDS ET ACCESSOIRES

Hénin aîné, A., 5, Cité Dupetit Thouars, Paris.

BISCUITS

Biscuits Pernot, direction générale, Dijon.

BLEU D'OUTREMER

Guimet, Outremer, Fleurieu-sur-Saône (Rhône).

BOIS, ARTICLES EN BOIS

Klein, A. & Cie, jantes en bois, rue Lescouvé, Amiens.

BOIS (NEGOCIANTS EN)

Hollande, Fils, Bois exotiques, 114, rue de Charenton, Paris.

Riou, Abalan & Fils, Brest.

BONNETERIE (FABRICANTS DE)

Rau, Paul, Manufacture du Chable, (Haute Savoie).

Raguet, P. Fils & Vignes, Troyes.

Société Générale de Bonneterie, Troyes.

Herdhebut, H., 11, rue d'Enghien, Paris.

BRETELLES (FABRICANTS DE)

Lallier & Cie, Rouen.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Berger & Co., Jérôme, Villeurbanne (Rhône).

Jallade S. & J. Gendre, 1, rue de la République, Lyon; 24, rue du Sentier, Paris.

Martin, Georges, (Cie des Indes), 80, rue de Richelleu, Paris.

Villard, A., Lyon.

BROSSERIE, TABLETTERIE

Déséglise & Cie, 12, rue Barbette, Paris.

Dupont, E. & Cie, 44, rue Turbigo, Paris.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, 39, Avenue de l'Opéra, Paris.

CAFES

Nortz & Co., le Havre.

CAOUTCHOUC, PNEUMATIQUES, ETC.

Etablissements Bergougnan, Clermont-Ferrand.

Société An. des Anciens Etablissements J. B. Torrillon, Clermont-Ferrand.

CAOUTCHOUC, etc.

Léger, R., Manufacture de caoutchouc, 42 rue de Beaubourg, Paris.

CARACTERES (FONDERIE DE)

Deberny & Cie, 58, rue d'Hauteville, Paris.

CARRELAGES MOSAIQUES

Simon & Cie, Le Cateau (Nord).

CHAMBRES DE COMMERCE CANADIENNES

Chaput, Armand, de la maison L. Chaput, Fils & Cie, ex-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Dubuc, J. A. E., Président de la Chambre de Commerce du Lac Saguenay, Chicoutimi.

Larivière, F. C., de la maison Larivière Incorporée, ex-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Perrault, O. S., de la Cie Imperial Tobacco, ex-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Farquhar Robertson, ex-Président du Board of Trade, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANCAISES

Alger, Avignon, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Dunkerque, Elbeuf, Grenoble, Havre, Honfleur, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Reims, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulouse, Troyes.

CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicale de l'Automobile et des Industries qui s'y rattachent, 161, Avenue Malakoff, Paris.

Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'Argent, Lyon.

Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, Bourse de Commerce, rue du Louvre, Paris.

Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles, Pierres précieuses et des lapidaires, 18, rue de Provence, Paris.

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 24, rue d'Aumale, Paris.

CHAPEAUX (FABRICANTS DE)

Brigstocke, H. M., chapeaux de feutre pour dames, 9, place des Petits Pères, Paris.

Etablissements Kampman, paille, Epinal.

Etablissements Rey Cousins & Cie, Paille, Caussade (Tarn et Garonne).

Lagenhagen, G. (de), 150, rue Jeanne d'Arc, Nancy.

CHAUSSURES (FABRICANTS DE)

Brilles & Durand, Sandales, 8, rue de l'Echarpe, Toulouse.

Derréal, Jules, 11, rue du Jura, Paris.

Tétrault, N., Propriétaire Tétrault Shoe Mfg Co., 331 rue de Montigny Est, Montréal.

CHIFFONS POUR PAPETERIES

Farge, les fils de L., Carcassonne (Aude).

L'Hermitte Frères, Brest, (France).

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CLOUTERIE

La Cie des Clous "Au Soleil", 75, Boulevard Richard Lenoir, Paris.

COLLES ET GELATINES

Laprevote, S. & Co., Lyon.

CONFITURES, CONSERVES DE FRUITS

Durand, A., Carcassonne (Aude).

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Amieux, Frères & Cie, Chantenay-les-Nantes (Loire-Inférieure).

Bayle, Raoul, de la maison Bayle et Fils Frères, 88, rue Laseppe, Bordeaux.

Blanchard, G. & Cie, 215, rue de Belleville, Paris.

Chancerelle, Alfred, Concarneau (Finistère).

Cie Générale des Conserve et Produits Alimentaires, Levallois-Perret (Seine).

Degermann frères, Pâtés de foie gras et conserves, 8, rue Raugraff, Nancy.

Delory, F., Lorient.

Dussault, J. & Cie, 82, rue de Marseille, Bordeaux.

Feyret & Pinsan, Bordeaux.

Garres, Vve, Jeune et Fils, 120, route de Bayonne, Bordeaux.

Genaron, A., Mâcon.

Griffon, Léon, Cholet.

Guilbault, G., 45, rue Basse, Lille.

Price, L. A., Bordeaux.

Société Française des Spécialités Alimentaires, 51, rue Reading, Montréal.

Société Générale des Matières et Produits d'Exportation, 10, rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux.

CONSIGNATAIRES ET TRANSITAIRES

Bazin, René, Courtier Maritime, rue Beauveau, Marseille.

Shaki, Edouard, Le Havre.

Racine, C. E., courtier en douane, 121, Board of Trade Bldg, Montréal.

CONSTRUCTEURS

Boas, A. Rodrigues & Co., 67, Boulevard de Charonne, Paris.

Société Anonyme des Etablissements Schwartz & Meunier et Bergeotte, 42, rue du Hameau, Paris.

COULEURS VEGETALES

Maison Breton, (L. Fichot-Laudrin, successeur), 15, rue Montorgueil, Paris, couleurs inoffensives pour confiseurs, pâtisseries, etc., jus de fruits pour glaces et sirops.

COUTELLERIE

La Société Générale de Coutellerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

CRAVATES (FABRICANTS DE)

Jean, Jardel, Chabrier & Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
Villard, A., Lyon.

CRAYONS (FABRICANT DE)

Marquise frères, St-Paul-en-Jarez (Loire).

CREME DE TARTRE

Serre, A. et J. Pailhiez, Montpellier.

CRISTALLERIES

Gredehue, M. A., Agent des Cristalleries de Baccarat, 43 West, 4th Street, New-York.

DIAMANTS ET PERLES

Blum et Schumacher, 56, rue Lafitte, Paris.
Gauthier fils (L.), 52, rue de Turbigot, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

China Brun Pérod & Cie, Voiron (Isère).
Garres-Fourché, J. et H., Rhums et liqueurs, Bordeaux.
Gempp, Pernod, Périllier Frères, Propriétaires, Lunel (Hérault).
Guillon, Th., Fine Bretagne, Nantes.
Leroy-Moulin, Ferrières, près Gournay-en-Bray (Seine Inférieure).
Noirot-Carrière, A., Liqueurs et Cassis, Dijon.
Marie Brizard & Roger, Bordeaux.
Nuyens & Co., Bordeaux.
Pernod Fils, Pontarlier (Doubs).
Richard, Philippe, Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure).

DIVERS

Beaudry, J. A., Secrétaire de l'Association des Marchands-détailleurs, Montréal.
Benard, P. & Sons, Astorville, (Ontario).
Benoist, Louis, Commission-Exportation, 11, rue du Jura, Paris.
Besnard, Prince-Albert (Saskatchewan).
Contentieux Européen, A. Salmon & Cie, Renseignements, Recouvrements, 31, rue Lafayette, Paris.
Gard, Colonel, 27, Boulevard Carnot, Alger.
Gervais, Honoré (l'Honorable), Juge de la Cour d'Appel de la Province de Québec, Montréal.
Girard, Antoine, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 48, rue d'Alésia, Paris.
Havequez et Cleuet, 10, rue St-Gilles, Paris.
Laurent-Roux, G. Leblanc, successeur, office commercial, 10 et 12, Place des Victoires, Paris.
Lemarquis, Geo., 3, rue Louis-le-Grand, Paris.
Mangematin, M., Mines du Boleo, Santa Rosalia, (Mexique).
Martin-Zédé, Geo., 19, Boulevard de Courcelles, Paris.
Petitepierre, A. de, Château de Versinas par Thiviers (Dordogne).
Pillot, Edouard, de, 14, rue du Marché, Vichy (Allier).
Pujebet, A. V., Edmonton, Alberta.
Santoni & Cie, Central Corsica Rincon, (Porto Rico).
Wicart, Alphonse, Industriel, Conseiller du Commerce Extérieur, 53, Boulevard de la Liberté, Lille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Barnett & Elchagaray, Cognac.
Bellot, Lucien & Co., Cognac.
Boutillier, G. Briand & Co., Cognac.
Camus frères, "La Grande Marque", Cognac.
Croizet, B. Léon, St-Même, près Cognac.
Dupont & Cie, Cognac.
Etournaud, Jh. & Co., Cognac.
Foucauld, Lucien & Cie, Cognac.
Fournier, V. & Cie, Châteauneuf-sur-Charente (Charente).
Gillon, Jules & Cie, Cognac.
Godet Frères, La Rochelle (Charente-Inférieure).
Jobit, Ch. & Co., Cognac.
Magnier, A. & Cie, Blanzac-Cognac (Charente).
Marie Brizard & Roger, Cognac.
Meukow, A. C. & Co., Cognac.
Pellisson, Père & Cie, Cognac.
Pérodeau & Co., Cognac.
Planat et Cie, Grangeignes, Pionneau et Cie, successeurs, Cognac.
Prunier & Co., V., Cognac.
Puet, E., St-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
Raynal & Co; Louis Saulnier et Co., successeurs, Jarnac, Cognac.
Robin, Albert et Cie, Cognac.
Robin, J. et Cie, Cognac.
Salignac & Co., L. de, Cognac.
Savard, Vve P. Georgon et Cie, Cognac.
Sayer, Georges, Cognac.
Sazerac de Forge et Cie, Angoulême (Charente).
Sorin, J. & Co., Domaine du Mortier par Saujon (Charente-Inférieure).

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy (Allier).
Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.
Guerrier Frères, propriétaires des Sources Guerrier, St-Yorre, près Vichy.
Laurent-Barrault, 96 à 120, rue de Lyon, Paris.
René, Robert, Sources Château Robert, St-Yorre, près Vichy (Allier).
Société des Eaux Minérales de Contrexeville, 8, rue du Hanovre, Paris.
Société des Eaux Minérales, St-Galmier (Loire).
Société Générale des Eaux Minérales Vittel (Vosges), Grande Source et Source Salée.

EDITEURS DE MUSIQUE

Biton, L. J., St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

ENCRES ET CIRES

Dondaine, L., Encres et Cires "J. Herbin", 19, rue Michel-le-Comte, Paris.

ENTREPRENEURS

Hogan, J., Port Colborne (Ontario).
Kochenburger, David, 2743 rue St-Hubert, Montréal.

EPINGLES

Beaumont, S. & Fils, Roubaix (Nord).

EXPLOSIFS

Société Universelle d'Explosifs, 124, rue La Boétie, Paris.

FERS, TOLES, ACIERS

Maison Salmon et Fils, 96 rue Amelot, Paris.

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud et Cie, Nersac (Charente).

FILATURES

Motte-Bossut Fils, Filature de Coton et Laine, Roubaix, (Nord).

FILS A COUDRE

Crespel, Vve & Fils, Lille.
Scrive, André, Lille.

FLEURS ARTIFICIELLES

Javey & Cie, 106, rue Réaumur, Paris.

FOURNITURES POUR CORSETS

Grandmont, Ernest, de, 39, East 19th Street, New-York.

FOURRURES

Grand et Sautot, 9, rue Baillif, Paris.
Révillon Frères, 77, rue de Rivoli, Paris.
The North Canadian Furs Company, Ltd., Montréal et Ville-Marie (Québec).

FROMAGES

Grimal, Maria, Roquefort.

FRUITS, FRUITS SECS, CONFITS, EN CONSERVES

Castaings & Cornut, Pruneaux, Impasse Fabrique, Bordeaux.
Dussaut, J. et Cie, 82, rue de Marseille, Bordeaux.
Giraud, Joseph, à Roquevaire (Bouches-du-Rhône).
Lombard, Mathieu, Marseille.
Mondon, Gaston, noix et cerneaux, Neuville de Poitou (Vienne).
Pouget, E., cerneaux et noix de Grenoble, Plan, (Isère).
Sarkis, Euksuzian & Cie, noix, cerneaux, amandes, etc.; 27, Boulevard de la Corderie, Marseille.
Taste Lagarde, Gourdon (Lot).
Société Générale des Matières et Produits d'Exportation, noix, cerneaux, 10, rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux.
Vergnaud, Ph., Terrasson (Dordogne).

GANTERIE

Billaud, Léonce, Grenoble, (Isère).
Charles Perrin & Cie, Grenoble.
Charlon et Cie, Grenoble.
Esprit, Léon, Grenoble.
Guignie, A. L., Grenoble.
Perrin, frères et Cie, Grenoble.
Reynier Frères, Grenoble.
Tréfousse & Co., Chaumont (Haute Marne).
Villard, A., Lyon.

GLACES

Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny & Cirey, 1 bis, place des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Anciens Etablissements Houédry Fils, Société Anonyme, Siège social, Dol de Bretagne (Ille-et-Vilaine).
Tézier Frères, Valence-sur-Rhône, (Drôme).
C. Lemaire, 103, Boulevard Magenta, Paris.
Vilmorin, Andrieux & Co., Paris.

HAUTS FOURNAUX

Durenne, A., 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
Société Anonyme des Hauts-Fournaux et Fonderies, Pont à Mousson, (Meurthe et Moselle).

HOTELS

Hôtel Continental, Paris.

HUILES VEGETALES

Desmarais Frères, 42, rue des Mathurins, Paris.

HUILES POUR MACHINES

Hamelle, H., 21, quai de Valmy, Paris.

HUILES D'OLIVE

Béri, Lacan, Passeron et Cie, Nice.
 Bétus et Fils, F. (T. Anouil fils, successeur), rue Ausone, Bordeaux.
 Blanc et neveu, Vaïson (Vaucluse).
 Dragon, Noirel, Ch., Aix-en-Provence.
 Duret, J. L. et Cie, Bordeaux.
 Garres-Fourché, J. et H., 7, Place Defly, Nice.
 Gubert frères, J., Draguignan (Var).
 Guiot, Antoine, Aix en Provence.
 Possel de, Fils, Marseille.
 Raffineries d'Huiles d'Olivées de Nice, Nice.
 Société François Prêve, Aix en Provence.
 Valeri, Jules et Cie, Nice.

IMPORTATEURS FRANCAIS

Lable, H., Le Havre.
 Thumin, Georges, 20, rue de la Darse, Marseille.

INDUSTRIE ELECTRIQUE

Etablissements Industriels, E. C. Grammont, Pont de Chéruy (Isère).

INGENIEURS

Bélangier, E., coin University et Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 Bourdil, Fernand, 29, rue Octave Feuillet, Paris.
 Meunier, L., Ingénieur-agronome, Expert-conseil, 84, Bloor St., Toronto, Ont.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Duffaud, 88, Boulevard Port-Royal, Paris.
 Etablissements A. Claverie, (Appareils de l'Art médical), 234, rue du Faubourg St-Martin, Paris.
 Haran, E., 12, rue Lacépède, Paris.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, FABRICANTS

Evette & Schaffer, 18 et 20, Passage du Grand Cerf, Paris.

IVOIRE

Grillet, Père et Fils, 61, rue de Bretagne, Paris.

JOAILLIER-BIJOUTIER

Fontenay-Smets, Sr., 19, Place du Marché St-Honoré, Paris.

LAINES ET LAINAGES

Jean, Jardel, Chabrier et Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
 Levallois et Cie, rue du Sentier, 24, Paris.
 Seydoux et Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

Combe, A., Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.
 Deburghraeve, Orléans.
 Durand, Casimir, Mazamet.
 Long, M. F., The Great Northern Tannery Co., Edmonton.
 Seux Jules, Courtier assermenté, 7, rue Scudery, Le Havre.

LEGUMES SECS

Bloch, A. et Kuhn, Marseille.
 Laugier, Paul, Boulevard Briançon, Marseille.
 McLeod, J., fruits frais, Le Havre.

LESSIVE

Picot, J., Lessive Phénix, 41, rue de l'Echiquier, Paris.

LIBRAIRES-EDITEURS

Aubanel Frères, Avignon (Vaucluse).
 Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue de Metz, 41, Lille.
 Librairie Armand Colin, 103, boul. St-Michel, Paris.
 Librairie Larousse, 17, rue du Montparnasse, Paris.
 Taffin, 24, rue Charles de Muysart, Lille.
 Vitte, Emmanuel, 3, place Bellecour, Lyon.

LINGERIE FINE

Cinquin, Jules, 2, Faubourg Poissonnière, Paris, et 217, rue du Progrès, Bruxelles (Belgique).

LINGE DE TABLE

Cavillon, Edmond, Dr de la maison Deneux Frères, 2, rue d'Uzès, Paris.

LIQUEURS ET SIROPS

Régnier, Louis, Dijon.

MAGASIN DE NOUVEAUTES

Bon Marché (Les Magasins du), Paris.
 Cognacq, Ernest, grands magasins de la Samaritaine, 75, rue Rivoli, Paris.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Savarit-Mercier, A., à Annemasse, (Haute Savoie).

MATERIEL POUR BEURRERIES

Hubert fils, (Etablissements), Constructions mécaniques, Saumur (Maine et Loire).

MARBRES

Société Industrielle des Pyrénées, Bagnères de Bigorre, (Hautes Pyrénées).

METAUX

Lemaire, Victor, 11, rue du Château d'Eau, Paris.

MINES ET MINERAIS

Armand, J. T., 4, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

MOUTARDES ET VINAIGRES

Tremblot, Paul, Yvetot (Seine-Inférieure).

NEGOCIANTS-EXPORTATEURS

Cremer, Frédéric A. et Cie, 14, rue Sainte-Anne, Paris.
 Dufayel, Geo., 23, rue de Clignancourt, Paris.
 Glaenger & Co., importateurs-exportateurs, 35 boul. Strasbourg, Paris.
 L'Hermite, Brunela Frères, Brest.
 Lichtwitz & Co., Bordeaux.
 Eugène Tondo & Co., 12, rue Gérentet, St Etienne (Loire).

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE

E. J. Guiraudou, 45, rue Barthélémy, Marseille.
 Brodeur, E., 52 Victoria Square, Montréal.

OCRES

Anselme, Léopold, Apt. (Vaucluse).

ORFEVRES

Christofle et Cie, 56, rue de Bondy, Paris.

ORNEMENTS D'EGLISE

Biais Frères et Cie, 74, rue Bonaparte, Paris.
 Blancard et Nambotin, 21-23, rue d'Algérie, Lyon.

OUTILS

Peugeot & Co., Pont de Rolde (Doubs).
 Bost Frères, à Lalssey (Doubs).

PANTOUFLES (FABRICANTS DE)

Lenoir, Th., Nantes.

PAPETIER

Fortier, Jos., coin St-Pierre et Notre-Dame, Montréal.

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dallé Frères et Lecompte, Bousbecques (Nord).
 Jeannel, J., 27 rue des Princes, Marseille.

PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)

Geoffroy Fils Aîné, Malaucène (Vaucluse).
 Lacroix, L. Fils, Angoulême (Charente).
 Société Job, 72, boul. de Strasbourg, Toulouse.
 Sté Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 79, boul. Exelmans, Paris.

PARASOLERIE

Parasolerie Lyonnaise, 5, rue Pizay, Lyon.

PARFUMEURS

Delettrez, 15, rue Royale, Paris.
 Giraud, Jn. Fils, Grasse (Alpes Maritimes).
 Sainte & Co., 9, rue de la Paix, Paris.
 Sauzé frères, 25, rue d'Hauteville, Paris.

PASSEMENTERIE

Prevost, Ad., 4 bis, rue Saint-Sauveur, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand et Cie, Lyon et Le Havre.
 Blanc et Fils, Valence (Drôme).
 Brusson, Jeune, Villemur (Haute-Garonne).
 Carret Frères, 51, rue Robert, Lyon.
 Cartier-Millon, 89, rue Abbé Grégoire, Grenoble (Isère).
 Codou (Société Anonyme des Pâtes Alimentaires), 3, rue du Parc Fourrage, Marseille.
 Courtine, A. et Cie, Maison-Alfort (Seine).
 Etablissements Charbon, Vincent et Cie, Sainte-Colombe près Lyon.
 Ferrand Renaud et Cie, 94-98, Cours Gambetta, Lyon.
 Garres Vve, Jeune et Fils, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
 Hartaut, C., 10, Montée des Carmélites.
 Marge, Drut et Chanay, Usines à Lyon et à Paris.

PEIGNES (MANUFACTURE DE)

Hugon, Félix, Oyonnax (Ain).
 Peillon aîné, Oyonnax (Ain).
 Rozier, Alexandre, Oyonnax (Ain).

PHARES ET LANTERNES POUR VOITURES

cellier, 25, Passage Duball, Paris.

PIERRES PRECIEUSES

ropean Cie, (Fernand LeBailly, agent général), 20, rue Tronchet, Paris.

PIPES (FABRICANTS DE)

ymondet et Gruet Frères, St-Claude (Jura).

PLUMES METALLIQUES (FABRICANTS DE)llat, Etabl. J. B., 53 boul. de Strasbourg, Paris.
re, Colin et Cie, 107, Boulevard Sébastopol, Paris.**POMPES**et & Co., Ralmes-les-Valenciennes (Nord).
été Anonyme des Elévateurs de Liquides "Chaîne Hélice" Bessonnet-Fabre, Chatelleraut (Vienne).**PORCELAINES ET CRISTAUX**

urgeois, E., 21, rue Drouot, Paris.

PRODUITS ALIMENTAIRESmoy, Julien, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
ix Potin, 95 à 101, Boulevard Sébastopol, Paris.**PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)**mpagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseille.
blissements Maetra, Petit Quevilly, près Rouen.
été Chimique des Usines du Rhône, anciennement Gilliard P., Monnet et Cartier, société anonyme au capital de 3,000,000 de francs, 89, rue de Miromesnil, Paris.
été Universelle d'Explosifs et de Produits Chimiques, 124, rue de la Boétie, Paris.
été des Produits Electro-Chimiques des Pyrénées, 124, rue La Boétie, Paris.**PRODUITS PHARMACEUTIQUES**la, Pierre, des établissements Ryla Jeune, Produits Biologiques, 93, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
assaing et Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.
usnier, J. et Cie, Sceaux (Seine).
vat, L., Pharmacien, Mâcon (Saône et Loire).
nes des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, (Côte d'Or).**PROFESSEUR**

salle, Eugène, 128 rue St-Hubert, Montréal.

RENTIER

nnais, Henri, Boîte de poste 1495, Montréal.

REGLISSEadinaud et Deleuze, 376, Boulevard National, Marseille.
rent, P. et Cie, Cantarel par Montravet (Vaucluse).**REPRESENTANT**

rdieu, M., St-Ferréol, Marseille.

RENSEIGNEMENTS ET RECOUVREMENTS COMMERCIAUX

ntentieux Européen, (M. Salmon et H. Hory), 31, rue Lafayette, Paris, 9e.

RHUMS

est Lambert et Cie, Rhum St. James, Marseille.

RIZERIE

taneo, François, Rizerie des Alpes, Modane (Savoie).

RUBANS ET VELOURSle, A. et L., Wervicq-Sud (Nord).
fid, J.-B., St-Etienne, Loire.
lant, H. et Cie, Comines (Nord).
on Frères, Saint-Etienne.
rtin, J.-Bte, Lyon.
nol, P., 8, rue du Treuil, Saint-Etienne.
yret & Cie, Fabricants de rubans, 16 rue du Jeu de l'Arc, St-Etienne, (Loire).**SAVONS DE MARSEILLE**avon, H., Marseille.
marais frères, Savons type Marseille, 42, rue des Mathurins, Paris.
Ferrier et Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.
offray, J. et Jacquet, 20, Quai Rive Neuve, Marseille.**SCIES (FABRIQUE DE)**

ngin, Ed., 40, avenue Philippe-Auguste, Paris.

SOIERIESociation de la Soierie Lyonnaise, 19, rue Puits Gallot, Lyon.
apuis, Jean, 43, Rue Vieille Monnaie, Lyon.
inet, A. et Cie, 31, rue Puits Gallot, Lyon.
in, Jardel, Chabrier et Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
uly et Schulz, 2, Quai de Retz, Lyon.
nterde, Charles, 9a Wellington St. E., Toronto.
mezel et Cie, Lyon.
lmon, 6, rue de Choiseul, Paris.
lard, A., 25, rue de la Tête d'Or, Lyon.
puy & Giraud, 6 rue Lafont, Lyon.
cour, S., 21 rue d'Alsace Lorraine, Lyon.**TAPIS ET COUVERTURES**

Lainé, Ed. et Cie, manufacture de tapis et couvertures, Beauvais (Oise).

TENTES, BACHES, STORES, ETC

Cauvin, Yvose, E., 59, rue de Lyon, Paris.

TISSUSArchambault et Mousset Frères, Roubaix.
Brunel-Olivier et Fils, Manufacture de draps noirs, etc., Elbeuf.
Delporte Frères, 29, Quai de la Fosse aux Chênes, Roubaix.
Les Fils d'Adrien Fournier, tissage mécanique, Oullins (Rhône).
F. Laborie et Cie., tissage mécanique, St-Quentin, (Aisne).
Rémond, J. et Cie, Soieries, 22, rue Vivienne, Paris.
Réquillart et Fils, Place Chevreuil, Roubaix.**TISSUS ET TRESSSES ELASTIQUES**

Faure-Roux, Ch., St-Chamond (Loire).

TISSUS POUR AMEUBLEMENTS

Feigenheimer, 21 Faubourg St-Antoine, Paris.

TRESSSES ET LACETSCousin Frères, Comines (Nord).
La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond, St-Chamond (Loire).**TRUFFES**

Bernard, Bizac et Cie, Souillac (Lot).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication de Tubes, Louvroll (Nord).

VELOURS ET PELUCHES D'AMEUBLEMENT

Louchet-Bernard—G. Delaroière et Leclercq, successeurs, Amiens.

VINS, NEGOCIANTS

Foret, E., Régina, Saskatchewan.

VINS D'ALGERIE

Lung Frères, 9, Boulevard de la République, Alger.

VINS TONIQUES APERITIFSAmer Picon, 4, rue Serr, Bordeaux, Bastide.
Cazalis et Prats, Vermouth, Cette (Hérault).
Dubonnet et Fils, 7, rue Mornay, Paris.
Falcon, Hector, Espaly-Wine, Espaly (Haute-Loire).
Violet, L., Mde Vve, seul successeur de la Société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", Thuir, (P.O.).
Noilly, Pratt et Cie, Vermouth, Marseille.
Nugue-Richard et Cie, Vermouth, Béziers (Hérault).
Renault et Leblanc, Le Havre.
Taillan, R., Cie, P. Vermouths, Cette, (Hérault).**VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX**Les Fils de P. Bardinet, Bordeaux.
Boshamer, C. S. Léon & Co., Bordeaux.
Carpentier, A. et Cie, Bordeaux.
Dalché de Desplanel, Podensac (Gironde).
Dejean, A. et Cie, 3-8, rue Minvielle, Bordeaux.
Despujol, Emmanuel, Fils et Picq, Libourne (Gironde).
Dubos, Frères & Co., A. et J., 24, quai des Chartrons, Bordeaux.
Dupouy et Mayaudon, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
Eschenauer et Cie, Bordeaux.
Johnston et Fils, 18, Cours du Pavé des Chartrons, Bordeaux.
Julien, J., 17, rue Victor Hugo, Charenton-le-Pont, (Seine).
Latrille, J. Fils, Bordeaux.
Mahler, Besse & Co., Bordeaux.
Marceau, M., 57, rue Minvielle, Bordeaux.
Salin, J. V., Bègles (Gironde).
Severac (les fils), 79, quai de Paludat, Bordeaux.**VINS DE BOURGOGNE**Colcombet Frères, Mercurey (Saône et Loire).
Lupé-Cholet & Co., Nuits-St-Georges (Côte d'Or).
Marcilly de, P. Frères, Chassagne-Montrachet (Côte d'Or).
Noirot-Carrière, A., Dijon.
Poulet Père et Fils, Beaune (Côte d'Or).
E. Roessler, Jr., agent de Rebourseau Philippon, 24, Eastcheap E. C., Londres.**VINS DE CHAMPAGNE**Bouché Fils & Co., Epernay.
Carré Fils, L. et E., Avize (Marne).
Chandon et Cie, Epernay.
Colcombet Frères, Reims.
Heldsieck et Cie, Reims.
Mercier, E., Epernay.
Montebello et Cie, Alf. de, Mareuil-sur-Ay (Marne).
Mumm, G. H. et Cie, Reims.
Vve Pommery, Fils & Co., Reims.
Venoge et Cie (de), Epernay.**VINS DU MIDI**

Conte Dr, Rivesaltes. P.O.

SOIES DE PORC

Déséglise et Cie, 12, rue Barbette, Paris.

Séances spéciales de la Chambre

Séance du 18 mai

La séance est ouverte à 3 heures p.m. par M. J. R. Genin, Président, assisté de M. Pottier, Secrétaire.

Sont présents: MM. Chouillou, de Montgaillard, Prévôt et Fréchon.

Le procès-verbal de la séance du 26 mars est lu et adopté.

SITUATION FINANCIERE

Le Président fait un bref exposé de la situation financière qui se résume comme il suit:

Recettes en banque	\$1138.52
En caisse	1.50
A collecter	203.75
Loyer par mois	64.58
Diverses dépenses par mois	10.00
Bulletin mensuel par numéro	70.00
Monthly Report par numéro	45.00
Salaires par mois	45.00

Le Président fait remarquer qu'il n'est pas compris dans cet aperçu ce que nous espérons faire pour la publicité et qu'il pense recevoir prochainement une annonce du Gouvernement Provincial. Il suggère ensuite que la Chambre emploie les services de M. Bouesnel comme agent solliciteur et demande qu'on lui alloue 20 pour cent et au besoin d'aller jusqu'à 25 pour cent pour les annonces qu'il pourra retirer. Cette proposition est adoptée.

SITUATION FINANCIERE

BULLETIN MENSUEL ET MONTHLY REPORT

Le Président annonce qu'il a l'intention de faire reprendre la publication du Bulletin mensuel et du Monthly Report et de les publier, autant que possible, régulièrement tous les mois. Il suggère également de faire publier dans la presse locale quelques unes des plus intéressantes lettres que nous recevons de France, ce qui est adopté.

ELECTION DE MEMBRES ACTIFS ET DE MEMBRES ADHERENTS.

Membres actifs

MM. Paul Seurot, ingénieur, 263 rue St-Jacques, Montréal.

Eugène L. Laloy, Comptable, 43 rue Notre-Dame, Montréal.

Membres adhérents.

MM. Henri Lionnais, rentier, Montréal.

F. E. Fontaine, agent de Publicité, Canadian Advertising Agency, Montréal.

P. B. de Crèvecoeur, Bibliothécaire de l'Institut, 358 rue Dorchester Ouest, Montréal.

E. Brodeur, Négociant, 52 Victoria Sq., Montréal.

Daniel Kochenburger, Entrepreneur, 2743 rue St-Hubert, Montréal.

Eug. Lassalle, Professeur, 128 rue St-Hubert, Montréal.

Raoul Lacroix, Architecte, 7 Place d'Armes, Montréal.

N. Tétrault, Architecte, 331 de Montigny Est, propriétaire Tétrault Shoe Mfg Co., Montréal.

M. Tardieu, représentant, St-Fereol, Marseille.

Max Feigenseimer, 21 faubourg St-Antoine, Paris.

Max Feigenseimer, tissus pour ameublements, 21 faubourg St-Antoine, Paris.

Salmon et Cie, 96, rue Amelot, Paris.

J. Jeannel, Fabrique de papiers, 27 rue des Prêtres, Marseille.

Acceptées par le Conseil, ces candidatures doivent être soumises à la prochaine séance de la Chambre.

CORRESPONDANCES

Communication est donnée par le Secrétaire des renseignements fournis par câble à une maison de Paris.

ACHATS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU CANADA.

M. Chouillou rappelle qu'il y a quelque temps la Chambre a écrit au gouvernement français pour lui faire part d'une résolution lui suggérant d'acheter au Canada le plus possible et au besoin de nommer une Commission ou un acheteur français au Canada et il demande que le gouvernement a répondu.

Le Secrétaire communique alors la réponse que le gouvernement français a envoyée à la Chambre a reçue du Ministère du Commerce et de l'Industrie annonçant avoir transmis notre demande au Ministère de la Guerre. Aucune nouvelle n'est encore parvenue de ce dernier ministère; il est décidé de soumettre la question de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine séance de la Chambre.

FRANCHISE POSTALE

M. le Président suggère qu'il soit écrit au Ministère des Postes à Ottawa pour lui demander de nous accorder la franchise postale pour les brochures qui nous sont envoyées par le Gouvernement français ou les Sociétés françaises au sujet des atrocités commises par les Allemands en France, de façon à répandre le plus possible la connaissance de la vérité.

La séance est levée à 4.45 hrs p.m.

— o —

Séance du 21 mai 1915

La séance est ouverte à 3 hrs p.m. par M. J. R. Genin, Président, assisté de MM. de Montgaillard, Vice Président et Pottier, Secrétaire.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

M. Rampon, retenu par la maladie, s'est fait excuser. Le procès verbal de la séance du 6 mai est lu et adopté.

CORRESPONDANCE

Depuis la dernière séance la Chambre a reçu 60 lettres et en a expédié 50. Parmi cette correspondance on trouve :

3 demandes d'adhésions de membres actifs ;
2 demandes d'adhésions de membres adhérents ;
2 demandes de représentants de maisons canadiennes pour les produits suivants : machines agricoles, produits agricoles, pois secs ; 1 lettre d'une maison portugaise demandant divers renseignements au sujet des débouchés possibles au Canada pour ses produits : broderie de Malines ; 7 demandes de renseignements de notoriété ; 1 lettre de M. Eloy Bourdette offrant ses services comme Secrétaire adjoint de la Chambre ; 2 lettres concernant litiges, 1 accusé de réception.

ELECTIONS

Les membres actifs et adhérents proposés à la dernière séance sont élus à l'unanimité. M. le Président annonce ensuite à la Chambre qu'elle doit procéder à l'élection d'un Vice Président en remplacement de M. Jonas, démissionnaire. M. Chouillou propose que M. de Montgaillard, de la maison Rougier Frères, soit élu à la vice-présidence. M. de Montgaillard est élu à l'unanimité.

LOCATION DE BUREAU

M. le Président annonce à la Chambre qu'il s'est occupé de la location du petit bureau où se tenait M. Obalski.

COMMUNICATIONS

M. le Président annonce qu'il a fait des démarches auprès de la rédaction de plusieurs journaux relativement à la publication hebdomadaire des demandes de maisons françaises que la Chambre leur fera parvenir. Communication est aussi faite d'une lettre d'une maison française désirant acheter des tissus au Canada. Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération du Commerce International, Paris, demandant à la Chambre de vouloir bien lui donner la publication nécessaire dans le "Bulletin Mensuel". Lecture est aussi donnée d'une lettre de M. le Consul général faisant parvenir des listes destinées à être remplies par des agents français établis au Canada pouvant représenter des maisons françaises. M. le Consul Général explique le but de ces listes et demande qu'on les lui fasse parvenir à mesure qu'elles seront remplies. Lecture est donnée également d'une lettre de la Ligue Anti-allemande demandant l'adhésion de la Chambre de Commerce française à cette organisation. On décide d'envoyer l'adhésion collective de la Chambre à la Ligue et lui adresser le bulletin.

CONCURRENCE AUX PRODUITS ALLEMANDS

Au sujet de la concurrence à faire aux produits allemands, le Président donne lecture d'une lettre reçue d'une manufacture française de papiers à cigarettes. Il ajoute qu'avant la guerre il importait une quantité considérable de ces marchandises d'Autriche ; il s'est adressé au commencement de la guerre à l'Office National du Commerce Extérieur qui lui a donné l'adresse de cette maison. Cette manufacture peut lui faire des prix 25% meilleur marché que les prix autrichiens tout en fournissant une marchandise supérieure et mieux présentée. Sur ses instances, cette maison n'a pas hésité à se munir de tout l'outillage moderne nécessaire, engageant ainsi une somme d'environ 25,000 francs pour la fabrication d'un article demandé par la clientèle et susceptible de vente importante. Le Président termine en disant que ce fait dénote un état d'esprit nouveau et qu'il faut renseigner le mieux possible les maisons françaises afin qu'elles puissent s'outiller convenablement pour faire face aux demandes quand les affaires reprendront.

ACHATS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU CANADA

Plusieurs industriels se sont rendus en France et après avoir fait les démarches nécessaires, ils ont obtenu du gouvernement français des commandes importantes.

M. Chouillou propose qu'on écrive au Ministère de la Guerre pour lui demander une réponse à la lettre qui lui a été transmise par le Ministère du Commerce et de l'Industrie de façon à ce que la Chambre de Commerce sache à quoi s'en tenir sur les achats du gouvernement français au Canada et puisse dorénavant adresser à qui de droit, soit à New York ou à Paris, les industriels et négociants canadiens qui voudront être renseignés.

Séance spéciale du 26 mai

VISITE DE M. MAURICE D'AMOUR,
DEPUTE DES LANDES

Une séance spéciale a eu lieu le 26 mai à la Chambre de Commerce française à l'occasion du passage de M. Damour, Député des Landes, Secrétaire de la Commission du Budget, en tournée aux Etats-Unis et au Canada pour se renseigner sur la concurrence à faire aux produits allemands.

Etaient présents: MM. J. R. Genin, Président, A. de Montgaillard, Vice Président, J. Pottier, Secrétaire, Ferrand, de Passillé, Louis E. Bernard, Rampon, Vautelet, Chouillou, Prévôt, et Tarut.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

Le Président ouvre la séance et annonce qu'il a convoqué la Chambre pour souhaiter la bienvenue à M. Damour, Député des Landes, chargé d'une mission commerciale aux Etats-Unis et au Canada. Cette visite répond au désir exprimé par la Chambre, il y a quelques mois, par l'envoi d'un dossier à l'Office National du Commerce Extérieur. Les membres de la Chambre emploieront toute leur activité et leur expérience à lutter contre les produits austro-allemands et la lutte sera plus facile si les importateurs français favorisent les importations des produits canadiens susceptibles d'intéresser le commerce français.

Depuis trois ans la Cie Gen. Transatlantique a établi un service avec le Canada. Les exportateurs français ont continué comme avant d'expédier par des compagnies étrangères. Il y a un appel sérieux à faire aux exportateurs à ce sujet. Le Ministre du Commerce et la Cie Gén. Transatlantique pourraient être intéressés à cette question. Le Président termine en disant que dans ces heures tragiques où la Patrie trace le sillon sanglant qui doit la mener à la victoire, si ceux qui restent n'ont pas l'honneur de partager les périls des combattants, ils s'efforcent néanmoins, autant que leur permettent les moyens paci-

fiques dont ils disposent, de servir la France dans le domaine économique.

M. Damour, après avoir remercié le Président dit que son but en entrant au Parlement a été de mettre à profit les renseignements qu'il possédait sur la question commerciale et économique et principalement en Amérique.

La lutte entre la France et l'Allemagne devra être poursuivie longtemps après la cessation des hostilités. Si les Allemands ont réussi à devancer la plupart des autres nations dans le domaine économique, c'est grâce à leurs enseignements, à leurs écoles techniques, ainsi qu'à leur méthode et à leur persévérance. Ce qui nous a manqué en France est justement dû à nos systèmes bancaires. Il faut transformer cet état de choses. Les fonds étrangers qui ont été placés en France par l'intermédiaire de grosses institutions, banques françaises, etc., ont nui considérablement au développement de notre industrie parce qu'elles absorbaient l'épargne française qui aurait dû être destinée à développer l'industrie des diverses régions de la France.

Le gouvernement français prend les mesures nécessaires pour empêcher l'exode des capitaux français et notre industrie en bénéficiera.

Le moratorium, en France, est une mesure nuisible; il a une tendance à paralyser complètement le commerce et les échanges du pays. Cependant il a été nécessaire de le décréter à un certain moment, mais aujourd'hui nous sommes presque entièrement revenus à la situation normale.

Trois conditions sont nécessaires pour obtenir le développement de notre commerce extérieur et toutes trois dépendent de l'organisation de notre système bancaire:

1^o Faire crédit à l'importateur ou fournisseur de matières premières;

2^o Crédit à l'industriel et manufacturier;

3^o Crédit à l'exportateur qui lui cherche des débouchés pour les produits de son pays et qui pour les vendre est parfois obligé d'accorder de longs crédits.

Des manufacturiers français reçoivent de l'étranger des commandes avantageuses mais pour livrer en temps voulu il faudrait améliorer ou changer le matériel existant à l'usine, ce qui nécessite de l'argent. Ils s'adressent à des banques pour obtenir des avances et le crédit nécessaires, commandes en mains. Il est rare qu'ils obtiennent satisfaction. C'est dans ces cas que la collaboration bancaire est nécessaire. Les Chambres de Commerce doivent mener une campagne continue pour signaler au gouvernement français, manufacturiers et exportateurs français quels sont les articles qu'ils doivent fabriquer pour avoir des chances de succès dans les pays de leurs régions. Le manufacturier doit se plier au goût des contrées où il veut vendre. Les banques devraient être prêtes à faire des crédits aussi longs que possible pour permettre à l'exportateur de retirer ses fonds à l'étranger.

L'emballage est souvent défectueux et chargé de prix exorbitants. Il fait remarquer le manque d'agents français à l'étranger, et il faut chercher à en augmenter le nombre.

Aussitôt rentré en France, M. Damour entreprendra une croisade auprès des Chambres de Commerce françaises, des syndicats, des industriels français, jusque chez eux, à la tribune de la Chambre, par voie des journaux et de toute autre manière, jusqu'à ce que ses compatriotes aient compris ce qu'ils doivent faire pour arriver à concurrencer avantageusement les produits étrangers.

Déjà, dans tous les pays, le gouvernement, les syndicats, les organisations commerciales, etc., ont aidé au développement de la fabrication, dans leurs pays respectifs, des produits importés précédemment de l'étranger. Nous devons suivre cet exemple. Nous devons améliorer notre fabrication et surtout augmenter notre production. Il faudra remplacer le personnel disparu, faire appel aux machines que nous serons peut-être obligés en partie d'acheter à l'étranger. Dans ce dernier cas nous devons prendre les dispositions pour que les pays qui nous les fourniront nous achètent l'équivalent de produits français manufacturés en retour.

Il faut développer nos voies de navigation entre la France et les différents pays du globe pour ne pas être tributaires des marines étrangères.

Séance spéciale du 29 mai

DEVELOPPEMENT DE L'EXPORTATION FRANÇAISE AU CANADA

*Collaboration étroite de la Chambre de Commerce française
et de la Chambre de Commerce canadienne*

M. Frank Pauzé, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, était invité, le samedi matin 29 mai, à aller rencontrer, à la Chambre de Commerce française, M. Damour, député des Landes, chargé d'une mission commerciale par le Gouvernement de la République. En l'absence du président, M. Ludger Gravel, 1er Vice-président, s'y rendit avec le Secrétaire adjoint, M. Léon Lorrain.

Les délégués de la Chambre de Commerce du district de Montréal sont reçus par M. J.-R. Genin, président de la Chambre de Commerce française, M. A. de Montgaillard, vice-président, M. J. Pottier, secrétaire, MM. Alfred Tarut, E. Rampon et Louis E. Bernard.

M. Genin dit que la Chambre de Commerce française accepte avec empressement l'aide que veut bien lui offrir

la Chambre canadienne-française en vue de développer les relations commerciales franco-canadiennes. Et il présente M. Damour.

Le député des Landes françaises fait part, brièvement, de sa mission et de l'objet de sa visite à la Chambre de Commerce: les courants d'échanges vont être modifiés par le fait du conflit européen, et il importe que le commerce français conquière une partie des marchés extérieurs allemands, surtout celui du Canada français, si bien préparé et qui offre des occasions si favorables.

Pour y réussir, ajoute M. Damour, il convient de faire, au préalable, une enquête minutieuse, et de bien déterminer à l'avance sur quels objets ou quelles séries d'objets devra porter l'effort français. Ainsi, il y a dans ce pays un terrain tout préparé pour les objets suivants: Dentelles. — Broderies. — Coutellerie. — Produits pharmaceutiques. — Paniers. — Boutons. — Horloges, horlogerie. — Montres. — Peignes. — Objets en celluloïde. — Chaussettes et bas. — Bijouterie fantaisie. — Tissus. — Velours de coton, peluches.

M. Ludger Gravel propose que M. Damour ajoute à son énumération l'or en feuilles pour la décoration et la toile cirée, dont l'Allemagne fait ici d'énormes exportations.

Il faudrait, continue M. Damour, nous procurer des échantillons de ces articles allemands, ainsi qu'une liste des prix de détail—lesquels seraient déjà une indication—mais de préférence, des prix de revient ici.

Nous pourrions vous fournir les prix de ces objets en Allemagne même, assure M. Génin.

M. Damour demande ensuite que l'on fasse, autant que possible, dire à l'importateur canadien de marchandises allemandes, les raisons de ses préférences, outre celles des prix.

Comme le député des Landes demande au vice-président de la Chambre du district de Montréal de lui faire part, en toute franchise, de son expérience, M. Ludger Gravel émet l'opinion qu'il faudrait que les industriels français se départissent des méthodes routinières et se mettent bien dans la tête que c'est à eux de satisfaire leur clientèle, et non pas aux importateurs canadiens de leur plaire. Qu'ils adoptent aussi, sinon le numéraire canadien, du moins les mesures en usage au Canada, qu'il s'agisse de capacité, de longueur ou de surface. M. le vice-président est aussi d'avis que les industriels français devraient fabriquer plus volontiers des échantillons, sans se préoccuper uniquement de savoir si leur initiative donnera lieu à des commandes rémunératrices; qu'ils consentent de petits sacrifices d'argent et ils en seront largement récompensés. M. Gravel dit aussi que les exportateurs de France feraient bien d'inclure dans un prix unique, total, tous les petits frais accessoires qui figurent trop souvent sur leurs factures, et qui ennuient et déroutent la clientèle.

M. Léon Lorrain ajoute qu'en Allemagne, l'Etat accordait une prime à l'exportation en consentant un rabais sur le coût du transport des marchandises à destination des grands ports d'expédition: Hambourg, Brême, Anvers.

A la fin de l'entrevue, M. Damour assure qu'il fera une campagne, dans les principaux centres français de production, en faveur de l'exportation au Canada, où il se propose de revenir dans quelques mois avec un groupe d'industriels intéressés.

Séance du 3 juin

La séance est ouverte à 3 heures p.m. par M. J. R. Genin, Président, assisté de M. J. Pottier, Secrétaire.

Sont présents MM. Chouillou, Louis E. Bernard, de Passillé, P. Seurot, Eug. Laloy et E. Rampon.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

M. de Montgaillard s'est fait excuser.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres actifs, MM. Seurot et Laloy, qui répondent en remerciant leurs collègues d'avoir bien voulu les admettre parmi eux et ils leur donnent l'assurance de leur dévouement aux intérêts de la Chambre.

CORRESPONDANCE

Depuis la dernière séance la Chambre a reçu 48 lettres et en a expédié 89.

Parmi cette correspondance on remarque:

3 lettres de maisons françaises désirant se procurer au Canada les produits suivants: jambons secs, blé, grains, farine, pois secs (pois cassés);

4 demandes de représentants de maisons canadiennes par maisons ou représentants français dans les articles suivants: Produits alimentaires; saumon et sardines, en conserve; légumes; machines agricoles, voitures automobiles et machines à écrire;

4 demandes de renseignements de notoriété;

Plusieurs lettres demandant à la Chambre les noms et adresses de diverses maisons françaises désirant se créer des débouchés au Canada et dont les demandes avaient été insérées dans le "Monthly Trade Report";

2 lettres concernant litiges;

Divers accusés de réception.

COMMUNICATIONS:

Lecture est faite de la lettre adressée au Ministre de la Guerre à la suite de la résolution passée dans une séance

précédente ainsi que de celles adressées à MM. Le Braz et Le Roux, les invitant à venir faire des conférences au Canada. Une autre lettre est lue, émanant de Paris, de l'Alliance Française, informant la Chambre que la conférence de M. Damour ayant clos la série des travaux de cette institution, celle-ci ne prévoit pas de conférence de MM. leRoux et LeBraz. Communication est donnée d'une lettre envoyée par M. Gabriel Hanotaux à notre défunt Président M. Obalski remerciant la Chambre de l'avoir nommé membre d'honneur. Une lettre de la Banque d'Hochelaga accusant réception d'un mandat de Frs. 7,000 donné pour encaissement ainsi qu'une autre lettre du Ministère des Postes d'Ottawa en réponse à la demande de franchise postale pour les brochures, pamphlets, etc., du gouvernement français et annonçant à la Chambre que cette faveur ne peut être accordée, que cela demanderait qu'une législation spéciale fût adoptée par le gouvernement.

La Société d'Economie politique annonce un nouvel envoi de brochures. La "Canadian Manufacturers Export Association" envoie des explications demandées au sujet d'une nouvelle Compagnie qui a été formée pour promouvoir et développer l'exportation des produits français à l'étranger. Le Secrétaire fait également part à la Chambre de quelques lettres pouvant intéresser les membres présents et les informe que le "Bulletin Mensuel" sera prêt vers le 15 juin. Le Secrétaire rend également compte qu'il a fait délivrer des paquets contenant les rapports sur les atrocités allemandes à différentes maisons de commerce françaises de Montréal, accompagnées d'une lettre les priant de vouloir bien les distribuer à leurs clients et amis.

NOMINATION D'UN COMITE POUR RECHERCHER LES PRODUITS AUSTRO-ALLEMANDS SUSCEPTIBLES D'ETRE FABRI- QUES EN FRANCE

Le Président invite la Chambre à nommer un comité chargé de faire les recherches concernant les produits allemands et austro-hongrois expédiés au Canada, de se procurer tous les renseignements à ce sujet pour les faire parvenir au Gouvernement français ou à M. Damour qui en ont fait la demande afin de pouvoir s'organiser dans la lutte contre le commerce des nations ennemies.

M. Genin pense qu'en adjoignant quelques membres au bureau de la Chambre, il serait possible de former un Comité qui serait chargé d'entreprendre ces travaux, les vacances pouvant momentanément rompre la régularité des séances. M. Chouillou propose qu'il ne soit pas formé de comité spécial mais que tous les membres de la Chambre soient appelés à ce travail et à envoyer chacun leur rapport. A la suite de cette proposition qui est adoptée il est décidé d'inviter tous les membres de la Chambre à fournir

leur rapport, échantillons et renseignements nécessaires. Dans ce but le Secrétaire est prié de préparer et d'envoyer une circulaire à chacun des membres pour les prier de faire un rapport avec toutes les indications nécessaires.

Pour l'achat des échantillons la question doit être soumise à une séance prochaine quand la Chambre sera fixée sur la façon dont pourront être remboursés ces débours.

M. le Consul général renouvelle à la Chambre l'offre qu'il a déjà faite de se charger de l'expédition de ces objets par la valise diplomatique pourvu qu'ils n'excèdent pas les dimensions de celle-ci.

ATTACHES COMMERCIAUX :

Le Président suggère d'étudier la question des attachés commerciaux et de demander au gouvernement français quand il serait opportun de développer ce service qui a donné de très bons résultats dans les pays où il a été expérimenté.

Le Secrétaire fait remarquer que si la Chambre disposait d'une allocation plus forte, de 25 ou 30,000 francs par exemple, elle pourrait avoir une organisation et un personnel qui permettrait de faire un travail entièrement efficace.

M. le Consul Général demande à la Chambre d'étudier toutes ces questions afin de pouvoir formuler ses désirs en temps et lieu quand la crise actuelle sera passée, le moment ne semblant pas opportun pour inscrire de nouvelles dépenses au budget du gouvernement français.

VACANCES DE LA CHAMBRE

Il est décidé que cette année la Chambre supprimera les vacances et que les séances auront lieu régulièrement.

MARIAGE PAR PROCURATION

M. Chouillou apprend à la Chambre qu'il a fait des démarches auprès de M. le Consul Raynaud pour savoir si les mariages par procuration pouvaient être faits au Canada comme en France.

M. le Consul Raynaud lui a répondu qu'il ne possédait aucune information à ce sujet et qu'il ne pouvait rien être fait dans la circonstance.

M. Chouillou fait remarquer que cette mesure appliquée aux Français résidant au Canada ne pouvait être que très bonne et qu'elle est surtout destinée à la protection des enfants.

M. le Consul Général confirme la réponse de M. Raynaud et dit qu'il n'a reçu aucun avis du gouvernement français à ce sujet mais que si la Chambre de Commerce ou l'Union Nationale Française lui en fait la demande, il demandera en France les informations nécessaires.

La séance est levée à 4.30 hrs. p.m.

NOTE DE M. DAMOUR

La Chambre de Commerce française et la Chambre de Commerce Canadienne de Montréal réunies à l'occasion de la visite de M. Maurice Damour, chargé de mission du Gouvernement de la République française, adressent à M. le Ministre des Affaires Etrangères et à M. le Ministre du Commerce l'assurance de leur concours le plus actif et le plus dévoué à l'oeuvre d'expansion du commerce extérieur de la France au Canada.

Après avoir entendu l'intéressant exposé que M. Maurice Damour leur a fait de la situation comparée du commerce et de l'industrie en France et en Allemagne au point de vue des exportations et après avoir étudié, discuté et approuvé les conclusions de cet exposé, la Chambre de Commerce Française et la Chambre de Commerce Canadienne de Montréal, désireuses de seconder les efforts des industriels et des commerçants français pour la conquête du marché canadien, décident d'apporter à l'enquête poursuivie par M. Maurice Damour les éléments dont ils peuvent disposer et qu'elles pourront en outre se procurer.

Elles émettent le voeu que cette enquête soit suivie d'une visite indispensable sur place, de délégués représentant les grands intérêts économiques français; industriels, commerçants, exportateurs, banquiers, armateurs dont la coopération est absolument nécessaire pour assurer le développement et la prospérité du commerce extérieur.

Compagnie · Générale · Transatlantique

(LIGNE FRANÇAISE)

Service Postal hebdomadaire entre BORDEAUX et NEW YORK

Départs de New York tous les samedis à 3 hrs. p.m.
par les paquebots :

Espagne *Rochambeau*

La Touraine *Chicago*

Niagara

Pour listes des départs, tarifs, etc., s'adresser à

Genin, Trudeau & Cie, Limitee

22, NOTRE-DAME OUEST

Agents généraux pour le Canada

AUX INDUSTRIELS ET MANUFACTURIERS FRANÇAIS !

Par suite de l'exclusion du Marché Canadien de tous les produits de provenance allemande et des nations alliées de l'Allemagne, un champ vaste et profitable est ouvert à l'activité des Industriels et Manufacturiers de France.

Désireuse d'aider les maisons intéressées à faire connaître leurs produits au Canada, L'Agence Canadienne de Publicité, Limitée, met à leur disposition son service de renseignements sur les marchandises importées au Canada et sur les produits exportés du Canada. Ces renseignements sont puisés aux sources officielles.

Chargée de la publicité du haut commerce canadien, l'Agence Canadienne de Publicité, Limitée, place des annonces dans tous les journaux du Canada, garantit les taux les plus bas et sollicite la publicité de tous les Industriels et Manufacturiers français désireux d'étendre leurs affaires au Canada.

CANADIAN ADVERTISING AGENCY Limited, Montreal, Canada.

Unity Building, Angle des rues Lagachetiere et St-Alexandre.



Bureau Chef et quatorze Succursales
à Montréal

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa Charte "différente de celle de toutes les autres" donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

**Intérêt alloué sur les dépôts
au plus haut taux courant.**

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit petit ou gros.

A. P. LESPÉRANCE, Gérant

*Demandez une de nos petites Banques à domicile,
ceci vous facilitera l'Epargne.*

J. B. D. Légaré

Courtier en Immeubles et Promoteur

11, rue St-Jacques,

MONTREAL

PIGEON, PIGEON & DAVIS

AGENTS DE BREVETS
MARQUES DE FABRIQUE, Etc.
Enregistrés aux Etats-Unis

BUREAUX :

525-526 Power Building,
MONTREAL, Canada

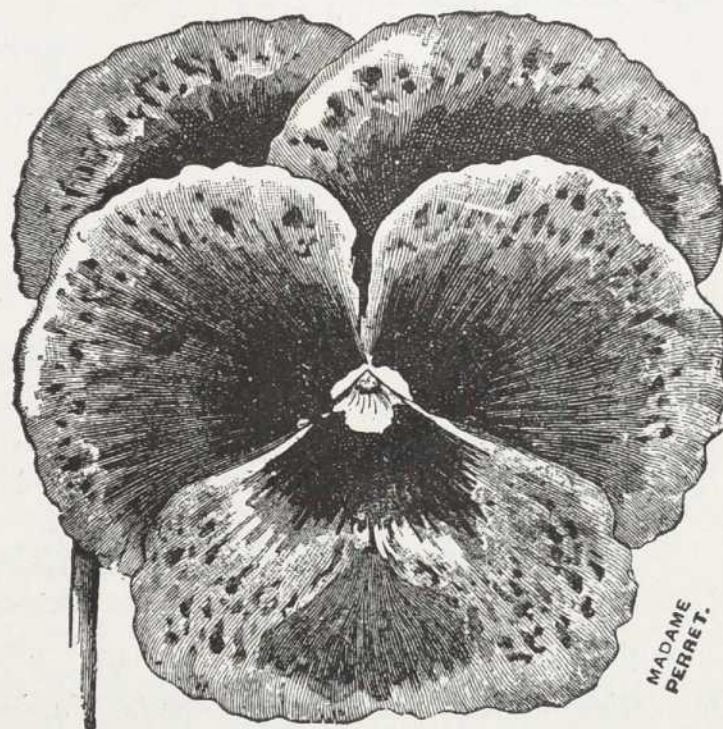
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

"Patensol" Western Union,
Telegraphic Code.

REFERENCES :

Commissariat Canadien, 17 Boulevard des Capucines, Paris
La Banque d'Hochelaga, Montréal.

Semez des Graines de Choix



GRATIS : Le catalogue français le plus complet du pays. La nouvelle édition est maintenant prête. Demandez-là de suite.

HECTOR L. DERY

21, RUE NOTRE DAME EST

Tél. Main 3036

MONTREAL

Genin, Trudeau & Cie, Limitée

DEPOSITAIRES ET AGENTS GENERAUX
DE LA REGIE FRANCAISE AU CANADA

FABRICANTS ET IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS en tous genres.

AGENTS GENERAUX pour le Dominion de la célèbre pipe "Peterson".

22, rue Notre-Dame Ouest
MONTREAL

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL comprend une Ecole de Préparation et deux Divisions principales :

A. *Ecole de Préparation* : Une ou deux années d'études suivant le degré du Candidat. Les Bacheliers ès-sciences et ès-arts sont admis dans la première section sans examens.

B. *Division des Ingénieurs* : Ingénieurs civils, 4 années d'études. Ingénieurs spécialistes : Une année complémentaire.

ADMISSION :

Les candidats à l'Ecole Polytechnique peuvent être admis directement dans les Divisions B ou C en subissant l'examen d'admission exigé par les règlements. Les examens d'admission pour l'Ecole de Préparation et pour les divisions B ou C ont lieu en juin et septembre de chaque année.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique

La seule Ecole de ce genre au Canada.

Décoration d'intérieurs, Ameublements, Tapisseries et Peintures décoratives, Fresques, etc.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Les candidats à l'Ecole des Arts décoratifs et industriels n'ont pas d'examens d'admission à passer.

Pour tous renseignements concernant l'admission et les études de l'Ecole, s'adresser directement à

Mr. A. FYEN, Directeur de l'Ecole Polytechnique,

228, rue Saint-Denis, Montreal

Tél. Est 3477

ENVOI DU PROSPECTUS SUR DEMANDE.

VIVE L'ALSACE FRANÇAISE

Un Alsacien de Saverne

Daniel Kochenburger, Prés.

J. Toussaint, Fils, Sec.

J. Toussaint, Père, Vice-Prés.

JULIEN TOUSSAINT & CIE, LIMITEE

ENTREPRENEURS
.....GENERAUX.....

2743 rue St-Hubert,

Tel. Bell St-Louis 7665

MONTREAL.

L. J. A. Surveyer

QUINCAILLIER

MAISON ETABLIE EN 1866

Importateur de Ferronnerie

Coutellerie, Outils, Article de Cuisine, de
Fantaisie et Articles de Sport.

Satisfaction garantie.

TEL. MAIN 1914 52 Boulevard St-Laurent
MONTREAL

LE

Meilleur Charbon

EST LE

CHARBON DIAMANT NOIR

AGENTS

J. O. LABRECQUE & CIE

141 RUE WOLFE

Tél. Est 1649

Tel. Est 1075

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

CONFITURES,

GELÉES, SIROPS,

KETCHUP,

LESSIVE CONCENTRÉE,

CAUSTIQUE, Etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

MAISON RECOMMANDÉE
AUX VOYAGEURS ET
AUX TOURISTES

Hotel Victoria

QUEBEC



American Plan Depuis \$2.50 par jour

Chambres confortables avec téléphone
et salle de bains. Ascenseur électrique.
Excellente cuisine.

Les tramwys passent devant l'hôtel et
desservent tous les quartiers de la ville.

H. FONTAINE, Propriétaire

La Compagnie d'Imprimerie

Godin-Menard

**exécute tous genres de travaux d'im-
primerie avec élégance et promp-
titude**

Demandez nos prix

41, RUE BONSECOURS

Tél. Main 5028

MONTREAL



La marque Alligator est, pour le consommateur, la meilleure garantie de qualité et de valeur. Avant d'acheter, assurez-vous si la Marque ci-dessus se trouve sur la marchandise.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

**DUCHESNEAU, DUCHESNEAU
& CIE, LIMITÉE**

IMPORTATEURS DE
Marchandises Anglaises, Françaises, Américaines
et Japonaises

Spécialité: ARTICLES de FANTAISIE et JOUETS

51 RUE SAINT-PAUL EST - MONTREAL

Téléphone Bell Up 4559

F. DALCEGGIO

Manufacturier et Importateur de

Monuments en Marbre et Granit

726 CHEMIN COTE DES NEIGES, Montréal

Prix Réduits Vis-à-vis l'entrée du Cimetière

Chs Desjardins & Cie,

Limitée

LA plus grande maison de fourrures du continent

130 RUE ST-DENIS,
près Dorchester

Tout article en fourrures à **40 p. cent**
meilleur marché, pour la même qualité
que n'importe où ailleurs.

Réduction libérale sera faite sur tout arti-
cle en fourrure durant juillet et août.

TEL. EST 1537

JOSEPH LETOURNEUX

NAPOLÉON MARIEN

Tél. Main 284

**LETOURNEUX, FILS
& Cie**

Importateurs de

**Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres,
Peinture, Etc.**

**57-59, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL**

Toutes les dames soucieuses de leur élégance, de leur
bien-être et de leur santé,

PORTENT LES CÉLÈBRES

Corsets-Maillet

DE LA MAISON

CLAVERIE (de Paris)

Aussi Corsets de toilette faits à ordre — Corsets
d'intérieur—Corsets de maternité—Corsets
de sports · Corsets d'été—Corsets de
maintien et Ceinture de toutes sortes

Etablissements A. CLAVERIE

Succursale au Canada :

MONTREAL, 174 RUE ST-DENIS

Téléphone Est 2885

Tél. Est 807

Tél. Rés. St-Louis 7543

YVON LAMONTAGNE

avocat

B. A. L. L. B.

chambre 35

EDIFICE DANDURAND

294 RUE STE-CATHERINE EST

Coin St-Denis

Bureau du Soir: de 7 1-2 à 8 1-2

Eugène Prévost
L. I. C.

Rodolphe Bédard
L. I. C.

PRÉVOST & BÉDARD

EXPERTS COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust,
Chambre 506.

107 St. Jacques
Tél. Main 1056

W. A. BAKER, C. R.

AVOCAT

58, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

TELEPHONE MAIN 1762

Alex Desmarteau

Comptable Auditeur

Spécialité :—

LIQUIDATION DE FAILLITES

COMPROMIS EFFECTUÉS.

60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Tel. Main 1859

Léandre Bélanger

Adrien Bélanger

Bélanger & Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES et COMMISSAIRES

Prêts sur Hypothèques, Achats de Créances,

Règlement de Successions.

30 RUE ST-JACQUES.

MONTREAL.

Ed. Gernaey

FLEURISTE

A tous les Français et Françaises:

Allez chez le fleuriste officiel de l'Union Nationale Française
pour vous fleurir dans toutes les occasions.

Assortiment toujours complet.

108 rue STE-CATHERINE EST,

Phone Est 1878.

Résidence: Est 3241

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par

MARION & MARION

504 rue Université angle rue Ste Catherine
Phone: up 6474 Montréal

Hudon, Hébert & Cie

Limitée

IMPORTATION et GROS,

ALIMENTATION, VINS, LIQUEURS,

18 DeBresoles, Montréal, Canada.

Tél. Bell Main 6629

EDMOND BROSSARD

AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest

Edifice du Crédit Foncier

Tel. Main 315

25, rue St-Jacques, Montreal

Tel. Main 6305

Tel. Bell Est 5170

Café Princesse Louise

Hotel Ste-Marie

L. MARION. Prop.

L. MARION. Prop.

Vins, Cigares et Liqueurs
de choix.

Plan Européen et Américain.
Chambres à Prix Modérés.

Restaurant à la carte,
Cuisine française.

Table d'hôte de 1ère classe.
Vins et Liqueurs de choix.

16 Notre-Dame Est,

1035 N.-Dame Est,

MONTREAL.

MONTREAL,

PHARMACIE HOCHELAGA

P. SARLIN

Pharmacien-chimiste

Lauréat de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Marseille,
France.

Pharmacie de l'Union Nationale Française
1850 rue STE-CATHERINE EST, Coin Cuvillier, Montréal
Tél. Lasalle 1088-1372
SERVICE DU DIMANCHE
Analyses d'Urines, etc.

Tél. Bell Est 1584

Chas. C. de Lorimier

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES

250 Rue St-Denis - - Montréal

Spécialité: Tributs floraux et funéraires.

Tél. Bell Est 3344

Zotique Trudel

ARCHITECTE

Membre de l'Association des Architectes de la
Province de Québec

238 ST-ANDRÉ

MONTREAL

L. O. D'ARGENCOURT

EPICIER

ET MARCHAND DE VINS

379 RUE ST-DENIS

MONTREAL

Tél. Bell Est 931.

Léo Tourangeau

Successeur de L. H. Goulet

FLEURISTE

482 RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

Tél. Bell Est 1824

N. RITCHOT

BOUCHER

Fournisseur de l'Union Nationale Française

7, 8 et 9, Marché Saint-Laurent.

Tél. Bell Est 1846

A. S. Lavallée

MAGASIN DE CHAUSSURES

101 Boulev. St-Laurent

MONTREAL

Tél. Bell St-Louis 2236

ALFRED WILSON

PEINTRE DECORATEUR

Spécialité de décorations intérieures, tapisseries, etc.

Satisfaction garantie.

Atelier: 1120 rue PARTHENAIS, Montréal.

SCHOWB BROTHERS

Manufacturiers et importateurs de montres

Agents généraux Tavannes Watch Co., Tavannes, Switzerland.

701 McGill Building, - Montréal

Coin des rues McGill et Notre-Dame.

Tél. Bell Main 7419

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE

Traites et chèques d'Europe et des Etats - Unis, vendus et
achetés. Monnaies et billets de banque de tous les pays.

48 RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Bell Est 2024.

J.-B. Beaudry, prop.

Alphonse Poupard

MARCHAND DE

Charbon et bois

GROS ET DETAIL

247 Craig Est, - Montréal

26 rue NOTRE-DAME E.

Tél. Main 3930 et 8584

LA CIE GAREAU-SAURIOL

Fabricants de

LIVRES PERPETUELS A FEUILLETS MOBILES

MEUBLES-CLASSEURS

PAPETERIE EN GENERAL ARTICLES DE BUREAUX

Montréal.

Graines de choix pour Jardins et Fermes — Graines de Légumes et de Fleurs, — Arbres Fruitières et d'Ornement, — Outils et accessoires de jardinage. — Catalogue illustré sur demande.

DUPUIS & FERGUSON

38 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

Tél. Bell Est 1194

Geo. Sorgius

AGENT POUR

Kuntz Regal et Draught Lager
Cornwall Ale et Porter

35 RUE RIVARD, MONTREAL.

J. M. FROMENT

Epicerie de choix, Vins et Liqueurs

Produits Français.

670 DeMontigny, Est - MONTREAL

Téléphone Bell Est 4668

Tél. Bell Joliette No 211

J. AYBRAM

GRAVIERS ET SABLES DE SILEX

JONCTION DE STE-EMELIE

CO. JOLIETTE

Demandez le CLARET

Domaine Tivoli

en bouteilles d'un gallon.

F. X. S. CHARLES.

Successeur Mathieu Frères

L. P. Pelletier

Importateur en gros

MATHIEU FRERES

VINS ET LIQUEURS

Agent pour le Brandy Claudon

21 et 23 rue DeBresoles - MONTREAL

EDOUARD PROVENCHER

Marchand de Viandes de choix et Poissons frais. Volailles une spécialité. Importateur de Friandises de tables, fruits importés et domestiques. Provisions.

562 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

ABONNEZ-VOUS

Seulement \$1.00 par an pour votre famille.

La Cie H. Bourgie Limitée

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

179, rue CRAIG EST, coin Ste-Elizabeth
Tél. Est 3175 et 5705

Succursales:

1460, rue STE-CATHERINE EST. Tél. Lasalle 170.
1929, rue ST-LAURENT. Tél. St-Louis 230.

Annex Provisions Co.

EPICERIE, VINS ET LIQUEURS
EN BOUTEILLES D'UN GALLON.

Tél. Bell Est 1584

Tél. Main 6120

TERRAPIN RESTAURANT

CARDIN & SIMS, Propriétaires

GRANDE SALLE A DINER

pour Dames et Messieurs au 2ème étage.

25 rue NOTRE-DAME OUEST

Montréal.

VOUS NE DEVEZ PAS VOUS ASSURER AVANT DE
CONNAITRE NOS TARIFS

L'Assurance Mont-Royal, Montréal
La Nationale, Incendie de Paris

J. E. CLEMENT, directeur.

17 RUE SAINT-JEAN, MONTREAL.

OXYGENE-AZOTE-AIR LIQUIDE

Acétylène dissous — Soudure autogène des métaux
Postes complets de soudure et de coupage.

SOCIÉTÉ "L'AIR LIQUIDE"

Siège social à Paris.

MONTREAL

WINNIPEG

TORONTO

1ère Ave, Maisonneuve 325 William Avenue 16 Bolter St. Wés

Téléphones: Main 30-31

Adresse télégraphique "BIS MONTREAL"

Bisailon, Bisailon & Béique

AVOCATS

11 et 17 Côte de la Place d'Armes

F. J. Bisailon, C. R.

Ancien Batonnier

Hector Roannes Bisailon, L. L. B.

L. J. Béique, L. L. B.

Montréal.

Gonzalve Desaulniers, C. R. Tél. Main 2656
Jean Charbonneau Adresse télégraphique Desval.
Code Western Union.

Desaulniers & Charbonneau

AVOCATS

Edifice de la Sauvegarde,
.92, rue Notre-Dame Est,

Montréal.

Bureaux: Main 2930-2931

WEINFELD & LEDIEU

AVOCATS

Chambres 613-615-617

Edifice Transportation,

Rue St-Jacques,

Montréal.

A. B. Dupuis, Québec. Fil direct avec

Arthur Bruneau, POST & FLAGG, NEW-YORK.
Membre, Boursé de Montréal.

Bruneau & Dupuis

COURTIERS

Bureau de Montréal: Bureau de Québec:

4 rue Hôpital.

rue St-Pierre et à Sorel.

H. J. Kavanagh, C. R.
H. Gérin-Lajoie, C. R.
Paul Lacoste, C. R.

Jules Mathieu
Alexandre Lacoste, Jr.
T. J. Shallow
J. H. Gérin-Lajoie

Sir Alexandre Lacoste, C. R.

KAVANAGH, LAJOIE & LACOSTE

AVOCATS

Edifice de la Banque Provinciale,
7 Place d'Armes,

Montréal.

Adresse télégraphique "LA LOI" Tél. Bell Main } 8675
8676
8677

Edouard Fabre Surveyer

Avocat-avoué (King's Counsel)

"Edifice " Dominion Express "

145 Rue St-Jacques,

MONTREAL

Adresse Télégraphique "FABSURVEY"

Recommandations (non sollicitées) :

PARIS : Commissariat Général du Canada.

Banque Hollando-Américaine.

Banque Nationale du Canada.

BRUXELLES : Caisse des Propriétaires.

LIEGE : Banque d'Escompte et de Comptes Courants.

G. A. BOURDEAU

J. A. BARITEAU

Bourdeau & Bariteau

NOTAIRES DU CONSULAT

30 St-Jacques, Edifice du Trust & Loan

TEL MAIN 7

J. A. BARITEAU, bureau du soir:

116 rue Delorimier.

Tél. Est 4778.

J. E. CARREAU

13 rue Notre-Dame-Est

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'ORNEMENTS D'EGLISES ET
DECORATION DE TOUT GENRE.

Marbre artificiel, de tout genre, pour églises,
édifices publics, etc.

Avantages offerts

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal renseigne ses membres adhérents d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les met dans la mesure du possible en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficile, évitant à ses membres adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle publie toutes les demandes d'agents, qui lui sont adressées, dans son organe de langue anglaise, le "Monthly Trade Report" dont le service est fait mensuellement à un millier d'importateurs et d'agents établis sur tous les points commerciaux du Canada.

Enfin, pour être utile à ses nouveaux membres adhérents, elle insère gratuitement sur leur demande et suivant leurs indications, une annonce d'un huitième de page dans trois numéros du "Monthly Trade Report".

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin Mensuel de langue française et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada au point de vue commercial.

Malgré ses faibles ressources dans la campagne actuellement entreprise pour remplacer par des produits français les marchandises exportées au Canada par les Austro-Allemands avant la guerre, la Chambre de Commerce Française de Montréal réunit pour les adresser au Ministère du Commerce, des échantillons documentaires susceptibles d'être fabriqués avantageusement en France avec les prix d'origine, tarif douanier, etc.

Tels sont quelques uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme membres adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer au Canada des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal serait heureuse de recevoir l'adhésion de nouveaux membres adhérents qui participeraient ainsi à l'oeuvre patriotique de cette Association qui a pour but de développer les liens économiques entre la France et le Canada.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche et chaque adhésion nous sera un encouragement de plus.

APPEL

aux importateurs français amis ou alliés établis au Canada

Nous devons vaincre dans la lutte économique comme nous devons vaincre dans la lutte militaire.

Il s'agit de remplacer la production auto-allemande par nos propres productions.

C'est à la poursuite de ce but que les Chambres de Commerce Françaises emploient toute leur énergie.

La Chambre de Commerce Française de Montréal a devant elle un champ immense d'action.

Pour l'aider dans sa tâche, elle serait reconnaissante aux importateurs du Canada qui voudraient bien lui faire parvenir des échantillons de marchandises qu'ils avaient l'habitude d'acheter à nos ennemis, avec le prix coûtant au pays d'origine, droit d'entrée, frêt, emballages, etc., leurs observations, et en général tous renseignements qui pourraient servir à la documentation de nos producteurs nationaux.

En retour, la Chambre de Commerce Française de Montréal les mettra en relation avec les fabricants français qui pourront avantageusement remplacer les maisons austro-allemandes qui les servaient avant la guerre.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL,

726 Power Bldg., Montréal.

Demande d'admission

COMME MEMBRE ADHERENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE DE MONTREAL

Nom et adresse

.....

Qualité

Références

.....

Monsieur le Président:—

Veillez présenter à votre prochaine Assemblée ma demande d'admission
comme membre adhérent de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Je serais heureux de m'intéresser à ses efforts et de recevoir régulièrement
votre "Bulletin Mensuel".

Inclus la somme de montant de ma cotisation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations empressées.

Signature.....

Adresser à:

M. le Président de la C. de C. F. de Montréal.

83 rue Craig Ouest,

Montréal,

Canada.

Examinations of Candidates

THE UNIVERSITY OF TORONTO

1911-1912

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

Answer to

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO

THE UNIVERSITY OF TORONTO